

Monographie des systèmes d'élevage du territoire
UNESCO Causses-Cévennes

par Céline DURAND
Lucile GAUDIN
Marion LAPORTE
Séverine MONNOT

Année de soutenance : 2015

Tuteur(s) Montpellier
SupAgro : Magalie JOUVEN

Organisme commanditaire :
Entente Interdépartementale
des Causses et des Cévennes

Tuteur(s) commanditaire(s) :
Sandrine LAGLOIRE
Patrick AUMASSON

Présenté le : 18/12/2015

devant le jury :

Patrick AUMASSON

Magali JOUVEN

Marie-Odile NOZIERES

Georges ZINSSTAG

Thierry DUPEUBLE

Avertissement

Le présent document rend compte d'un travail d'investigation et d'analyse réalisé dans le cadre d'une activité pédagogique.

Le Projet d'élèves ingénieurs fait partie du tronc commun de la formation ingénieur, il débute en fin de première année d'école (bac+3) et se termine au cours de la deuxième année ; les étudiants concernés ne sont pas alors spécialisés et c'est pour beaucoup d'entre eux le premier travail d'ordre professionnel.

Le temps imparti à la rédaction apparaît souvent limité par rapport à la complexité du sujet.

Au lecteur ainsi averti d'en tenir compte dans la prise en compte de cette production intellectuelle.

Résumé

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial du Bien Causses & Cévennes par l'UNESCO en 2011 est la reconnaissance de la valeur unique exceptionnelle du paysage culturel de l'agropastoralisme sur cette zone. Cette reconnaissance entraîne un besoin de compréhension et de protection du paysage et des activités qu'il héberge. C'est dans ce but qu'est née l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes. Pour contribuer à cette tâche, l'Entente a fait appel à nous afin de dresser un état zéro des systèmes d'élevage présents sur le Bien, qui servira de base pour suivre l'évolution des exploitations d'élevage et mesurer leurs impacts sur le paysage.

Le but de notre projet a donc été de constituer une monographie des systèmes d'élevage sur le Bien UNESCO Causses et Cévennes. Ceci a été fait par l'intermédiaire de la création de fiches « système d'élevage ». Les systèmes d'élevage y sont séparés selon le zonage bio-géographique que nous avons défini avec le commanditaire : Causses Méridionaux, Causses Septentrionaux, Mont Lozère, Hautes et Basses Cévennes.

Afin de créer et de compléter ces fiches systèmes, nous nous sommes appuyées sur une bibliographie très variée et importante en terme de quantité. Cette bibliographie regroupe à la fois de la littérature grise et de la littérature publiée. Cette diversité constitue une force pour notre rapport car elle nous a permis d'obtenir des points de vue complémentaires, comme ceux de sociologues et ceux de spécialistes du pastoralisme. Mais cette diversité constitue aussi une des faiblesses de nos fiches car les données qui y sont inscrites regroupent plusieurs sources d'informations et présentent donc parfois un risque d'incohérence. L'importante quantité de données à étudier nous a obligées à mettre en place un système de gestion de la bibliographie efficace.

Les fiches systèmes que nous avons créés sont composées de trois parties majeures i) Structure globale ii) Conduite de l'exploitation iii) Perspectives, enjeux et menaces, qui permettent de comprendre le fonctionnement des exploitations, leurs impacts sur le paysage et la pérennité des systèmes d'élevage du Bien. A l'intérieur de ces grandes parties, les indicateurs ont été choisis pour être pertinents, transposables et faciles à renseigner.

Au final, nous avons créé neuf fiches systèmes pour les Causses méridionaux, onze pour les Causses septentrionaux, sept pour les Cévennes et dix pour le Mont Lozère. L'étude des fiches montre que même si certains systèmes d'élevage sont apparemment semblables d'une zone à l'autre à l'heure actuelle, ils présentent des stratégies d'utilisation du milieu différentes et sont donc amenés à se différencier. En revanche, avec les informations que nous avons à notre disposition nous n'avons pas été en mesure de compléter les parties sur les perspectives et les menaces qui pèsent sur les systèmes d'élevage. Il aurait fallu pour cela effectuer des entretiens avec des exploitants ce qui n'a pas été possible. On ne peut donc pas encore tirer de conclusions quant à la pérennité des systèmes d'élevages présents sur le Bien.

Afin de poursuivre et de valoriser ce travail, il serait donc intéressant

d'obtenir les informations manquantes dans les fiches systèmes grâce à des entretiens ou à l'utilisation d'autres programmes d'étude du Bien. La valorisation des fiches sous une forme vulgarisée pour le grand public est également envisageable.

Mots clés :

- ✓ *Territoire UNESCO Causses-Cévennes*
- ✓ *Agropastoralisme*
- ✓ *Systèmes d'élevage*
- ✓ *Impact sur le paysage*
- ✓ *Pâturage*
- ✓ *Entretien des surfaces*
- ✓ *Filières de valorisation*
- ✓ *Economie des exploitations*
- ✓ *Agrotourisme*

Abstract

The inscription at UNESCO of the Causses & Cévennes's territory in 2011 is the recognition of the unique value of pastoral landscape. This recognition demands a need to understand and to protect this landscape with all activities which are linked to it. The "Entente interdepartementale des Causses et des Cévennes" was created to fulfil this goal. In order to achieve its goal the Entente made our group of student responsible for the creation of a zero statement which will be the base for a longer study on the evolution of livestock farming and their impacts on the landscape. Therefore the aim of our project is to build a monograph of livestock farming on the UNESCO Causses & Cévennes territory. This is done with the creation of forms about livestock farming systems. The various types of livestock farming are organized according to the geographic delimitation we made: southern Causse, northern Causse, Mont Lozère, high Cévennes and low Cévennes.

In order to create and fill those forms, we gathered many bibliography sources with a wide diversity. This bibliography comes from scientific but also public resources. The wide diversity of the bibliography is a strength for the project because it brings different visions of the study. The point of view of a scientist and the point of view of an economist are both necessary to understand completely a type of livestock farming. But this diversity can also be seen as a weakness as it gathered a lot of information that can be sometimes a bit contradictory. The abundance of data led us to put in statement an efficient system to handle the bibliography.

The forms we created are divided in three parts i) The global structure ii) The managing of the livestock iii) Issues and threats. These forms are made to understand the functioning of different farming systems, their impacts on the landscape and their sustainability. Within these parts, sections have been chosen according to relevant, universal and easy criteria.

We created nine forms for the southern Causses, eleven for the northern Causses, seven for the Cévennes and ten for the Mont Lozère. The study of these forms shows that even if some farming systems seems to be the same from a zona to another, they developed different strategies for the use of the environment. This will certainly lead to a more important distinction between these systems in the future. Nevertheless, parts about issues and threats are still empty. This is a consequence of the impossibility to interview livestock farmers. Therefore we cannot conclude anything yet about the sustainability of the livestock farming system in this territory.

In order to enhance and carry on this work, finding missing data seems necessary. This could be done by interviewing typical livestock farmers or by using other study programs that are currently being done on the same territory. Value can also be added to these forms by making them more attractive and easier to read for a wide audience.

Keywords :

- ✓ The Causses and Cévennes areas
- ✓ Farming systems
- ✓ Recovery streams
- ✓ Agropastoralism
- ✓ Impact on the landscape
- ✓ Lawn maintenance
- ✓ Land grazed
- ✓ Farm economics
- ✓ Agro-tourism

Remerciements

Nous souhaitons remercier l'Entente Interdépartementale, en la personne de sa Directrice Sandrine Lagloire, pour nous avoir confié ce projet et guidées tout au long de nos recherches. Nous tenons aussi à remercier tout particulièrement Patrick Aumasson, pour nous avoir accordé de son temps afin que nous puissions prendre conscience de la richesse de ce territoire, et nous avoir aidé dans ce projet.

Merci à notre tutrice, Magali Jouven, pour nous avoir suivi et soutenu dans ce projet, ainsi qu'à Marie-Odile Nozière et Georges Zinsstag pour leurs précieux conseils.

Enfin, nous remercions Stéphane Ritzenthaler ainsi que l'équipe MILOUV pour avoir répondu à nos questions et aidé à progresser dans nos recherches.

Table des matières

Résumé	3
Abstract.....	5
Remerciements	7
Table des matières	9
Liste des tableaux	10
Liste des figures.....	11
Liste des annexes	13
Glossaire	16
Sigles et acronymes	17
Introduction	19
I- Intégration de la demande par division du Bien Inscrit en secteurs agricoles	21
1- Répartition des systèmes d'élevage selon des zones géographiques.....	21
a) Découpage du Bien Inscrit au patrimoine de l'UNESCO en secteurs	21
b) Critères de différenciation des systèmes d'élevage présents sur le Bien Inscrit selon les secteurs	22
2- Diversité des systèmes d'élevage	22
a) Les Causses Méridionaux.....	23
b) Les Causses Septentrionaux.....	24
c) Les Hautes Cévennes	24
d) Les Basses Cévennes	25
e) Le Mont Lozère	26
3- Evolution des systèmes.....	27
II- Gestion de la ressource bibliographique	29
1- Choix de la bibliographie.....	29
a) Personnes ressources.....	29
b) Prospection de bibliographie supplémentaire	29
2- Gestion de la bibliographie.....	30
3- Conséquences de la diversité de la bibliographie	32
III- Choix des rubriques pour la réalisation des fiches "systèmes d'élevage"	35
1- Choix d'indicateurs pertinents pour la description des systèmes d'élevage présents sur le bien	35
2- Utilisation et lecture des fiches « système d'élevage »	36
IV- Analyse critique des fiches et perspectives d'amélioration.....	39
1- Analyse critique	39
2- Perspectives pour prolonger le travail	40
3- Proposition de fiches visuelles destinées à un plus large public	41
Conclusion.....	42
Références bibliographiques et webographiques utilisées pour le remplissage des fiches « système d'élevage » :	43
Annexes	49

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des systèmes d'élevage selon les différents secteurs agricoles

Liste des figures

Figure 1 : Découpage du Bien en secteurs

Figure 2 : Photographie des Causses du Larzac

Figure 3 : Photographie des Causses Méjean

Figure 4 : Paysage de Dourbies (Hautes Cévennes)

Figure 5 : Photographie du Mas Camargues sur le Mont Lozère

Liste des annexes

Gestion de projet

Annexe 1 : Fiche descriptive

Annexe 2 : Cahier des charges

Annexe 3 : Comptes rendus des réunions tripartites

Annexe 4 : Budget prévisionnel et réalisé

Annexe 5 : Planning prévisionnel et réalisé

Proposition de support pour le public

Annexe 6 : Elevage bovin allaitant naisseur alourdisseur sur le Mont Lozère

Annexe 7 : Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon dans les Cévennes

Annexe 8 : Elevage chevaux d'endurance sur les causses septentrionaux (Méjean)

Annexe 9 : Elevage ovin allaitant (BMC) sur les causses méridionaux

Les fiches « systèmes d'élevage »

Annexe 10 : Fiche méthodologique de lecture des fiches systèmes

Les fiches systèmes des causses méridionaux

Annexe 11 : Elevage ovin allaitant (BMC) sur les causses méridionaux

Annexe 12 : Elevage ovin allaitant (Lacaune) sur les causses méridionaux

Annexe 13 : Elevage mixte ovin laitier/bovin allaitant sur les causses méridionaux (Larzac)

Annexe 14 : Elevage ovin laitier pastoral extensif sur les causses méridionaux

Annexe 15 : Elevage ovin laitier intensif sur les causses méridionaux (Larzac)

Annexe 16 : Elevage ovin laitier intensif en traite précoce sur les causses méridionaux

Annexe 17 : Elevage ovin laitier en agriculture biologique sur les causses méridionaux

Annexe 18 : Elevage ovin laitier semi-intensif sur les causses méridionaux (Larzac)

Annexe 19 : Elevage ovin laitier semi-intensif en traite tardive sur les causses méridionaux

Les fiches systèmes des causses septentrionaux

Annexe 20 : Elevage bovin allaitant (naisseur alourdisseur) sur les causses septentrionaux

Annexe 21 : Elevage bovin laitier en agriculture biologique sur les causses septentrionaux

Annexe 22 : Elevage bovin laitier sur les causses septentrionaux

Annexe 23 : Elevage caprin laitier sur les causses septentrionaux (Méjean)

Annexe 24 : Elevage chevaux d'endurance sur les causses septentrionaux (Méjean)

Annexe 25 : Elevage ovin allaitant sur les causses septentrionaux

Annexe 26 : Elevage ovin laitier en valorisation Fédou sur les causses septentrionaux (Causse Méjean)

Annexe 27 : Elevage ovin laitier intensif en traite précoce sur les causses septentrionaux

Annexe 28 : Elevage ovin laitier en agriculture biologique et valorisation Roquefort sur les causses septentrionaux

Annexe 29 : Elevage ovin laitier en valorisation Roquefort sur les causses septentrionaux (Causse Méjean)

Annexe 30 : Elevage ovin laitier semi-intensif en traite tardive sur les causses septentrionaux

Les fiches systèmes des Cévennes

Annexe 31 : Elevage caprin laitier dans les Cévennes

Annexe 32 : Elevage caprin laitier avec transformation fromagère dans les Cévennes

Annexe 33 : Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon dans les Cévennes

Annexe 34 : Elevage mixte ovin allaitant - caprin dans les Cévennes

Annexe 35 : Elevage ovin allaitant dans les vallées cévenoles

Annexe 36 : Elevage ovin allaitant – oignon doux dans les Cévennes

Les fiches systèmes du Mont Lozère

Annexe 37 : Elevage mixte bovin allaitant - équin sur le Mont Lozère

Annexe 38 : Elevage bovin allaitant (naisseur alourdisseur) sur le Mont Lozère

Annexe 39 : Elevage bovin allaitant (naisseur + génisses de boucherie) sur le Mont Lozère

Annexe 40 : Elevage bovin allaitant (race pure et reproducteurs) sur le Mont Lozère

Annexe 41 : Elevage bovin laitier en agriculture biologique sur le Mont Lozère

Annexe 42 : Elevage bovin laitier sur le Mont Lozère

Annexe 43 : Elevage caprin laitier avec transformation fromage fermier sur le Mont Lozère

Annexe 44 : Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon sur le Mont Lozère

Annexe 45 : Elevage ovin allaitant sédentaire sur le Mont Lozère

Annexe 46 : Elevage ovin allaitant transhumant sur le Mont Lozère

Annexe 47 : Elevage mixte bovin laitier – bovin allaitant sur le Mont Lozère

Aide au calcul des UGB

Annexe 48 : Table de conversion des UGB alimentaires annuelles - Valorisation de l'espace

Entretiens compréhensif

Annexe 49 : Guide d'entretien compréhensif à mener auprès des exploitants agricole du Bien UNESCO Causses & Cévennes

Glossaire

Agropastoralisme : forme de pastoralisme associant l'élevage de troupeaux sur des parcours et la production de fourrages et de céréales pour leur alimentation. (*Dossier de candidature au patrimoine mondial*).

Agrotourisme/ Agritourisme : Ensemble des activités développées à l'intention des touristes dans les exploitations agricoles (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, campings, etc.). (*Dictionnaire Larousse*)

Ecotourisme : Forme de tourisme alternatif centré sur la découverte de la nature. Il privilégie l'observation, l'interprétation, l'éducation et l'étude des milieux naturels. Il correspond non seulement à la découverte des paysages, de la faune et de la flore d'une région mais aussi à celle de ses habitants. (*ECOtourisme Magazine*)

Exploitation agricole : unité de production remplissant les trois critères suivants :

- produire des produits agricoles ;
- avoir une gestion courante indépendante ;
- atteindre un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

Ce seuil a été défini de la façon suivante :

- une superficie agricole utilisée au moins égale à un hectare ;
- ou une superficie en cultures spécialisées au moins égale à 20 ares ;
- ou une activité suffisante de production agricole, estimée en cheptel, surface cultivée ou volume de production.

(*INSEE*)

Pastoralisme : système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit sur l'exploitation même, soit dans le cadre de la transhumance ou du nomadisme. (*Réunion thématique d'experts sur les paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen, Meyrueis, 2007*).

Paysage culturel : selon la terminologie UNESCO, un paysage culturel est représentatif des œuvres conjuguées de l'être humain et de la nature.

Sigles et acronymes

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

BMC : Blanche du Massif Central

CNBL : Comité National Brebis Laitière

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DPU : Droits à Paiement Unique

EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

ha : hectares

ICHN : Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels

IGP : Indication Géographique Protégée

MAE : Mesures Agro-Environnementales

PAC : Politique Agricole Commune

PHAE : Prime Herbagère AgroEnvironnementale

UGB : Unité Gros Bétail

UMO : Unité de main-d'œuvre

UNESCO : (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization),
institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies, constituée
en 1946 pour protéger les libertés humaines et développer la culture.

SAU : Surface Agricole Utilisée

SFP : Surface Fourragère Principale

SIQO : Signe d'Identification de Qualité et d'Origine

Introduction

Le Bien Causses et Cévennes est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011. Il s'agit d'un territoire de 6 268 km², qui s'étend à la fois sur les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère. L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes, déléguée par l'Etat pour coordonner les actions de préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du Bien, doit fournir un rapport périodique, réclamé par l'UNESCO tous les six ans, pour le suivi de l'état de conservation du Bien Inscrit. C'est dans ce contexte que l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes a fait appel à nous afin de dresser un état zéro des formes d'exploitation agro-pastorales présentes sur le Bien, à partir de la documentation concernant l'agropastoralisme méditerranéen, qui permettra de suivre son évolution dans le temps.

L'objectif de ce projet était donc de décrire les systèmes d'élevage du territoire des Causses et des Cévennes et d'explicitier les différentes formes d'agropastoralisme, ainsi que leurs filières de valorisation sous signe de qualité, sous la forme d'une monographie. Nous devons établir différents indicateurs de suivi de ce système, afin d'analyser son évolution au cours du temps et de s'assurer de sa pérennité. La finalité de ce projet était donc d'établir un document de base pour le suivi de l'évolution des systèmes agro-pastoraux sur le Bien. Cette étude devait aussi permettre de faire ressortir les fragilités de certains systèmes. L'enjeu de ce projet étant, à long terme, la conservation des paysages culturels de l'agropastoralisme dont les espaces ouverts sont les attributs les plus représentatifs.

Cette analyse portait sur le cœur du Bien ainsi que sur la zone tampon, qui peut être le lieu de transhumance à certaines périodes de l'année. L'Entente interdépartementale nous a suggéré de diviser ce Bien en différentes zones. Ceci a été effectué via la sectorisation du territoire en petites régions fondées sur des caractéristiques biogéographiques qui ont conditionné dans le temps les différents systèmes d'élevage propres aux régions. Nous avons pris en considération toute la diversité des systèmes herbivores, sans tenir compte des élevages porcins ou avicoles, très largement minoritaires et dont l'impact sur le Bien est résiduel comparé aux systèmes bovins, ovin, caprins et équins.

Notre étude s'est fondée sur une base bibliographique, à partir de laquelle nous avons créé et complété des fiches permettant de caractériser les différents systèmes d'élevage présents sur le Bien Inscrit. La principale difficulté de ce projet résidait donc dans l'hétérogénéité de la bibliographie qui s'avérait parfois limitée concernant certains critères, notamment économiques.

Nous disposions d'un budget maximal de 2000 € qui devait être utilisé pour financer des sorties sur terrain afin de compléter la bibliographie par des entretiens auprès d'exploitants. Malheureusement, nous n'avons pas pu concrétiser cet aspect du projet en raison de la trop forte pression déjà exercée sur les éleveurs. Ces derniers sont très pris par les exigences de la PAC en raison des déclarations de surfaces et des contrôles. Ils sont aussi préoccupés par la prédation croissante par le loup.

I- Intégration de la demande par division du Bien Inscrit en secteurs agricoles

1- Répartition des systèmes d'élevage selon des zones géographiques

a) Découpage du Bien Inscrit au patrimoine de l'UNESCO en secteurs

Afin de dresser un état des lieux des systèmes d'élevage présents sur le Bien Inscrit, nous avons découpé ce territoire en cinq petites régions agricoles distinctes par leur localisation, leur topographie, leur paysage, ainsi que leur type d'élevage. Ces petites régions agricoles nous ont été fournies par l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes.

Nous distinguons,

- à l'Ouest : les Causses Méridionaux et les Causses Septentrionaux ;
- à l'Est : le Mont Lozère, les Basses Cévennes et les hautes Cévennes.

Nous nous sommes, ensuite, chargées de les faire apparaître sur une carte (**Figure 1**) à l'aide du logiciel Qgis et des données fournies par l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes. Pour une raison pratique, le découpage présenté ci-dessous a été fait à l'échelle communale. Il est donc légèrement imprécis car certaines communes peuvent se trouver à cheval sur plusieurs zones.

Carte des secteurs du Bien UNESCO Causses-Cévennes

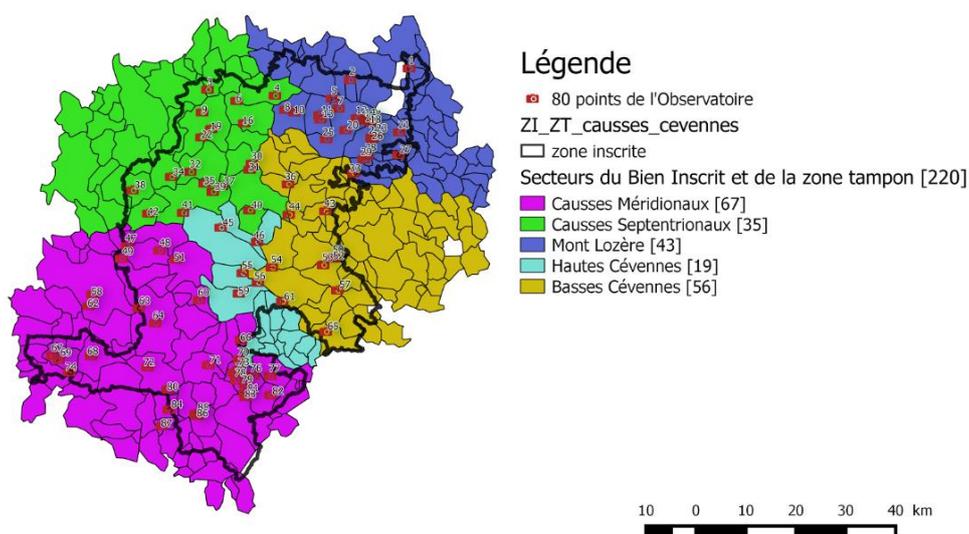


Figure 1 : Découpage du Bien en secteurs
(Source : Création personnelle)

b) Critères de différenciation des systèmes d'élevage présents sur le Bien Inscrit selon les secteurs

Les systèmes d'élevage présents sur ces régions répondent à des stratégies différentes d'adaptation au milieu.

On distingue :

- ❖ le Mont Lozère : milieu ouvert abritant principalement des élevages bovins, ovins allaitants et secondairement des élevages caprins avec transformation fromagère ;
- ❖ les Causses Septentrionaux (Causse de Sauveterre et Causse Méjean) : milieux ouverts regroupant principalement des systèmes ovins et bovins laitiers, et secondairement des systèmes ovins allaitant, bovins allaitants, caprins, et chevaux d'endurance ;
- ❖ les Basses Cévennes : milieux très boisés, systèmes ovins allaitants et caprins avec et sans transformation fromagère ;
- ❖ les Hautes Cévennes (zones sommitales du Mont Aigoual) : milieux moins boisés que les Basses Cévennes, zones de transhumance pour les élevages bovins ;
- ❖ les Causses Méridionaux : regroupant le Causse Noir très boisé caractérisé surtout par des systèmes ovins allaitants, le Causse Bégon, de Campestre, de Blandas et le Causse du Larzac recouverts par des landes ainsi que des parcours, et regroupant des systèmes majoritairement ovins lait.

2- Diversité des systèmes d'élevage

La réalisation des fiches "systèmes d'élevage" (**Annexes 10 à 46**) et la grande hétérogénéité de notre bibliographie ont permis de faire ressortir des types d'élevage (**récapitulatif Tableau 1**) actuellement représentatifs des différentes régions agricoles du Bien (**Figure 1**). Ces systèmes, qui peuvent sembler redondants d'une région à une autre, évolueront peut-être de manière différente. C'est pourquoi il est important de conserver une fiche pour chaque système au sein de chaque région.

a) Les Causses Méridionaux



Figure 2 : Photographie des Causses du Larzac
(Source : Wikipédia)

En ce qui concerne les Causses Méridionaux (**Annexes 11 à 19**), nous avons distingué deux systèmes ovins allaitants de races respectives Blanche du Massif Central et Lacaune viande. Ces deux systèmes présentent des stratégies très différentes. En effet les exploitations en BMC, pour la plupart en GAEC souscrivant à une CUMA, sont généralement plus importantes en surface et en nombre de brebis que les exploitations en Lacaunes, plutôt en structures individuelles. Néanmoins ces deux systèmes sont en autonomie fourragère et vendent leur produit sous Label Rouge.

Cette région présente aussi des systèmes ovins laitiers. Nous pouvons en distinguer six selon leur intensité et la date de traite. La majorité des systèmes sont en vente exclusive pour Roquefort (la marque Fédou est seulement présente sur les Causses Septentrionaux). On trouve aussi une volonté de certains éleveurs de produire sous le label Agriculture Biologique, mais ces exploitations sont encore très minoritaires et ont du mal valoriser leur produit.

Nous avons aussi mis en évidence, dans ce secteur, des exploitations qui regroupent les systèmes ovins laitiers et bovins allaitants. Elles possèdent généralement un grand troupeau (supérieur à 300 brebis) de Lacaune dont le lait est produit à destination de l'entreprise Roquefort, et quelques vaches de race Aubrac en pâturage toute l'année.

b) Les Causses Septentrionaux

Sur les Causses Septentrionaux, nous avons souligné une grande diversité de systèmes d'élevage (**Annexes 20 à 30**). Ce territoire présente des systèmes bovins laitiers, de race Montbéliarde (avec croisement en charolais pour la production de veaux de boucherie), qui produisent sous les AOC "Bleu des Causses" et "Bleu d'Auvergne".



Figure 3 : Photographie des Causses Méjean
(Source : Wikipédia)

Il existe divers types de systèmes ovins dans ce secteur. Sur le Causse Méjean, les systèmes ovins laitiers sont en valorisation Fédou, Roquefort ou vendent aux deux entreprises. Ce sont de grandes exploitations de près de 400 hectares et de plus de 400 brebis Lacaunes. Certaines exploitations, de plus petite surface, sont passées en Agriculture Biologique mais valorisent toujours leur lait avec l'AOP Roquefort. Les systèmes en ovins allaitants possèdent entre 500 et 600 brebis appartenant à la race Blanche du Massif Central. Les produits vendus sont, pour la majorité, des agneaux lourds sous l'IGP "Agneaux de Lozère".

Les Causses Septentrionaux abritent aussi des systèmes caprins, d'une centaine de chèvres, qui produisent du fromage vendu sous l'AOC Pélardon. Ces systèmes ne sont pas en autonomie fourragère.

Nous distinguons également dans cette zone, des systèmes équins désignés par l'appellation "chevaux d'endurance". Ces exploitations vendent des chevaux de compétition et ont généralement une activité annexe de pension pour chevaux.

c) Les Hautes Cévennes

Les Cévennes, à l'Est du Bien Inscrit, regroupent des systèmes caprins et des systèmes ovins allaitants (**Annexes 31 à 35**).

Parmi les systèmes caprins, nous distinguons les systèmes caprins laitiers sans transformation fromagère des systèmes avec transformation fromagère. Les exploitations ne réalisant pas de transformation à la ferme sont

généralement plus grande (environ 100 chèvres pour 80 hectares). La durée minimum de pâturage imposée par l'AOC Pélardon est diminuée car l'altitude est plus élevée que dans les vallées cévenoles. La vente du lait s'effectue en circuit long à la coopérative de Moissac. En revanche, les exploitations qui réalisent une transformation sont de taille inférieure. Certaines utilisent les châtaigneraies pour le pâturage. La vente du fromage s'effectue plutôt en circuit court, et peut se faire sous l'appellation Pélardon.

Les Hautes Cévennes sont surtout des lieux d'estive, qui regroupent parfois de grands troupeaux ovins (regroupement de plusieurs éleveurs) ou bovins sur ses parcours.



Figure 4 : Paysage de Dourbies (Hautes Cévennes)
(Source : Wikipédia)

d) Les Basses Cévennes

En ce qui concerne les systèmes ovin allaitant des vallées cévenoles (**Annexes 31 à 36**), ceux-ci sont généralement composés de 300 brebis, sur 500 hectares. Les produits sont, pour la majorité, des agneaux légers vendus en circuit long, avec export vers des pays d'engraissement (Espagne), ou en vente directe, sur Montpellier, au moment de l'Aïd et Kebir (système plus marginal). Ces exploitations effectuent un pâturage sur parcours pratiquement toute l'année et utilisent les châtaigneraies et les chênaies du territoire. Néanmoins, deux stratégies émergent de ces systèmes. Certaines exploitations, de forme juridique individuelle, prennent part à l'agro-tourisme en servant de gîtes ou en organisant des visites de la ferme. Les autres exploitations, en GAEC, cumulent leur activité d'élevage à celle de la culture et de la commercialisation d'oignons doux des Cévennes. Nous n'avons pas trouvé de trace d'agro-tourisme pour ces exploitations.

Les systèmes caprins laitiers sont très dynamiques dans cette région, on en distingue deux. Le premier concerne les éleveurs ayant choisi de transformer eux même leur production laitière, la transformation et la commercialisation de leurs produits en circuit court (marchés...) occupent la moitié de leur temps. Les exploitations livrant directement leur lait à la coopérative de Moissac économisent ainsi du temps sur ces activités et peuvent se permettre un plus gros troupeau (une centaine de chèvre contre soixante dans le premier système).

Le parcours est limité par la difficulté d'accéder au foncier, les systèmes ne sont pas autonomes en fourrage.

Ce secteur abrite aussi des systèmes mixte ovins allaitants et caprins laitiers. Cependant, le troupeau d'ovins est largement majoritaire et participe quasiment à lui seul au revenu de l'exploitation. Les agneaux lourds sont vendus en circuit court.

e) Le Mont Lozère

Sur le Mont Lozère, les systèmes bovins allaitants dominent (**Annexes 38, 39, 40**). Nous distinguons : les systèmes "naisseur alourdisseur", "naisseur avec génisses de boucheries", "reproducteurs". Ces systèmes diffèrent principalement par le type de produit vendu. Certains systèmes en bovin allaitant possèdent aussi un élevage équin de type cheval de trait (**Annexe 37**). Ces systèmes ont tendance à avoir une plus forte pression de pâturage et commercialisent, en plus, de la viande équine ainsi que des poulains à des centres équestres.

Nous trouvons aussi des systèmes bovins laitiers, avec transformation fromagère (**Annexe 42**), qui peuvent présenter le label Agriculture Biologique (**Annexe 41**).

Sur le Mont Lozère, les systèmes caprins laitiers effectuent la transformation à la ferme (**Annexe 43**). La valorisation des produits peut se faire avec l'AOC Pélardon (**Annexe 44**).



Figure 5 : Photographie du Mas Camargues sur le Mont Lozère
(Source : Wikipédia)

Ce secteur est aussi marqué par des systèmes d'élevage ovin allaitant qui sont soit sédentaires (**Annexe 45**), soit transhumants (**Annexe 46**). Dans ce dernier cas, la période l'année sur parcours est beaucoup plus étendue et les éleveurs pratiquent l'estive.

Tableau 1 : Récapitulatif des différents systèmes selon les secteurs agricoles

Secteur agricole et n° de fiche (annexe) correspondant	Système d'élevage	Transformation à la ferme	Vente directe	Valorisation sous SIQO	Appartenance à une CUMA	Agro- tourisme
Causses Méridionaux (14→19) 13	Ovin allaitant			x	x	x
	Ovin laitier			x	x	
	Ovin laitier/ Bovin allaitant			x	x	
Causses Septentrionaux (21, 22) (26) (27→30) (25) (23)	Bovin laitier	x		x		
	Ovin laitier <i>pour la marque Fédou</i>					
	Ovin laitier <i>en valorisation Roquefort</i>			x	x	
	Ovin allaitant			x	x	x
	Caprin	x	x	x		
Cévennes (32) (33) (35)	Caprin	x	x			
	Caprin <i>en valorisation Pélardon</i>	x	x	x	x	
	Ovin allaitant		x			x
Mont Lozère (38→40) (42) (43) (44) (45) (46)	Bovin allaitant			x		
	Bovin laitier	x		x		
	Caprin	x	x			
	Caprin <i>en valorisation Pélardon</i>	x	x	x		
	Ovin allaitant sédentaire			x	x	
	Ovin allaitant transhumant			x		

3- Evolution des systèmes

Les différents systèmes présents sur ce territoire présentent des dynamiques d'évolution différentes. En effet, les stratégies de valorisation des ressources fourragères diffèrent d'un système à un autre et d'une région à une autre.

La pression de pâturage, et donc l'impact sur le milieu, varie selon les systèmes. Dans les Causses Méridionaux, le pâturage est très pratiqué par les systèmes ovins (8 mois par an en moyenne pour les systèmes ovins lait, jusqu'à 10 mois par an pour les systèmes ovins viande). Les exploitations utilisent beaucoup les parcours dans ce secteur et participent donc au maintien du

paysage, et donc à la pérennité des systèmes pastoraux extensifs. L'utilisation des parcours est aussi très répandue dans les Causses Septentrionaux par les systèmes ovins (d'Avril à Novembre pour les systèmes allaitant, d'Avril à Novembre ou de Juin de Décembre pour les systèmes en lait). Les systèmes caprins et ovins des Cévennes participent à l'entretien des châtaigneraies même si la pression de pâturage est plus faible que sur les Causses. Cependant l'augmentation globale des charges extérieures induit une augmentation de la pression globale de pâturage.

De plus, la modification de la PAC, notamment au niveau des primes, va aussi entraîner un développement différentiel des types d'élevage. Les nouvelles Mesures Agro-Environnementales génèrent de fortes contraintes, notamment au niveau du système caprin. L'ICHN est annexé à la valeur de la terre, son entretien, ce qui pondère cette aide. De plus, les prairies sont mieux valorisées. Il est aussi difficile, pour un exploitant n'étant actuellement pas sous MAE, d'en contracter une l'année suivante.

Nous pouvons aussi constater une émergence de certaines filières "bio", notamment au niveau des systèmes ovin laitier des Causses Méridionaux, et des systèmes ovin laitier et bovin laitier des Causses Septentrionaux. Cette nouvelle forme de valorisation rencontre cependant des difficultés, notamment en ce qui concerne l'alimentation des troupeaux et la gestion du pâturage.

De plus, il existe une incertitude concernant la filière laitière liée au Fedou. En effet, les producteurs du rayon Roquefort peuvent désormais se regrouper en Organisation de Producteurs pour négocier un contrat collectif, notamment pour le prix du lait. Chaque producteur doit faire un choix entre la contractualisation directe avec son industriel ou la contractualisation proposée par une Organisation de Producteurs. Ce changement risque d'entraîner une perte des effectifs pour l'entreprise Fédou au niveau d'éleveurs qui fournissaient les deux entreprises.

A cet instant zéro du Bien Inscrit, nous pouvons donc observer divers systèmes qui semblent redondants d'une région à une autre. Notre bibliographie, qui diffère selon les secteurs, prouve que certains systèmes existent bien sur différentes régions mais leur stratégie et leur dynamique d'évolution tendent à les faire évoluer différemment.

Synthèse partielle :

Nous avons donc découpé le Bien géographiquement en secteurs agricoles, permettant d'identifier au mieux les systèmes d'élevage propres à chaque région. Ces secteurs sont : les Causses Septentrionaux, les Causses Méridionaux, le Mont Lozère, les Basses Cévennes et les Hautes Cévennes. Ils témoignent d'une grande diversité de systèmes d'élevage au sein de chaque secteur. La diversité des systèmes d'élevage n'est toutefois pas répartie de la même manière entre les différents secteurs. Ces systèmes présentent des filières de valorisation différentes selon les régions, qui sont les témoins des diverses stratégies suivies.

II- Gestion de la ressource bibliographique

1- Choix de la bibliographie

a) Personnes ressources

Afin de mener ce travail à bien, nous nous sommes appuyées sur l'aide de nombreuses personnes compétentes dans le domaine.

Nous avons tout d'abord cherché à comprendre le territoire des Causses et des Cévennes et l'ancrage de l'élevage dans ces régions. Nous avons donc effectué trois visites de terrains sur le Bien (**Annexe 5**), dont l'une d'elle a été guidée par Patrick Aumasson. Sur place, nous avons également questionné Camille Davoult, directrice de la coopérative Fromagerie des Cévennes, et Jean Flayol, éleveur et ancien président de la coopérative Fromagerie des Cévennes. Ces interviews nous ont permises de mieux comprendre le fonctionnement et les difficultés de toute la filière caprine Pélardon sur les Cévennes.

Pour créer la carte des secteurs agricoles (**Figure 1**), nous avons utilisé les données Qgis fournies par Stéphane Ritzenthaler de l'Entente interdépartementale des Causse et des Cévennes.

Afin de nous aider dans la recherche des informations nécessaires à la construction et au remplissage de nos fiches systèmes, nous avons demandé de la bibliographie auprès de personnes dans différents organismes. En premier lieu, de la bibliographie nous a été fournie par Magali Jouven, Marie-Odile Nozière et Patrick Aumasson. Ces documents sont de nature variées (articles, rapports étudiants, analyses scientifiques ...). La combinaison de tous ces documents nous a permis de nous construire une vision globale de l'agropastoralisme sur le Bien UNESCO Causses et Cévennes. C'est à partir de ces informations que nous avons construit les fiches systèmes.

Pour faciliter le remplissage de nos fiches systèmes, nous nous sommes adressées aux membres du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CENLR). Au mois de juin, nous avons rencontré Sébastien Girardin, Guilhem Dessailly et Jessica Huron qui travaillent tous les trois sur les projets LIFE et MILOUV. A cette occasion, nous avons discuté de nos fiches systèmes et nous avons récupéré une importante bibliographie comprenant notamment des cas-types, des articles scientifiques et des articles de vulgarisation.

b) Prospection de bibliographie supplémentaire

Une partie des documents nous a été fournie par nos tuteurs dès le lancement du projet. Il s'agissait principalement de thèses et de rapports de stage qui nous ont été utiles pour le remplissage d'un petit nombre de fiches. Pour compléter les fiches partiellement remplies après cette première lecture, ou entièrement vide, nous avons continué nos recherches d'informations sur internet.

Nous avons commencé par rechercher différentes thèses et rapports de stage sur des moteurs de recherches de différents pays (France, Etats-Unis). Mais nous nous sommes confrontées à une difficulté majeure : un grand nombre des documents auraient pu être très utiles si leur date de parution n'avait pas été si ancienne. En effet pour dresser un état zéro du Bien nous devions nous cantonner à de la bibliographie postérieure à 2010.

Nous avons eu, grâce à Madame Nozière, un aperçu des fiches cas type établies par les différentes chambres d'agriculture présentes sur le Bien Inscrit. Nous avons donc passé en revue les sites internet des chambres d'agriculture de Lozère, de l'Hérault, du Gard et de l'Aveyron afin de les retrouver. Un certain nombre de cas type concernant les ovins, les caprins, les bovins et les chevaux d'endurance a ainsi été récupéré. Nous avons également trouvé sur ces sites différents rapports agrestes et un compte-rendu du recensement agricole effectué en 2010. Ces documents nous permettront de compléter les indicateurs concernant le nombre d'exploitation du système et des différentes formes juridiques.

Pour compléter nos indicateurs relatifs aux filières, nous sommes allées rechercher les cahiers des charges des différentes appellations sur le site internet de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité). Nous avons donc eu des renseignements sur les cinq AOC présentes, les trois IGP et les différents labels.

Monsieur Aumasson nous a conseillé d'utiliser le site "Bienvenu à la ferme" afin de compléter notre partie sur l'écotourisme. Nous avons suivi son conseil en poussant notre recherche sur d'autres sites de tourisme comme "accueil-cévennes.fr". Outre de nous rendre compte du dynamisme du tourisme dans cette région, la lecture de ces sites nous a permis de mieux appréhender les activités annexes présentes dans les exploitations. En effet les agriculteurs actifs sur ces sites décrivent parfois avec précision les activités présentes sur leur exploitation. Cependant, nous n'avons pas observé de corrélation entre un type d'élevage, ou une petite région agricole, et ces activités agrotouristiques. Au niveau de nos fiches, nous avons donc décidé de réduire cette caractéristique à la seule indication de présence ou non d'activité agro-touristique.

2- Gestion de la bibliographie

Le cœur de notre travail consistait à regrouper, lire et utiliser la bibliographie disponible sur les différents systèmes d'élevage présents sur le territoire. Devant la grande quantité d'ouvrage et sa diversité nous avons essayé d'élaborer un système suffisamment efficace pour ne pas passer à côté d'aucune information.

Tout d'abord, il fallait que la bibliographie récupérée par les différents membres de l'équipe soit disponible pour l'ensemble du groupe. Nous avons ainsi créé une dropbox qui contenait l'ensemble de la bibliographie disponible sous format informatique, comme le recensement de 2010 effectué par agreste ou encore les fiches cas type. Les documents sous format papier (et le film) remis par nos personnes ressources étaient regroupés chez la même personne

qui tenait un registre lorsqu'une autre personne l'empruntait. Cette gestion de nos sources nous a permis de n'égarer aucun document et de permettre à chacun de les consulter à son rythme.

Afin d'être certaines que la bibliographie soit lue dans son ensemble, nous avons tenu un fichier Excel (consultable sur la Dropbox) dans lequel apparaissait le nom de l'ouvrage suivi par le nom de la ou des personnes l'ayant consulté. Au début, nous avons utilisé ce système afin de nous répartir la lecture des thèses, nous l'avons conservé pour la lecture des autres sources car il était très efficace et nous permettait de cibler la bonne personne en cas de questions sur le document.

Lorsque les documents étaient trop imposants (thèses ou mémoires de stage), des résumés étaient rédigés afin de souligner les idées principales. Ces résumés, également présents sur la Dropbox, permettaient aux autres membres de cibler plus rapidement les sources à lire et à confronter aux fiches systèmes.

Les fiches systèmes étaient complétées au fur et à mesure de la lecture des différents ouvrages. Lorsque la personne avait fini sa lecture, elle devait compléter un tableau Excel (consultable sur la Dropbox) comprenant les titres des différentes fiches et les intitulés des différentes cases. Un code couleur avait été mis en place : si la case était surlignée en vert, cela impliquait que l'information était complétée, en blanc, la donnée n'avait pas encore été trouvée dans la bibliographie et en rouge la donnée était manquante ou erronée (c'est-à-dire qu'elle contredisait une autre donnée trouvée dans une bibliographie plus récente). Enfin, une dernière case donnait la dernière mise à jour. Ce fichier a permis plusieurs choses. Tout d'abord, nous pouvions vérifier que la fiche cas type présente sur la Dropbox était bien la dernière version. Cette solution a été choisie après la perte de plusieurs versions lorsque nous fonctionnions via des clés USB ou seulement avec la Dropbox. Ensuite, si un des membres du groupe se souvenait avoir lu une des informations notée manquante sur le fichier, il pouvait rapidement compléter la case. Enfin, il nous permettait de mesurer l'avancement de notre travail et le degré de remplissage de nos fiches. Nous pouvions ainsi concentrer nos recherches bibliographiques sur les systèmes ou les rubriques majoritairement blanches.

La seconde difficulté d'une si large bibliographie était de pouvoir retrouver rapidement d'où provenait exactement les données dans nos fiches cas type. Nous complétions nos fiches cas type en remplissant des cases. Il nous arrivait ainsi de remplir une même case à partir de données extraites dans deux, voire trois, sources différentes. La différenciation des sources en les numérotant nous paraissait périlleuse et peu pratique pendant la phase de remplissage des fiches. Nous avons donc élaboré, une nouvelle fois, un code couleur, attribuant, au sein d'une fiche, une couleur à chaque source. Pour retrouver facilement la source à partir de la couleur, le titre de la source était écrit dans sa couleur dans la bibliographie de chaque fiche. Cela nous permettait ainsi, d'un simple coup d'œil, de voir la diversité des sources ayant permis le remplissage de la fiche. Nous pouvions également relever la contribution de chacune des sources dans la fiche système.

Notre système peut paraître compliqué ou fastidieux, nous avons mis du temps à le mettre en place mais il semble être une solution satisfaisante aux différents problèmes que nous avons rencontrés dans la gestion de notre bibliographie. Nous pensons, grâce à lui, avoir tiré un maximum d'informations

de la bibliographie possédée et de gérer au mieux le temps de lecture en évitant des oublis ou des doublés. Et enfin cette bonne gestion de la bibliographie nous a permis de multiplier nos sources en ciblant nos recherches.

3- Conséquences de la diversité de la bibliographie

Nous avons vu dans la partie précédente que la bibliographie présente était très hétérogène de par son origine et son format. Une troisième difficulté était donc de choisir la source la plus pertinente, surtout lorsqu'une même case des fiches était remplie grâce à plusieurs documents. Nous avons ainsi des mémoires et des thèses écrites par des membres d'Associations de Pastoralisme et par des ethnologues, qui ne centraient donc pas leur travail de la même manière. Nous avons également des rapports des interviews que nous avons effectués auprès des experts ou présents dans le film, des cas types, des sites internet...

Tout d'abord nous avons choisi d'écarter toute bibliographie antérieure à 2010, car nous avons besoin de dresser un bilan du Bien tel qu'il pourrait être aujourd'hui. Nous avons choisi de conserver les cas types car, même si nous avons conscience que ce sont de simples modèles théoriques, nous savons qu'ils ont été effectués par des spécialistes s'inspirant des conditions réelles.

Un des autres problèmes majeurs lié à la diversité de nos sources était l'échelle d'étude des différentes sources. Nous avons en effet effectué un découpage du Bien qui se retrouvait rarement tel quel dans les documents. Des documents concernaient parfois un territoire bien trop vaste et dépassant les limites du Bien (par exemple sur le département de la Lozère), nous avons choisi de les écarter. D'autres, en revanche, englobaient plusieurs de nos secteurs, par exemple Causses Septentrionaux et Méridionaux. Se posait alors la question de ne faire qu'une fiche commune aux deux secteurs ou d'en faire deux identiques pour chacun de nos découpages. Nous avons choisi la seconde option car nous avons conscience que des systèmes se trouvant sur des secteurs différents et qui sont aujourd'hui identiques peuvent évoluer différemment sous la pression de contextes qui leurs sont propres.

Enfin, notre bibliographie était très hétérogène au niveau du nombre de documents concernant un système d'élevage ou un secteur. Nous avons, par exemple, plusieurs documents sur les vallées cévenoles alors que nous n'en avons pas sur le Mont Aigoual. De la même manière, les systèmes ovins sont relativement bien décrits alors que les bovins du territoire sont quasiment absents dans la bibliographie.

L'hétérogénéité de remplissage de nos fiches systèmes découle directement de celle de notre bibliographie : certains systèmes emblématiques (caprin dans les Cévennes) sont extrêmement bien documentés et nous avons même pu confronter les sources. Pour d'autres, en revanche, nous sommes au

regret de fournir des fiches relativement vides en raison de l'absence de recherche et d'étude dessus.

Synthèse partielle :

Nous nous sommes appuyées sur une large bibliographie que nous avons trouvée soit par nos propres moyens, soit grâce aux professionnels. Face à la quantité de documents utilisés, nous avons dû mettre un place un important système de gestion bibliographique. Nous avons également dû gérer l'hétérogénéité des informations rencontrées afin de créer des fiches cohérentes.

III- Choix des rubriques pour la réalisation des fiches “systèmes d’élevage”

1- Choix d’indicateurs pertinents pour la description des systèmes d’élevage présents sur le bien

Le but de notre PEI était d’élaborer, pour l’Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes, un recueil contenant des fiches décrivant les différents systèmes d’élevage présents sur le Bien.

Une de nos première tâche a donc été de trouver des indicateurs pertinents permettant de décrire de manière la plus complète et sans redondance ces différents systèmes. Ces indicateurs devaient également être transposables, c’est à dire applicable à chacun des systèmes. Ils pouvaient ainsi, dans un premier temps, permettre la distinction de deux systèmes semblables mais non identiques, et dans un second temps ils permettront d’effectuer des comparaisons entre systèmes.

Les premiers indicateurs ont été relevés lors de la première lecture de la bibliographie par les membres du groupe : chacun devait lire un certain nombre de rapports et/ou thèses et devait relever au fur et à mesure de sa lecture les termes redondants décrivant les différents systèmes présents. Suite à cette lecture, un premier tri a eu lieu afin de discuter de la pertinence des indicateurs relevés par chacune. Les indicateurs identifiés permettaient, dès le début, une bonne description du troupeau. Lorsqu’un nombre suffisant d’indicateurs a été relevé, nous les avons regroupés par grandes thématiques. A savoir : un ensemble d’indicateurs décrivant le troupeau, un autre les différentes terres utilisées sur l’exploitation, une partie décrivant les filières de valorisation et une dernière concernant les exploitants en eux même.

Cette première série d’indicateurs a été proposée à nos tuteurs qui l’ont alors complétée, notamment sur des questions portant sur les méthodes et les résultats de la reproduction du troupeau. Lors de cette réunion, un plan logique des fiches a été établi :

- la première partie regroupe les éléments de structure de l’exploitation
- la seconde partie est relative à la gestion du troupeau
- et enfin la dernière sert de conclusion à la fiche en donnant une idée de la pérennité du système étudié.

Nous avons également eu accès, grâce à madame Nozières, aux fiches cas type établies par les différentes chambres d’agriculture. Nous nous en sommes donc fortement inspirées pour trouver de nouveaux indicateurs.

Nous nous sommes appuyées sur le projet MILOUV, dont l’objectif est de contribuer à améliorer l’état de conservation des habitats agro-pastoraux en régions méditerranéennes et subméditerranéennes. Notre rencontre avait pour but de leur présenter notre projet afin d’être sûr que nous ne recouperions pas les études qu’ils avaient déjà mené. Cette rencontre a été très instructive tant sur la compréhension des enjeux et de la gestion des parcours que pour l’évolution des fiches systèmes. En effet, après une étude commune, un certain nombre d’indicateurs concernant l’utilisation des pâtures, la gestion des parcours et l’alimentation du bétail en bâtiment ont été rajoutés aux fiches.

Une sortie sur le terrain a été organisée le 15 Juin 2015 en présence de Monsieur Aumasson afin de faire un premier bilan des fiches et de s'imprégner du territoire étudié. Cette sortie a permis de relever de nouveaux indicateurs et d'en écarter d'autres qui ne paraissaient pas pertinents pour le commanditaire. La visualisation des exploitations dans leur milieu a permis d'affiner la fiche sur les parties concernant le matériel et les bâtiments. Par exemple, une sous-partie concernant les bâtiments de l'exploitation a été rajoutée afin d'étudier notamment leur intégration dans le paysage.

Les fiches créées ont été soumises à l'ensemble des intervenants de ce PEI lors d'une réunion tripartite le 25 Juin. Cette réunion consistait à présenter un par un les différents indicateurs, leur pertinence, à expliquer les différentes parties de nos fiches et les conclusions que nous pourrions tirer de chacune d'elles. Dans l'ensemble, une grande partie des indicateurs a été approuvée, mais Monsieur Aumasson a souhaité que nous creusions plus la partie économie, notamment la contractualisation de MAE mais aussi l'écotourisme. Cette partie sur l'économie paraissait également très importante pour notre représentant professionnel Monsieur George Zinsstag. Ils ont également relevé l'absence, dans nos fiches, d'indicateurs permettant la description d'un second troupeau au sein d'une même exploitation.

La finalisation du modèle de fiche (**Annexe 10**) s'est faite après une longue période de lecture de la bibliographie. En effet, après une mise en commun des fiches déjà remplies, nous nous sommes rendues compte que certains indicateurs n'étaient pas clairement définis ou se recoupaient. L'ensemble du groupe a donc décidé de les écarter des fiches.

2- Utilisation et lecture des fiches « système d'élevage »

Les fiches « système d'élevage » permettent d'appréhender les caractéristiques d'un type d'élevage, associé à un secteur agricole du Bien Inscrit, à l'aide de trois grandes caractéristiques : la structure globale de l'exploitation, sa conduite, ainsi que les perspectives, enjeux et menaces du système.

La rubrique « structure globale » permet d'évaluer la dimension de l'exploitation et sa portée à l'échelle du paysage.

Dans la première partie, les surfaces sont données en hectares et les valeurs représentent des moyennes calculées à partir de valeurs obtenues sur plusieurs exploitations d'un même type. Les troupeaux sont classés par ordre d'importance dans l'activité, c'est-à-dire que nous présentons par ordre décroissant de part du chiffre d'affaire qu'ils représentent. En ce qui concerne le cheptel, cette case ne comptabilise que les femelles reproductrices. La partie concernant la structure humaine de l'exploitation donne un premier élément en rapport avec la pérennité de l'exploitation. Elle permet de prévoir d'éventuelles difficultés en rapport avec la transmission, mais aussi de comprendre l'importance du noyau familial dans la gestion de l'exploitation ou encore la précarité de la main-d'œuvre. Par

exemple, une exploitation dont l'essentiel de la main-d'œuvre est bénévole hors famille sera sûrement dans une situation plus précaire qu'une exploitation avec des salariés. Nous donnons la forme juridique de l'exploitation qui revient majoritairement pour le type de système d'élevage concerné. Le type de bâtiment d'élevage permet de juger de la performance du système, ainsi que des efforts réalisés pour limiter les impacts sur le paysage. En effet un bâtiment construit avec les matériaux traditionnels de la région aura un impact visuel moins important.

La rubrique « conduite de l'exploitation » renseigne sur le degré d'intensification du système, ainsi que sur l'utilisation du milieu notamment pour l'alimentation des troupeaux.

La période de pâturage globale correspond à la durée totale de pâturage du troupeau. Concernant l'alimentation en bâtiment, les quantités distribuées sont données en matière sèche. Ceci permet d'établir des équivalents entre les différents types d'alimentation et permet donc de mieux comparer la part de l'alimentation faite en bâtiment entre les systèmes. Au sujet de la commercialisation des produits de l'exploitation, nous pouvons relier cette partie à l'économie de l'exploitation et évaluer les débouchés les plus fiables pour un système d'élevage. Plusieurs stratégies existent selon le type de produit vendu, le type de circuit privilégié et l'existence de formes de valorisation de la production.

La partie « perspectives, enjeux et menaces » doit nous permettre de juger de l'avenir du système d'élevage concerné à partir des indicateurs précédents. La pérennité du système dépend des caractéristiques liées au chef d'exploitation, de l'existence ou non d'une succession, ainsi que de la gestion de l'environnement (techniques d'entretien du paysage et conséquences de son utilisation). A l'heure actuelle cette partie reste encore à remplir car les données que nous avons en notre possession ne le permettaient pas.

Pour chaque système, nous donnons une approximation issue de la bibliographie du nombre d'exploitations concernées afin de juger de la représentativité de ce système au sein du Bien Inscrit. Cet élément sert aussi d'indice pour évaluer la durabilité du système.

Synthèse partielle :

La construction des indicateurs présents dans les fiches systèmes s'est faite après plusieurs étapes de réflexion et grâce au soutien de nombreux professionnels. Ces fiches permettent la compréhension d'ensemble des systèmes d'élevage grâce aux trois thèmes principaux : la structure globale de l'exploitation, sa conduite et les perspectives, enjeux et menaces. Cependant il nous a été très compliqué de remplir l'ensemble des indicateurs par manque d'informations, la bibliographie nous donnait généralement qu'une description partielle des systèmes.

IV- Analyse critique des fiches et perspectives d'amélioration

1- Analyse critique

Pour répondre à la commande de l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes qui était de dresser une monographie des systèmes d'élevage présents sur le Bien Inscrit au Patrimoine Mondial, nous avons commencé par nous imprégner de la bibliographie fournie par notre tutrice, afin de mieux comprendre l'environnement sur lequel nous allions travailler. A ce stade, nous n'avons pas encore réalisé les fiches "systèmes d'élevage". Ce travail de construction des fiches, de choix des différentes rubriques caractérisant les différents types d'élevage est venu plus tard. Cette chronologie des étapes d'avancement de notre projet nous a obligées, par la suite, à relire la bibliographie de départ sous un autre angle. Nous avons malheureusement mis du temps à prendre conscience que certaines informations manquantes pouvaient se trouver dans ces ressources de départ.

Au début du projet, lors de l'établissement de notre planning (**Annexe 5**), nous avons prévu de compléter et de valider nos données grâce à des entretiens compréhensifs auprès d'éleveurs (**Annexe 49**). Nous n'avons pas pu concrétiser cet aspect de notre projet en raison de la forte pression déjà présente sur les exploitants. Nos données reposent donc uniquement sur nos recherches bibliographiques et résultent d'une grande hétérogénéité des ressources auxquelles nous avons eu accès. En effet, certains ouvrages datent de plusieurs années et n'ont donc pas la valeur que des cas types ou des thèses datant de l'année dernière. C'est à ce niveau que nos résultats peuvent être remis en cause, même si nous avons veillé à ce que les sources les plus récentes prennent plus de poids.

L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes souhaite une mise en relation des systèmes avec leur impact sur leur environnement et l'ouverture des paysages. Nous avons, dans ce but, élaboré une rubrique "perspectives, enjeux et menaces" dans nos fiches "systèmes d'élevage" (**Annexe 10**). L'absence d'entretiens compréhensifs auprès d'éleveurs nous a contraintes à laisser ces cases vides. En effet, la bibliographie ne nous a pas permis de savoir quel était le ressenti des éleveurs par rapport à la pérennité des différents systèmes ou à l'environnement. Nous ne connaissons pas vraiment les stratégies des exploitants pour éviter la fermeture des paysages. Nous ne pouvons-nous baser que sur quelques témoignages, recueillis lors de nos sorties sur le terrain, pour signaler que beaucoup d'éleveurs ont une volonté de garder les paysages ouverts. Cependant, c'est surtout en vue d'améliorer la qualité de l'alimentation des troupeaux, et donc des produits vendus, par l'utilisation des parcours, ainsi que de diminuer les charges liées aux achats d'aliments pour les animaux.

2- Perspectives pour prolonger le travail

Malgré nos recherches approfondies, les fiches “systèmes d'élevage” qui en résultent sont encore susceptibles d'être complétées. En effet, les informations concernant les thématiques “structure humaine de l'exploitation”, “économie de l'exploitation” et “activités annexes” sont difficiles à se procurer sans effectuer d'enquêtes sur le terrain. Ces informations permettraient de prédire la pérennité des systèmes d'élevage. Elles sont donc essentielles pour permettre à l'Entente Interdépartementale d'anticiper la disparition de systèmes culturellement ou économiquement importants.

Pour répondre à son engagement de préservation du Bien, il serait donc intéressant que l'Entente Interdépartementale mène de nouvelles campagnes de recensement afin d'obtenir les informations que nous n'avons pas pu collecter. Les informations concernant la pérennité des systèmes devraient être recensées rapidement de la manière la plus complète possible afin de compléter l'état zéro, puis mises à jour régulièrement. Cette mise à jour peut se faire à un pas de temps variable selon la sensibilité de chaque système. En effet, un système d'élevage qui serait reconnu comme stable et solide à de l'état zéro nécessitera une attention moins accrue dans les premières années qu'un système dont la pérennité serait d'ores et déjà menacée. Il en est de même pour le suivi de l'impact sur le paysage. Il est plus intéressant de suivre régulièrement un système d'élevage ayant un fort impact paysager.

De plus, il nous a été fortement recommandé de ne pas soumettre les exploitants agricoles à de nouvelles enquêtes. Cependant, il nous paraît nécessaire de compléter ces données théoriques qui nous ont permis de dresser un état général du Bien au temps zéro avec des témoignages d'éleveurs. En particulier, il serait intéressant de connaître les différentes méthodes de gestion du paysage par les éleveurs, ainsi que leur degré d'utilisation du territoire.

Afin de pousser un peu plus le travail d'analyse de ces systèmes, nous pourrions rajouter d'autres indicateurs permettant de mieux distinguer les types d'exploitations. Concernant l'économie des exploitations, nous avons notamment pensé au revenu disponible, qui est l'un des indicateurs rendant compte de la situation réelle d'un éleveur. Nous n'avons pas pu le concrétiser car nous n'avons les informations requises pour assurer la fiabilité de ces données. Pour ce qui est des conditions d'élevage, il serait aussi intéressant d'ajouter une case « moyen de reproduction » (qui serait remplie par les termes « insémination » ou « monte naturelle »), ainsi qu'une autre case relative à la reproduction mais qui nous permettrait, celle-ci, de savoir si une race est pure ou non. Il serait aussi intéressant d'évaluer la part du fourrage dans l'alimentation.

3- Proposition de fiches visuelles destinées à un plus large public

Dans l'optique de diffuser ces fiches "systèmes d'élevage" à un public externe à l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes, nous avons pris l'initiative de retranscrire ces fiches sous un autre format, plus visuel, regroupant les informations clefs d'un système donné dans un secteur (**Annexes 6, 7, 8 et 9**). Ces fiches vont de pair avec la carte des différents secteurs (**Figure 1**). Un code couleur permet d'associer ces fiches synthétiques à un secteur du Bien Inscrit.

Dans ces nouvelles fiches, les informations sur les systèmes d'élevage sont conservées, mais condensées et réorganisée de manière plus lisible. Dans les deux premières parties des fiches, seules les informations disponibles à l'heure actuelle ont été inscrites. Ceci permet de condenser les fiches. On obtient ainsi une description complète d'un système d'élevage en seulement trois pages d'information au lieu de sept pages pour les fiches systèmes.

Afin de rendre ces fiches les moins lourdes possible et de réussir à transmettre une information claire, la priorité a été mise sur l'aspect visuel lors de leur construction. C'est pourquoi un maximum de données chiffrées est représenté sous forme schématique. Le pâturage est présenté sous la forme d'une frise permettant de visualiser les différentes périodes de pâturage au fil de l'année.

Sur cette version alternative de fiches, nous avons décidé de mettre l'accent sur la forme juridique de l'exploitation, le mode d'utilisation de la surface avec la pratique du pâturage, la conduite des troupeaux, l'existence d'activités annexes, et les circuits de vente. Ces fiches sont aussi à compléter avec le témoignage de certains exploitants, afin de connaître les filières de valorisation les plus viables et les fragilités de ces systèmes, et juger de leur pérennité.

Ces fiches plus claires et concises devront permettre au public de comprendre la diversité des systèmes d'élevage sur le territoire Causses-Cévennes. Elles permettront aussi aux autres organisations en lien avec le territoire UNESCO Causses-Cévennes d'identifier plus facilement les systèmes d'élevage à enjeux, qui auront besoin d'être soutenus afin de préserver la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien.

Synthèse partielle :

Une des difficultés du projet a été de trouver un moyen de gestion efficace pour la bibliographie. Nous avons également regretté le manque de contact avec les exploitants qui nous aurait permis de confronter nos fiches à la réalité et de compléter la partie « perspectives, enjeux et menaces ». Afin de compléter le travail qui a été fait, il serait intéressant de mener de nouvelles enquêtes complètes auprès d'exploitants.

Conclusion

Ces recherches nous ont donc permis de faire émerger les différents systèmes d'élevage co-existant sur le Bien Inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ces types d'élevage sont localisés et associés à des formes de paysage et d'agropastoralisme propres à chaque secteur. Néanmoins, cette monographie, qui décrit les systèmes à l'état zéro, reste incomplète par certains points. Des recherches complémentaires, plus fondées sur des études de terrain, doivent être réalisées afin de juger au mieux l'impact des exploitations sur le maintien d'un paysage ouvert.

Nos fiches "systèmes d'élevage" ont aussi pour but d'aider au suivi des différents types d'élevage. L'observation des évolutions de la pression de pâturage de la transmission des exploitations permettront d'identifier au mieux les systèmes fragilisés au sein de chaque secteur. Ceci permettra de mettre en place des aides adaptées afin de valoriser au mieux ces systèmes qui font la Valeur Universelle Exceptionnelle de ce territoire.

Références bibliographiques et webographiques utilisées pour le remplissage des fiches « système d'élevage » :

Mont Lozère:

Fiche produit Pélaridon [en ligne]. **Institut National de l'Origine et de la Qualité**, 2005 [référence du 28 Avril 2015]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.inao.gouv.fr/produit/3303>

Chambres d'Agriculture - EDE - Institut de l'Elevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d'Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_AUBRAC_2010_01.pdf

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013, 92 p.

ALMEIDA, Mara. Changing agro-pastoral systems and its implications on cultural landscape: a case study in the Causses and Cévennes. Thesis Master of Science : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 2014, 64 p.

Causses Méridionaux:

OBERLIS, Elsa. Diagnostic de l'adaptation des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage aux contraintes climatiques en zone périméditerranéenne. Mémoire de fin d'études d'ingénieur : ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, 101 p.

Réseaux d'Elevage, Institut de l'Elevage, Chambres d'Agriculture. La gestion du pâturage en système spécialisé pastoral en zone grands Causses [en ligne]. Midi-Pyrénées : Institut de l'Elevage, Octobre 2010, 4 p.

BTSA Productions Animales, Promotion 2009-2011. Elevages ovins lait en agriculture biologique (ou en projet en Aveyron [en ligne]. Aveyron : Lycée Agricole de Rodez La Roque, 2010, 63 p. Rapport d'enquêtes réalisées auprès de 82 agriculteurs aveyronnais. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.aveyron-bio.fr/fr/produisez-bio/documents/Rapport-ovin-lait-bio-2010.pdf>

ALMEIDA, Mara. Changing agro-pastoral systems and its implications on cultural landscape: a case study in the Causses and Cévennes. Thesis Master of Science : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 2014, 64 p.

Causses Septentrionaux:

OBERLIS, Elsa. Diagnostic de l'adaptation des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage aux contraintes climatiques en zone périméditerranéenne. Mémoire de fin d'études d'ingénieur : ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, 101 p.

Chambres d'Agriculture - EDE - Institut de l'Élevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d'Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_AUBRAC_2010_01.pdf

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

ALMEIDA, Mara. Changing agro-pastoral systems and its implications on cultural landscape: a case study in the Causses and Cévennes. Thesis Master of Science : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 2014, 64 p.

LAMPLE Bastien, MAUROUARD Bénédicte, SION Jean-François. La valorisation des pratiques pastorales au travers du produit. Rapport de projet tutoré, Licence Pro Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux : SupAgro Florac, 2015. 102 p.

Cévennes:

AUBRON, Claire. Dynamique agraire dans les vallées cévenoles, Résistances spécialisées face à la déprise. Cévennes : projet de recherche MOUVE, Octobre 2011, 34 p.

Chambre d'Agriculture 11-30-48, OIER SUAMME, Institut de l'Élevage. Références systèmes d'élevage Ovins viande [en ligne]. Languedoc Roussillon : Institut de l'Élevage, 2011, [référence de Juin 2012]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Cas_type_OV_LR_2011.pdf

NOËL, Lucie. Mobiliser des ressources locales, quel travail ? Approche diachronique en élevage ovin dans deux zones méditerranéennes françaises. Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du diplôme d'agronome approfondie : UMR SELMET, INRA Montpellier, 2013, 118 p.

AMIOTTE Clarisse, GOMES CIUFFA Samuel, HORACIO Amanda, KOEHLIN Harmony, LEROY Maxime, MENDES PERES Francine, MOREIRA ALVES Rodrigo, ROLLAND Clémentine, VAZ ALVES Marcelo. Etude de l'interaction entre élevage et attributs du bien sur le territoire Unesco des Causses et des Cévennes. Rapport des élèves de l'option EleMidi, 2014, 58 p.

Fiche produit Pélardon [en ligne]. **Institut National de l'Origine et de la Qualité**, 2005 [référence du 28 Avril 2015]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.inao.gouv.fr/produit/3303>

ALMEIDA, Mara. Changing agro-pastoral systems and its implications on cultural landscape: a case study in the Causses and Cévennes. Thesis Master of Science : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 2014, 64 p.

Cas-Types :

Systèmes Ovins :

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Mont de Lacaune [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juillet 2011, 8 p, CT OL ROQ 01 MONTS DE LACAUNE. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_ty pes/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_01_MONTS_DE_LACAUNE_vdef.pdf

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Ségala [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juillet 2011, 8 p, CT OL ROQ 02 SEGALA. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_ty pes/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_02_SEGALA_vdef.pdf

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Sud [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juillet 2011, 8 p, CT OL ROQ 03 CAUSSES. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_ty pes/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_03_CAUSSES_vdef.pdf

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Sud [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2012, 4 p, CT OL ROQ 05. Disponible sur le World Wide Web :

http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/CT_OL_ROQ_05_Descriptif.pdf

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Ségala [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2012, 6 p, CT OL ROQ 06. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_ty pes/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_06_Conjoncture_2011_01.pdf

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Nord [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2012, 6 p, CT OL ROQ 07. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_ty pes/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_07_Conjoncture_2011.pdf

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Nord [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Novembre 2013, 6 p, CT OL ROQ 08. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_ty pes/CT_OL_ROQ_08_Conjoncture_2012.pdf

Références systèmes d'élevage Ovins viande [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambre d'Agriculture 11-30-48, OIER SUAMME, Institut de l'Élevage, 2011, 26 p, PUB IE : 00 12 56 001, [référence de Juin 2012]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Cas_type_OV_LR_2011.pdf

Références systèmes d'élevage Ovins viande [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambres d'Agriculture 11-30-48, Coopérative Ovine des Pyrénées – Orientales, OIER SUAMME, Institut de l'Élevage, 2012, 26 p, PUB IE : 00 13 56 004, [référence de Juillet 2013]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.gard.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA30/Internet_CA30/Documents_Internet_CA30/ELEVAGE/Cas_type_OV_LR_2012.pdf

Une exploitation « ovin viande transhumant - oignon doux » en crêtes et vallées cévenoles. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche1_cas_ovins_oignons.

Une exploitation « ovin viande transhumant » en garrigues et Causses. Aveyron et Hérault : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche2_cas_ovins_transhum_causses.

Une exploitation « ovin viande » sur grands Causses d'altitude. Causses : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 5 p, fiche6_cas_ovins_v viande_gds_causses_alti.

Une exploitation « ovin viande » sur grands Causses. Causses : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 5 p, fiche7_cas_ovins_v viande_gds_causses.

Une estive collective ovine sur les hautes crêtes granitiques de Mont Lozère. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche_estive1.

Une estive collective ovine sur les hautes crêtes granitiques du Mont Lozère. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche_estive2.

Une estive collective ovine sur les hautes crêtes granitiques du massif du Mont Aigoual. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche_estive3.

PréAlpes, ovin spécialisé, sédentaire, plus pastoral [en ligne]. Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres D'Agriculture, Maison Régionale de l'élevage, 2009/2010, 8 p, PreaSPE_3_2009_2010, [référence d'Août 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.reconquete-ovine.fr/IMG/pdf/PreaSPE_3_2009_2010.pdf

Productions ovines biologiques, Principales dispositions réglementaires [en ligne]. Aveyron : Chambre d'Agriculture de Midi-Pyrénées, 2011, 14 p. Disponible sur le World Wide Web : http://www.haute-garonne.chambagri.fr/IMG/pdf/reglementation_ovin.pdf

Systemes mixtes Ovins – Bovins :

Une exploitation « ovins lait – bovins allaitants » sur Causses méridionaux. Causses : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche9_cas_ovins_lait_bovins_causses_méd.

Système mixte ovin lait – bovin viande, rayon Roquefort, Lézou [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2011, 4 p, CT OL ROQ 04. Disponible sur le World Wide Web : http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_04_Conjoncture_2011.pdf

Systemes Bovins :

Observatoire de la production bovine de Lozère [en ligne]. Lozère : Réseaux d'Élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, 2013, 4 p, PUB IE : 00 14 301 019, [référence de Mars 2014]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Observatoire_Lozere_2013.pdf

Références systèmes Bovins Lait [en ligne]. Auvergne et Lozère : Chambre d'Agriculture 15-43-48-63, OIER SUAMME, Institut de l'Élevage, 2011, 75 p, AB3_2011.ods, [référence du 21 Mai 2012]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CRALR/Internet_CRALR/OIE/PASTORALISME_ELEVAGE/REFERENCES/Cas_types_BOVINS_LAIT_MONTAGNE_2011.pdf

Références systèmes Bovins Lait des réseaux d'élevage d'Auvergne et Lozère [en ligne]. Cantal : Réseaux d'Élevage, Institut de l'Élevage, Chambre d'Agriculture, 2013, 82 p, BL50_2013, [référence du 29 Avril 2014]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2014/Dossier_Yann_PECUZAL/Referentiel_Cantal_cas_types_lait_2014_conjoncture_2013.pdf

Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Salers, Aubrac, Limousin [en ligne]. Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire : Chambre d'Agriculture – EDE – Institut de l'Élevage, 2010, 43 p, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_AUBRAC_2010_01.pdf

Productions bovines biologiques, Principales dispositions réglementaires [en ligne]. Aveyron : Chambre d'Agriculture de Midi-Pyrénées, 2011, 15 p. Disponible sur le World Wide Web : http://www.haute-garonne.chambagri.fr/IMG/pdf/Fiche_Bovins_AB.pdf

Systemes Caprins :

Références systèmes d'élevage Caprins [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambres d'Agriculture de Lozère, Syndicat de Contrôle de Performance Gard-Hérault, Institut de l'Élevage, OIER SUAMME, 2011, 14 p, ISBN : 978-2-36343-375-6 PUB IE : 00 13 56 001, [référence de Mars 2013]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Cas_type_caprins_LR_2011.pdf

Cas-type « caprins fromagers » AOC Pélardon en crêtes et vallées cévenoles. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche3_cas_caprins_from_AOC_cévennes.

Cas-type « caprins laitiers » AOC Pélardon, Hautes terres granitiques et Mont Lozère. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 5 p, fiche4_cas_caprins_lait_AOC_hautes_terres.

Cas-type « caprins laitiers » AOC Pélardon, crêtes et vallées cévenoles. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 5 p, fiche5_cas_laitiers_from_AOC_cévennes

Le logement des caprins [en ligne]. Lozère, Languedoc-Roussillon ; Chambres d'Agriculture, CIER SUAMME, 2014, 1 p. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/logement_caprins.pdf

Systemes Equins :

Elevage spécialisé dans la valorisation, l'entraînement et la commercialisation de chevaux d'endurance [en ligne]. Languedoc-Roussillon : REFErences – Réseau Economique de la Filière Equine, Novembre 2011, 8 p, OESC Cas type chevaux d'endurance spécialisé. Disponible sur World Wide Web : <http://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2015/07/OESC-Elevage-Chevaux-dendurance-sp%C3%A9cialis%C3%A9.pdf>

La filière équine dans les Gard, Des clefs pour réussir [en ligne]. Gard : Chambre d'Agriculture, Septembre 2013, 4 p. Disponible sur le World Wide Web : http://www.gard.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA30/Internet_CA30/Documents_Internet_CA30/Enjeux_Elevage/MED153_FicheCheval2_web.pdf

Systemes mixtes Equins-Bovins :

Elevage de juments Trait Comtoises avec des vaches allaitantes Salers [en ligne]. Auvergne, Limousin : REFErences – Réseau Economique de la Filière Equine, Octobre 2013, 8 p, OESC Cas type Trait Comtois et vaches Salers. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2015/07/OESC-Cas-type-Trait-Comtois-et-vaches-Salers.pdf>

Annexes

Gestion de projet

Annexe 1 : Fiche descriptive

Annexe 2 : Cahier des charges

Annexe 3 : Comptes rendus des réunions tripartites

Annexe 4 : Budget prévisionnel et réalisé

Annexe 5 : Planning prévisionnel et réalisé

Proposition de support pour le public

Annexe 6 : Elevage bovin allaitant naisseur alourdisseur sur le Mont Lozère

Annexe 7 : Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon dans les Cévennes

Annexe 8 : Elevage chevaux d'endurance sur les causses septentrionaux (Méjean)

Annexe 9 : Elevage ovin allaitant (BMC) sur les causses méridionaux

Les fiches « systèmes d'élevage »

Annexe 10 : Fiche méthodologique de lecture des fiches systèmes

Les fiches systèmes des causses méridionaux

Annexe 11 : Elevage ovin allaitant (BMC) sur les causses méridionaux

Annexe 12 : Elevage ovin allaitant (Lacaune) sur les causses méridionaux

Annexe 13 : Elevage mixte ovin laitier/bovin allaitant sur les causses méridionaux (Larzac)

Annexe 14 : Elevage ovin laitier pastoral extensif sur les causses méridionaux

Annexe 15 : Elevage ovin laitier intensif sur les causses méridionaux (Larzac)

Annexe 16 : Elevage ovin laitier intensif en traite précoce sur les causses méridionaux

Annexe 17 : Elevage ovin laitier en agriculture biologique sur les causses méridionaux

Annexe 18 : Elevage ovin laitier semi-intensif sur les causses méridionaux (Larzac)

Annexe 19 : Elevage ovin laitier semi-intensif en traite tardive sur les causses méridionaux

Les fiches systèmes des causses septentrionaux

Annexe 20 : Elevage bovin allaitant (naisseur alourdisseur) sur les causses septentrionaux

Annexe 21 : Elevage bovin laitier en agriculture biologique sur les causses septentrionaux

Annexe 22 : Elevage bovin laitier sur les causses septentrionaux

Annexe 23 : Elevage caprin laitier sur les causses septentrionaux (Méjean)

Annexe 24 : Elevage chevaux d'endurance sur les causses septentrionaux (Méjean)

Annexe 25 : Elevage ovin allaitant sur les causses septentrionaux

Annexe 26 : Elevage ovin laitier en valorisation Fédou sur les causses septentrionaux (Causse Méjean)

Annexe 27 : Elevage ovin laitier intensif en traite précoce sur les causses septentrionaux

Annexe 28 : Elevage ovin laitier en agriculture biologique et valorisation Roquefort sur les causses septentrionaux

Annexe 29 : Elevage ovin laitier en valorisation Roquefort sur les causses septentrionaux (Causse Méjean)

Annexe 30 : Elevage ovin laitier semi-intensif en traite tardive sur les causses septentrionaux

Les fiches systèmes des Cévennes

Annexe 31 : Elevage caprin laitier dans les Cévennes

Annexe 32 : Elevage caprin laitier avec transformation fromagère dans les Cévennes

Annexe 33 : Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon dans les Cévennes

Annexe 34 : Elevage mixte ovin allaitant - caprin dans les Cévennes

Annexe 35 : Elevage ovin allaitant dans les vallées cévenoles

Annexe 36 : Elevage ovin allaitant – oignon doux dans les Cévennes

Les fiches systèmes du Mont Lozère

Annexe 37 : Elevage mixte bovin allaitant - équin sur le Mont Lozère

Annexe 38 : Elevage bovin allaitant (naisseur alourdisseur) sur le Mont Lozère

Annexe 39 : Elevage bovin allaitant (naisseur + génisses de boucherie) sur le Mont Lozère

Annexe 40 : Elevage bovin allaitant (race pure et reproducteurs) sur le Mont Lozère

Annexe 41 : Elevage bovin laitier en agriculture biologique sur le Mont Lozère

Annexe 42 : Elevage bovin laitier sur le Mont Lozère

Annexe 43 : Elevage caprin laitier avec transformation fromage fermier sur le Mont Lozère

Annexe 44 : Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon sur le Mont Lozère

Annexe 45 : Elevage ovin allaitant sédentaire sur le Mont Lozère

Annexe 46 : Elevage ovin allaitant transhumant sur le Mont Lozère

Annexe 47 : Elevage mixte bovin laitier – bovin allaitant sur le Mont Lozère

Aide au calcul des UGB

Annexe 48 : Table de conversion des UGB alimentaires annuelles - Valorisation de l'espace

Entretiens compréhensifs

Annexe 49 : Guide d'entretien compréhensif à mener auprès des exploitants agricoles du Bien UNESCO Causses & Cévennes

Annexe 1 Fiche descriptive



Service études et vie étudiante
Équipe développement professionnel

CONTEXTE, ENJEUX, HISTORIQUE DU PROJET	Le territoire des Causses et des Cévennes a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 2011 au titre des paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen. L'UNESCO souhaite que les différents systèmes d'élevage présents sur le territoire inscrit soient documentés et mis en relation avec les systèmes de paysages.
OBJECTIFS DU PROJET	Recenser et caractériser les systèmes d'élevage du territoire, les productions et les filières de valorisation.
RESULTATS ATTENDUS	Connaissance, par petites régions agricoles, des différents systèmes d'élevage avec une attention particulière portée à la caractérisation des modes alimentaires et à la valorisation des espaces pastoraux. Identification des productions et des filières de valorisation, sous signe de qualité et hors démarche de démarcation.
GRANDES TACHES A REALISER (seront retravaillées lors du comité de cadrage)	Valorisation de données statistiques et de ressources bibliographiques Enquête auprès d'organisations professionnelles agricoles, groupements de producteurs ... Visites d'exploitations représentatives. Analyse et synthèse des informations
LIVRABLES ATTENDUS	Document de synthèse, fiches techniques
CONTRAINTES A RESPECTER (dates, ...)	
CONFIDENTIALITE (oui/non)	Non
BESOINS LIES AU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Langues : ▪ Compétences : connaissances en agronomie et systèmes d'élevage ▪ Déplacements (lieu ? Fréquence ?) : territoire Causses-Cévennes ▪ Outils informatiques : ▪ Délai particulier
MOYENS MIS A DISPOSITION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voiture : oui ▪ Budget max (minimum 500 euros) : 2000€ ▪ Matériel : ▪ Données spécifiques : ▪ Autre :

Annexe 2 Cahier des charges

► Contexte du PEI

L'organisme commanditaire

L'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes est le gestionnaire délégué par l'Etat pour coordonner les actions de préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien Causses Cévennes, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité en 2011. C'est un établissement public qui regroupe les Départements de l'Hérault, de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère.

Positionnement politique et stratégique du PEI

La VUE du bien Causses et Cévennes s'illustre dans le façonnage de ses paysages par l'activité agropastorale. Le territoire présente pratiquement chacun des types d'organisation pastorale rencontrés sur le pourtour de la Méditerranée. Ces différentes formes d'agropastoralisme ont été brièvement citées dans le dossier de candidature mais méritent d'être mieux détaillées. C'est pourquoi, l'Entente interdépartementale Causses & Cévennes souhaite approfondir et mieux expliciter ces différentes formes d'agropastoralisme sous la forme d'une monographie. Celle-ci intégrera les composantes environnementales et agricoles du paysage et servira de document de référence pour le suivi de la VUE sur le territoire. Ce suivi sera nécessaire pour pouvoir apporter des réponses dans les futurs rapports périodiques demandés par l'UNESCO tous les 6 ans pour le suivi de l'état de conservation des biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial.

Liste des acteurs

Décisionnaires du PEI :

- Commanditaire : Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes représentée par Sandrine Lagloire, Directrice

Bénéficiaire du projet :

- Le document que nous produisons est à destination de l'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes.

Facilitateur du projet :

- Tuteur professionnel : Patrick Aumasson
- Tutrice campus : Magali Jouven
- Représentant professionnel : Georges Zinsstag
- Représentante scientifique : Marie-Odile Nozière
- Chargées de mission : Céline Durand, Lucile Gaudin, Marion Laporte, Séverine Monnot

Périmètre du PEI

Le PEI concerne le territoire inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité, à savoir un territoire de 3 144 km² à l'intersection des départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère. Ce territoire sera étudié suivant un découpage pertinent en petites régions agricoles.

► Analyse de la demande : le PEI

Objectifs du PEI

L'objectif de ce PEI est de détailler et documenter les systèmes d'élevages de l'agropastoralisme méditerranéen du territoire Inscrit en se concentrant sur l'utilisation du territoire et l'impact des systèmes d'élevage sur le paysage. Le but de ce projet est de dresser un bilan des systèmes actuellement pratiqués afin de suivre leur évolution dans le temps. Il s'agit donc de faire un état des lieux des différents systèmes d'élevage, répartis en petites régions agricoles, et leur impact sur l'évolution paysage.

A partir de la bibliographie et d'enquêtes auprès d'exploitants, nous devons faire émerger les systèmes d'élevage du territoire des Causses et des Cévennes, et leur utilisation du territoire. Nous devons aussi réaliser une projection des filières de valorisation viables.

Nous pourrions ainsi mettre en avant l'interaction entre systèmes d'élevage et impact sur le paysage.

Nous ne traiterons pas l'impact sur les éléments fixes du paysage (éléments patrimoniaux).

Enjeux du PEI

Dans un contexte de nécessité de bien connaître les systèmes d'élevage, fondements du maintien de la VUE, l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes a commandé ce PEI pour mettre en évidence l'importance de la préservation des activités agropastorales présentes sur le Bien inscrit, fondées essentiellement sur l'élevage extensif sur parcours, dans le maintien et la valorisation du paysage. Nous nous concentrerons sur l'utilisation des sols par les systèmes pastoraux et la présence ou non d'animaux.

Clarté du PEI

Le PEI est **spécifique** car il s'applique uniquement au Bien inscrit au patrimoine mondial de l'humanité.

Il nous paraît difficilement **mesurable** car les personnes influençant ce PEI n'ont pas toutes les mêmes priorités et n'accordent donc pas la même importance aux différents indicateurs.

Ce travail est bien **atteignable** grâce aux importantes ressources à notre disposition.

Il est également **réaliste** et pertinent car il est bien en lien avec notre formation et nos capacités.

En revanche d'un point de vue **temporel**, même si nous disposons d'un délai clair de dix mois (de février à décembre) pour réaliser ce projet, nous regrettons de ne pas avoir d'échéances intermédiaires pour le borner.

Identification des risques et opportunités du PEI

	Positif	Négatif
Origine interne	Forces Responsabilité et rôle de chacune bien définis.	Faiblesses Grande surface d'étude ; Peu de journée entière, nécessaires aux enquêtes sur le terrain, sont dédiées au PEI ; Connaissances limitées à la base en matière d'élevage.
Origine externe	Opportunités Découverte d'un territoire traditionnel et de ses systèmes d'élevage caractéristiques ; Approfondissement des connaissances sur les thèmes de l'élevage et des systèmes agropastoraux ; Interlocuteurs présents et disponibles.	Menaces Quantité importante de bibliographie → ne pas se laisser déborder, garder un esprit de synthèse ; Nombreux projets et études déjà réalisés sur le sujet → veiller à ne pas déborder sur les autres projets en cours ; Délimitation du sujet ;

Conséquences et impacts du PEI

Ce PEI va permettre de faire l'inventaire des différents systèmes d'élevage présents sur le Bien et de justifier son inscription au patrimoine de l'humanité. En effet, notre objectif est de montrer l'importance du maintien de ces systèmes d'élevage, essentiellement extensifs sur parcours, dans la conservation des paysages.

La mise en valeur de fragilités des systèmes d'élevage permettra l'organisation de soutiens pour aider certaines filières importantes pour le territoire.

Notre rapport pourra donc permettre d'identifier les systèmes d'élevage à enjeux qui auront besoin d'être soutenus afin de préserver la VUE.

Priorités

La priorité pour nous est de mettre en évidence les interactions entre les systèmes d'élevage présents sur le territoire Causse-Cévennes et les paysages. Pour cela, il faudra préalablement diviser le Bien en petites régions agricoles.

► **Nature et organisation du travail – Méthodologie de projet**

Rôles et responsabilités de chacun des membres du groupe pour le management du PEI

Lucile : Responsable communication

Séverine : Secrétaire

Marion : Trésorière

Céline : Responsable de l'organisation du PEI

Liste des actions à conduire

Cadrage du projet ;

Planifier les réunions avec les commanditaires ;

Planifier les visites de la région et d'exploitations représentatives ;

Caractérisation des petites régions agricoles et des systèmes d'élevage qui s'y trouvent ;

Documentation sur les différents systèmes d'élevage et leur intégration avec le paysage en fonction de notre découpage du Bien en petites régions agricoles ;

Etude des filières de valorisation de l'élevage ;

Rédaction d'un rapport écrit (environ 50 pages) à l'intention de l'entente interdépartementale des Causses et des Cévennes.

► **Ressources**

Personnes ressources

Nous allons chercher à contacter des exploitants et éleveurs représentatifs des différents systèmes agricoles présents sur les Causses Cévennes. Nous pourrions également nous appuyer sur l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes et son Conseil scientifique et l'UMR SELMET.

Connaissances, savoir-faire, qualité

Développer un esprit de synthèse et des qualités de communication ;

Pouvoir s'adapter à différents acteurs ;

Pouvoir travailler en groupe ;

Maîtrisé du matériel informatique (logiciel Qgis).

► **Plan de communication-Mode de reporting**

Quelles informations

Communication entre le groupe PEI et les autres acteurs via la mail-liste :

pei2015-n11@supagro.fr

Compte-rendu mensuel à l'organisme commanditaire et à notre tutrice campus Magali Jouven.

Communication interne et externe au PEI via la mail-liste et la dropbox. Bilan hebdomadaire au sein du groupe et journal de bord tenu par la secrétaire.

Outils collaboratifs

- La mail-liste du groupe comprenant les quatre adresses des étudiantes ;
- La dropbox regroupant tous les documents externes et internes au PEI accessibles aux quatre étudiantes

Indicateurs de suivi

L'avancement du projet sera suivi régulièrement grâce au planning prévisionnel accessible à tous les membres du groupe. En cas de retard supérieur à une semaine par rapport à ce planning, l'équipe PEI prendra des mesures correctives en travaillant sur son temps personnel et / ou préviendra le tuteur campus en cas de retard excessif.

► **Résultats attendus**

Le livrable attendu est un rapport comprenant les fiches techniques des différents systèmes d'élevage en lien avec la valorisation de l'espace et selon leurs situations géographiques. Il servira de référence pour le suivi du Bien.

Ce rapport devra permettre d'identifier les systèmes de production et les filières de valorisation du Bien.

Il est à rendre pour la fin de l'année 2015.

Annexe 3 Comptes rendus des réunions tripartites

1^{ère} réunion tripartite

Le territoire des Causses et des Cévennes est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que paysage culturel. Pour en savoir plus, il faudrait se documenter sur le rapport ICOMOS (site, paysage...)

But du PEI

Il faut se documenter sur l'agropastoralisme méditerranéen afin de dresser un état 0 qui permettrait de suivre l'évolution du parc dans le temps. Il faut faire un état des lieux à partir de la documentation des systèmes d'élevage et leur impact sur le paysage. Il s'agira de faire un recensement et une synthèse des thèses effectuées sur le sujet.

Attention cet état des lieux ne doit pas être déconnecté des observations qui pourront être faites, il faut donc se concentrer sur des zones prédéfinies sur lesquelles des zooms seront faits. On pourra prendre les 80 repères photo pour suivre et caractériser les évolutions du paysage dans le temps.

On s'intéressera à :

- aspects matériels
 - ✓ unité de main d'œuvre
- aspects immatériels :
 - ✓ pratiques culturelles,
 - ✓ économiques,
 - ✓ historiques ...,
 - ✓ investissements des populations pour le territoire
 - ✓ Intégration de l'élevage dans le paysage
 - ✓ Impact de l'élevage sur le paysage
 - ✓ Relation entre les différents systèmes d'élevage

On s'intéressera aussi aux évolutions techniques et sociales, notamment à l'évolution de l'effectif des agriculteurs. Ce type de pastoralisme s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui grâce à des legs matériels (transmission du patrimoine) et immatériels (transmission des savoirs et permanence d'un entretien du territoire). La déstructuration de cette agriculture familiale est aujourd'hui un problème. Les GAEC familiaux ont tendance à se transformer en sociétés.

En second lieu :

On cherchera à mettre en place une reconnaissance du pastoralisme méditerranéen par les instances nationales (ministère de l'agriculture et les communautés) car de nombreuses exploitations reposent sur les rares aides financières.

Il faut mettre en place une démarche de sélection pour caractériser les systèmes d'élevages qu'on peut suivre à l'aide **d'indicateurs**, la méthodologie sera très importante pour ce travail.

Tous les 6 ans des rapports périodiques de l'entente interdépartemental des C et C sont faits à l'UNESCO, il s'agit d'être prêt pour le prochain. Il s'agit de montrer à quel point les systèmes d'élevage ont évolué au cours de ces 6 dernières années sur des attributs tels que les drailles, steppes des grands causses, investissements des individus...

Il existe des difficultés avec la PAC (2014-2020) qui n'est pas adaptée aux exploitations méditerranéennes notamment sur la question des parcours. Par exemple la PAC considère que les ovins et les caprins ne mangent pas les châtaignes à certain moment de l'année. On doit prouver utilisation, gestion du paysage (taillage), de certains anciens vergers, du chêne vert et des châtaigneraies.

Il faut :

- ✓ Faire une approche bibliographique (caractérisation d'un système d'élevage (vision de l'observatoire).
- ✓ A partir des quatre systèmes d'élevage trouver des exploitations types (situées dans les zones suivies par l'observatoire)
- ✓ 1 approche sur le terrain → aller sur des exploitations référentes pour des entretiens.

On s'appuiera sur un découpage des petites régions agricoles via le découpage effectué par les chambres d'agri cultures (fourni par le commanditaire). Il faudra aussi prendre contact avec Stéphane pour la bibliographie, s'interroger sur la forme de la synthèse, la méthodologie à adopter, les indicateurs à choisir, comparer l'approche des schémas départementaux et le rapport des troisièmes années.

+ cf C.H.Moulin, M.A.Nozières, M.Jouven

On s'attachera aussi aux filières de valorisation, comment l'élevage s'inscrit dans les filières (du point de vue de l'exploitation) et comment celles-ci s'insèrent par rapport aux enjeux du bien

Les associations (entre élevages et systèmes de production) font partie de la valorisation des systèmes pastoraux mais la délimitation des usages de pâturage floue car il existe des ententes cordiales entre voisins.

Il faut effectuer une description des systèmes d'élevage, des dynamiques de diversification intra système.

27/04 visite du parc pour s'imprégner du paysage

12/05 réunion de cadrage (se mettre d'accord sur la méthodologie)

Il faut rencontrer Sébastien, pilote du projet MILOUV, qui effectue une enquête similaire à la nôtre, il serait dommage de faire la même chose.

Il faut faire le lien entre les entreprises agricoles et les services pastoraux : le SUAMM aujourd'hui rattaché au ministère de l'agriculture = interlocuteur du domaine du Languedoc-Roussillon, qu'il faudra d'ailleurs prévenir afin qu'ils n'aient pas l'impression que l'on marche sur leurs plates-bandes.

Intérêts d'aller sur le terrain (utilisation des 2000 euros de budget) :

- Comprendre le territoire,
- Comprendre les différentes zones,
- comparer les différentes descriptions des précédents rapports,
- l'intégration des systèmes pastoraux dans le tissu socio-économique
- quels sont les indicateurs (information dans une certaine forme ex nb d'individus sur l'exploitation, nb de main d'œuvre, salariés ou bénévoles) pour caractériser les impacts
- remettre à jour ces indicateurs

➔ Contacter monsieur du rapport SIG pour avoir plus de docs, enquête (attention aux docs datant de 10 ans et plus)

Travail de SYNTHÈSE

Format du livrable : **MONOGRAPHIE** : Document de synthèse pouvant servir de référence, avec des illustrations, photographies, (cartographie cf Stéphane SIG) et les indicateurs de suivi. Elle devra faire de 30 à 150 pages (50 à 100 plus les annexes)

Dynamiques sur les parcours, en quoi ça les maintient en état.

Démarche méthodique : on se concentrera d'abord sur les quatre grands systèmes puis on affinera au fur et à mesure. On fera attention aux variantes des systèmes d'élevage l'ovin lait pour roquefort est différent de l'ovin lait pour Fedou, bio, non bio (contrainte d'éloignement du troupeau).

Points sensibles du PEI : ne pas se noyer dans la documentation, être clairvoyant sur la doc, Comment décrire les systèmes d'élevage (par rapport à nos obj) (dont la conservation des races locales qui font partie du patrimoine, ex. ovin causse noir)

On se concentre surtout sur la zone cœur du bien.

Donner un signe de vie environ une fois par mois.(difficultés, informations importantes, étapes clés).

Cf rapport d'ICOMOS (attentes de l'UNESCO)

Le tourisme ne fait pas trop partie du sujet bien qu'à la base le parc fut mis en place pour créer une dynamique touristique, les vautours non plus (chercher rapport sur le comportement du vautour sur internet).

On peut tenir compte du loup sur l'avenir de l'agropastoralisme → interroger éleveurs. En effet bien qu'ils ne perturbent pas encore les systèmes d'élevage, le maintien de population pourrait à terme être une menace pour ces systèmes : il s'agit donc d'anticiper la présence du loup.

Document à vocation de communication interne (au sein du comité scientifique de l'entente interdépartementale des C et des C) (on verra en fonction du rendu). Fiche technique des syst d'élevage

2^{ème} réunion tripartite

Le but de l'entente interdépartementale est de conserver la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du bien Unesco. Pour envisager la pérennité de ce parc il faut donc bien connaître les différents systèmes d'élevage présents sur le territoire.

L'UNESCO n'impose rien à l'entente si ce n'est de conserver la VUE du parc Causses Cévennes. Le territoire est inscrit en tant que système évolutif et non comme un système définie, on ne cherche donc pas forcément à le conserver mais à vérifier que son évolution va bien dans le sens de la VUE. Le rapport sera une évaluation de l'avenir du parc.

Il faudra entrer en contact avec le projet MILOUV afin d'éviter tout doublons, notamment au niveau de enquêtes auprès des agriculteurs. Toutefois notre tutrice souligne que le projet MILOUV a bien été avancé en Aveyron mais en est quasiment au point mort en Languedoc-Roussillon. Il faudra donc bien faire attention à éviter de reposer les mêmes questions lors des enquêtes.

Il faut comprendre comment fonctionnent les différents systèmes d'élevage et souligner leurs spécificités afin de les faire reconnaître par la PAC (par exemple utilisation des châtaigneraies en parcours pour ovin et caprin à certaines périodes de l'année). Il est donc nécessaire d'effectuer une synthèse à partir de certains indicateurs (rencontre avec MILOUV pour les définir ?).

Une série de 10 enquêtes (4 jours) auprès d'exploitations caractéristiques et d'experts serviraient d'illustration. On s'intéressait particulièrement à la technique (lier le système, sa conduite et son impact sur le paysage) sans toutefois négliger l'aspect économique du système qui peut influencer sa conduite (intégration dans une filière de valorisation par exemple). Il ne faut donc pas faire abstraction de l'économie, en effet le raisonnement économique ne sera pas le même entre un exploitant en laitier et un exploitant en allaitant. Toutefois Monsieur Aumasson ne souhaite pas vraiment que nous nous en occupions.

Géraldine souhaite que l'on se concentre sur ce qui a déjà été fait (notamment sur des enquêtes menées par l'UMR). Il faut que nous rencontrions des personnes connaissant bien les différentes filières présentes (roquefort), les débouchés, les forces et les fragilités des filières : donc des représentants professionnels en lien avec les chambres d'agriculture et les filières d'activité et ayant connaissance des différents cahiers des charges (il y a sur le bien trois fromages (Pélardon pour le caprin et roquefort et Fedou pour l'ovin) et trois viandes en appellation).

Il faut que l'on souligne ce qui marche, ce qui est fragile, quels sont les débouchés...

Hypothèse : Selon l'orientation technico-économique l'utilisation du territoire est différente donc son impact sur le paysage diffère également.

Est-ce qu'il y a des systèmes fragilisés qui ont un impact important sur le paysage et qu'il faudrait donc protéger par des politiques publiques.

Il faut faire une synthèse des rapports existants que les enquêtes viennent infirmer ou confirmer les conclusions bibliographiques.

Il faut chercher des agriculteurs investit dans les chambres d'agriculture.

La base de la valeur universelle exceptionnelle est la capacité des agriculteurs d'utiliser les ressources du territoire. Si les éleveurs n'exploitent plus les surfaces on perdra la richesse du territoire.

Les paysages sont une résultante des systèmes. Dans le cadre du bien UNESCO il est qualifié de paysage culturel vivant et évolutif. Nous ne sommes donc pas obligés de le conserver mais d'étudier les conséquences de ces évolutions sur le paysage (arrivées du loup, etc...). le paysage est la résultante et non l'objectif.

MILOUV étudie les pratiques agricoles sur milieu ouvert.

Il y a une nécessité de générer un revenu pour l'agriculteur, point de caractérisation des systèmes :

- Stratégie de l'exploitation (économe, production importante de lait, etc...)

- Utilisation du sol, qu'est-ce que l'exploitant attend de son exploitation
- Comment les surfaces sont-elles pâturées
- Y-a-t-il du gardiennage ?
- Localisation
- Taille d'un parc
- Présence de complémentation dans l'alimentation
- Présence d'autres cultures sur l'exploitation
- Insertion de l'exploitation dans la filière
- Période de reproduction
- Insertion dans la filière

L'entente voudrait se faire une idée du bien, il veut une illustration plus complète que le dossier de candidature des systèmes agropastoraux. Notre objectif est d'illustrer plus en détail les systèmes agropastoraux présents sur le territoire.

Il ne faut pas utiliser le nom de petite région agricole mais s'appuyer sur celles de l'AGREST. Aigoual + Lingas = Hautes Cévennes

Il faut insister sur les différences des territoires Causse-Cévennes, sur la carte de la PAC notamment sur l'occupation de la SAU sur les Cévennes qui est marginale quand elle représente 50% des Causses.

Les systèmes agropastorales sont liés à l'histoire agricole, dans les Causses le parcellaire est important alors que dans les Cévennes on trouve surtout une agriculture vivrière, dans l'ensemble l'accès au foncier est difficile.

Il faut prendre exemple sur ce qui a déjà été fait dans l'étude sur le loup dans le Gard.

Dans le planning il faut inclure (méthode des trois R):

- la répartition des tâches de chaque personne
- les ressources
- les résultats

Il faut cibler rapidement les personnes ressources à interroger et établir la trame du questionnaire (entretien compréhensif).

Il faut effectuer un diagnostic agraire (Cochet et Tal), faire de la bibliographie puis un tour du territoire. L'enquête sera faite lorsqu'un premier jet de bibliographie a été fait.

Prendre exemple sur le rapport 30 des chambres d'agriculture. Enquête 20-22 juin

Pour certaine exploitation l'hivernage se passe en dehors de la zone inscrite, dans la zone tampon, il ne faut donc pas non plus négliger la zone tampon.

Il faut regrouper le causse noir et le causse du Larzac pour faire une région nommées les causses méridionaux.

On se focalisera sur des critères :

- physique
- d'utilisation du territoire

Il ne faut pas s'attarder davantage sur les limites, faire figurer sur la carte le périmètre. Certaines communes sont à cheval entre deux régions agricoles il faudrait donc hachurer dans les deux couleurs. Il faudrait aussi considérer des territoires hors de la zone cœur (transhumance).

Pour chaque source il faudrait effectuer une demi-page afin que l'on en retrouve rapidement les données principales. Nous devons nous faire une bonne base bibliographique et une bonne base de donnée.

Il faut faire une fiche avec les différents indicateurs (fiche d'enquête) que l'on remplirait au fur et à mesure en lisant chaque source. Il faut faire des fiches sur les différents systèmes d'élevage puis faire une liste dans systèmes présents dans chaque région. Pour chacune des fiches il faut bien écrire la source afin de retrouver rapidement les informations.

L'institut d'élevage prend en compte des cas-type en effet les modèles n'existent pas.

Le cadre de réseau d'élevage extrapole

Le rapport servirait à montrer ce qui marcherait bien.

Diagnostic par Claire Aubron. La liste des référents nous sera envoyée. Stéphane Ritzenthaler nous accompagnera sur le terrain ainsi que Maggie. 6 sorties seront programmées, chacune coutant 250 euro, si on envisage des nuitées il faudra réserver et se renseigner sur les réservations à Florac.

Il faut faire une rubrique des fiches à transmettre et à faire, ainsi qu'un Doodle pour la réunion de début juillet et aussi envoyer le cahier des charges.

3^{ème} réunion tripartite

Le but de cette réunion était de faire le point sur les fiches systèmes afin de préparer la seconde phase de notre PEI, les entretiens auprès des exploitants. Nous avons donc dressé une liste des fiches systèmes déjà remplies (en bleu) et encore à faire (en vert).

Causses Septentrionaux

- Ovin lait *séparation roquefort, bio, laiterie de Lozère*
- Ovin viande
- Bovin lait *séparer bio du conventionnel*
- (Bovin viande types naisseur alourdisseur et naisseur avec engraissement de génisse cf Mont Lozère)
- Caprin
- Chevaux d'endurance

Causses Méridionaux

- Ovin lait (intensif, pastoraux extensif) *séparation roquefort, bio, laiterie de Lozère*
- Ovin viande
- *Pistes ovin lait/bovin viande*

Mont Lozère

- Bovin viande (naisseur alourdisseur, naisseur + génisses de boucherie, broutards avec croisement, race pure et vente de reproducteurs)
- Ovin viande (sédentaire, transhumant)
- Bovin lait *séparer bio du conventionnel*
- Caprin (avec transformation fromagère) *séparer Pélardon, fromage fermier, bio/non bio*

Pistes Bovin/Equin → pas grand-chose

Vallées cévenoles

- Caprin (avec et sans transformation fromagère) *séparer Pélardon, fromage fermier, bio/non bio*
- Ovin viande (avec et sans production d'oignons doux)
- Ovin/caprin

Pour continuer de compléter nos fiches nous nous aiderons :

- des différents cahiers des charges pour la séparation des filières
- des cas types de la chambre d'agriculture pour les élevages ovins (éloignement de la réalité ?)
- Des sites de tourisme pour compléter la section agritourisme (bienvenu à la ferme, accueil paysan etc...)
- D'une éventuelle typologie des bâtiments pour la section bâtiment

Nous sommes toutefois preneuses de toute bibliographie sur ces sujets, particulièrement en ce qui concerne l'élevage bovin.

Les entretiens serviront à compléter les vides sur les fiches et à confirmer leur pertinence. Nous nous intéresserons particulièrement à la première partie qui concerne les prélèvements des différents troupeaux sur leurs milieux.

Annexe 4 Budget prévisionnel et réalisé



IEH - PROJETS D'ÉLÈVES INGÉNIEURS - 2014-2015

Service études et vie étudiante

Trame du budget prévisionnel annexé à la convention : PEI 2015/2016

COMMANDITAIRE	ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE DES CAUSSES ET DES CÉVENNES			
NUMERO DU GROUPE	11			
TITRE DU PROJET	Monographie des systèmes d'élevage du territoire UNESCO Causse-Cévennes			
ETUDIANTS	Céline DURAND	Lucile GAUDIN	Marion LAPORTE	Séverine MONNOT

FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE GESTION - MONTPELLIER SUPAGRO

Conventions + Téléphone + mise à disposition de salles pour les réunions ...

- Pour les conventions mémoires 200 € (remboursement des frais dépensés par les étudiants par Montpellier SupAgro puis une facture globale est faite au commanditaire)
- Pour les conventions directes 100 € (remboursement des frais dépensés par les étudiants directement par le commanditaire)

TOTAL	200,00 €
-------	----------

FRAIS LIÉS AU PROJET

REPROGRAPHIE

Environ 10 exemplaires photocopiés N&B et Couleur

- Environ 200 € pour 10 rapports en couleurs
- Environ 80 € pour 10 rapports en N&B

TOTAL REPROGRAPHIE	200,00 €
--------------------	----------

CONSOMMABLES DU GROUPE PROJET

Clés USB, Photocopie, fournitures ...

A préciser :

0,00

Photographies aériennes, cartes topographiques, ouvrages, commandes d'études ...

A préciser : Cartes de la région, données Qgis

50,00

TOTAL CONSOMMABLES	50,00 €
--------------------	---------

DÉPLACEMENTS DU GROUPE PROJET

Le montant de l'indemnité KM est celui pratiqué par l'organisme commanditaire.

A défaut de barème imposé, celui de Montpellier SupAgro pourra être appliqué :

0,25 €/km pour 5CV / 0,32 €/km pour 6-7CV / 0,35 €/km pour 8CV

DATE	LIEU	OBJET/NB DE PERSONNE	DISTANCE A/R (EN KM)	INDEMNITE KM	FRAIS PEAGE/PARKING	FRAIS REPAS	FRAIS NUITEES	COUT TOTAL DEPLACEMENT
15/06/2015	Florac	Visite de terrains/4	400	0,32	10	60	0,00 €	198,00
deuxième visite	Florac	Visite de terrains/4	400	0,32	10	60	0,00 €	198,00
troisième visite	Florac	Visite de terrains/4	400	0,32	10	60	0,00 €	198,00
quatrième visite	Florac	Visite de terrains/4	400	0,32	10	60	0,00 €	198,00
cinquième	Florac	Visite de terrains/4	400	0,32	10	60	0,00 €	198,00
sixième	Florac	Visite de terrains/4	400	0,32	10	60	0,00 €	198,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00
								0,00

TOTAL DEPLACEMENTS	1 188,00 €
--------------------	------------

MONTANT TOTAL DU BUDGET PRÉVISIONNEL EN EUROS (2000 € MAXIMUM)

1 638,00 €

Service études et vie étudiante

PROJET N°

11

COMMANDITÉ PAR :

ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE DES CAUSSES ET DES CÉVENNES

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE DU PROJET

MONTANT DU BUDGET TOTAL PRÉVISIONNEL (validé lors du comité de cadrage)	1 638,00 €
Frais administratif et de gestion	200,00 €
Frais de reprographie	200,00 €
Frais de déplacement	163,20 €
Autres frais	99,00 €
MONTANT TOTAL DU BUDGET DÉPENSÉ À CE JOUR	662,20 €
BUDGET DISPONIBLE À CE JOUR	975,80 €
MONTANT HORS BUDGET	

Annexe 5 **Planning prévisionnel et réalisé**

Planning prévisionnel établi au démarrage du projet :

Créneau de PEI	Avr 5h	Mai 15h	Juin 65h	Juillet/Août	Septembre 18h	Octobre 36h	Novembre 44h	Décembre 12h
Cadrage du PEI								
Rédaction du cahier des charges	X		X					
Etablissement du budget prévisionnel	X							
Découpage en régions agricoles	X		X					
Préparation du comité de cadrage	X							
Constitution d'une carte reprenant notre découpage en petites régions agricole		X						
Caractérisation des systèmes d'élevage								
Faire grilles de caractérisation des systèmes d'élevages			X					
Biblio : Description des systèmes d'élevages			X					
Biblio : Description des filières de valorisation			X					
Visite de terrain			X					
Remplissage des fiches systèmes + les faire valider			X	X	X			
Prise de contact avec des exploitants			X	X				
Visites d'exploitations				X	X			
Finalisation du projet								
Rédaction du livrable						X	X	X

Planning effectivement réalisé:

Créneau de PEI	Avr 5h	Mai 15h	Juin 65h	Juillet/Août	Septembre 18h	Octobre 36h	Novembre 44h	Décembre 12h
Cadrage du PEI								
Rédaction du cahier des charges	X		X					
Etablissement du budget prévisionnel	X							
Découpage en régions agricoles	X		X					
Préparation du comité de cadrage	X							
Constitution d'une carte reprenant notre découpage en petites région agricole		X	X					
Caractérisation des systèmes d'élevage								
Faire grilles de caractérisation des systèmes d'élevages			X					
Biblio : Description des systèmes d'élevages			X	X	X			
Biblio : Description des filières de valorisation			X	X	X			
Visite de terrain			X	X				
Remplissage des fiches systèmes + les faire valider			X	X	X	X	X	
Prise de contact avec des techniciens						X		
Visites d'exploitations	Visites non effectuées							
Finalisation du projet								
Rédaction du livrable							X	X

Les croix en rouge indiquent un changement par rapport au planning prévisionnel.

Elevage bovin allaitant naisseur alourdisseur sur le Mont Lozère



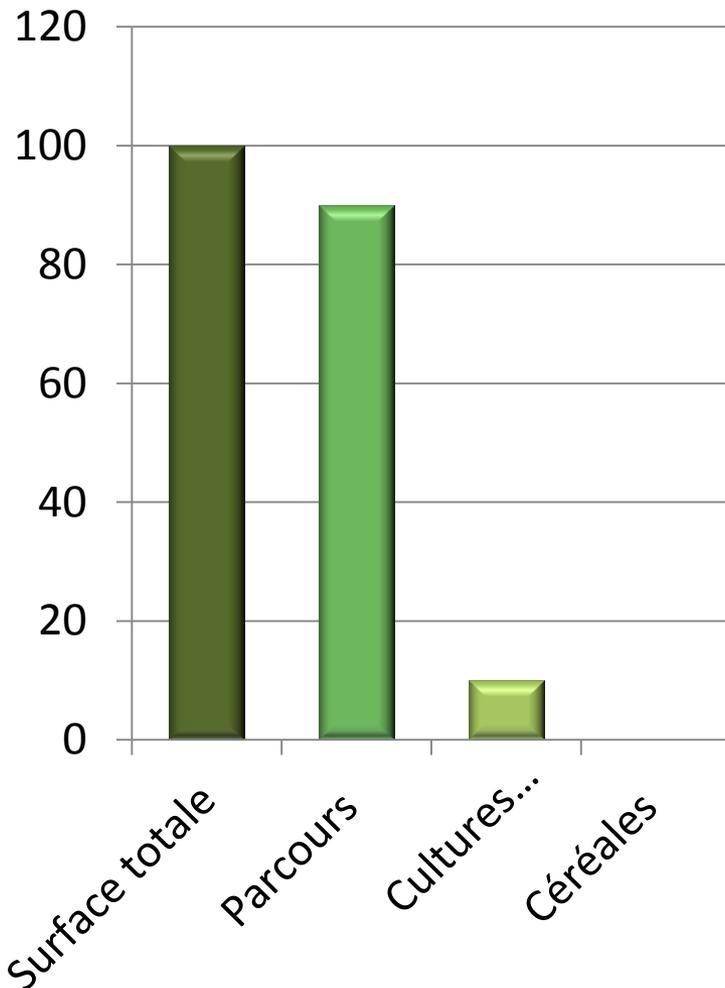
Les Causses & les Cévennes
paysage culturel de l'agro-pastoralisme
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial



I. Structure globale de l'exploitation

1) Surface

Répartition des surfaces sur l'exploitation en ha



2) Troupeaux

Le troupeau de ce système est de type naisseur alourdisseur. Le cheptel est généralement moyen, 50 vaches de race Aubrac. L'UGB total du troupeau est donc de 70 UGB.

3) Structure humaine

La forme juridique associée à l'exploitation du troupeau est individuelle. La main d'œuvre permanente est de 1,5 UMO (conjoint).

4) Economie de l'exploitation

Le chiffre d'affaire des activités d'élevage, et donc le total des ventes de l'exploitation est généralement de 47 000€. Le montant des primes s'élève à 37 000€, dont 14 500€ de MAE.

II. Conduite de l'exploitation

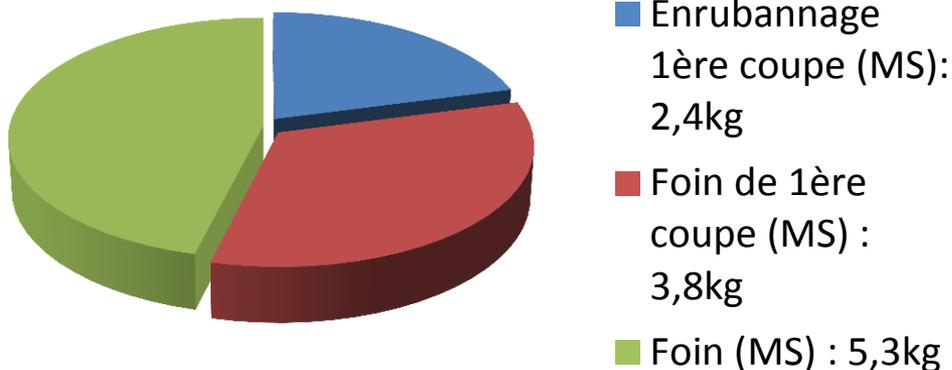
1) Conduite du troupeau

La période de mise bas des vaches s'étale de décembre à mai.

2) Alimentation en bâtiment

Ce système n'est généralement pas autonome en fourrage. Environ 455 tonnes par an de concentrés sont achetés.

Quantité de fourrages données pendant l'hivernage par vache et par jour (MS : matière sèche)



3) Commercialisation des produits de l'exploitation

Les principaux produits vendus sont des broutards légers de 9 mois, des broutards lourds de 10 à 12 mois, des vaches de réformes engraisées et des femelles vendues à 9 ou 10 mois.

Le type de circuit de vente est surtout le circuit long aux coopératives (UNICOR, BEVIMAC, ...), aux structures privées (BIGARD, ARCADIE, ...) mais aussi en Italie où les broutards lourds sont exportés. Le circuit court commence néanmoins à se développer. La valorisation des produits se fait par un label rouge « Bœuf fermier d'Aubrac » pour les vaches de réforme.

III. Perspectives, enjeux et menaces

Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon dans les Cévennes



C&C

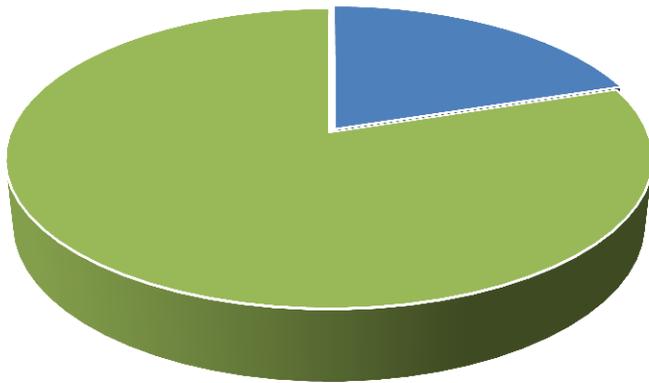
Les Causses & les Cévennes
Paysage culturel de l'agro-pastoralisme
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial

Montpellier
SupAgro

I. Structure globale de l'exploitation

1) Surface

Surface totale de l'exploitation : 75ha



- Cultures fourragère / prairies permanentes : 15ha
- Céréales : 0ha
- Parcours : 60ha

2) Troupeaux

Ce type d'exploitation possède un unique troupeau caprin fromager de race Alpine ou Saanen, Rove mais aussi leur croisement. En moyenne il est constitué de 60 à 90 chèvres. L'UGB total du troupeau est en moyenne de 20.

3) Structure humaine

La forme juridique associée à l'exploitation du troupeau est individuelle. La main d'œuvre permanente est de 2 UTH, en général un couple. Ce système appartient dans la majorité des cas à une CUMA.

4) Bâtiments d'élevage

En général, les bâtiments sont des hameaux isolés et retapés. La claustration permanente est interdite.

5) Economie de l'exploitation

Le chiffre d'affaire (CA) est en moyenne de 72000€. Ces exploitations ne possédant pas d'autres activités que celles de l'élevage, c'est cette production qui apporte l'intégralité du CA. Le montant des primes s'élève à 13000€, dont 2000€ de MAE, 2000€ de DPU, et 9000€ de ICHN.

II. Conduite de l'exploitation

1) Conduite du troupeau

Environ 70 femelles sont mises à la reproduction. Les mises bas se font au début de l'hiver entre janvier et février. La production de lait par femelle est de 600L/an.

2) Pâturage

La période de pâturage global est d'avril à septembre-octobre, soit 210 jours par an, dont 180 jours à plus de 800m d'altitude. La méthode de pâturage la plus commune est le gardiennage, et le temps consacré est de 180 jours minimum. On peut noter la présence de châtaigneraies sur le circuit de pâturage. Il n'y a ni transhumance ni estive.

Janvier Avril Juin Octobre Décembre



Période de pâturage global



**Pâturage sur
parcours**

3) Alimentation en bâtiment

La distribution de foin et de concentrés est autorisée mais en quantité limitée. La quantité de fourrage distribué est d'environ 760 kg/chèvre. Ce système n'est généralement pas autonome en fourrage. 55T/troupeau/an de foins de Crau et de Luzerne sont achetés.

4) Entretien des surfaces

Le débroussaillage des surfaces se fait par gyrobroyage.

5) Commercialisation des produits de l'exploitation

Le fromage de chèvre est le principal produit vendu, mais environ 80 chevreaux de 8 jours sont également vendus. Dans ce système, les ventes sont très importantes durant la période estivale du fait du tourisme. Le type de circuit de vente est le circuit court en vente directe, via des marchés ou des boutiques paysannes. Le type de démarcation de ce système est l'AOP Pélardon.

III. Perspectives, enjeux et menaces

Elevage chevaux d'endurance sur les causses septentrionaux (Méjean)



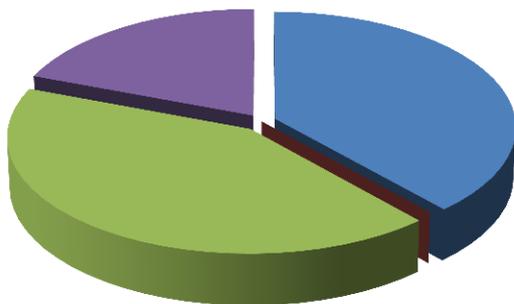
Les Causses & les Cévennes
paysage culturel de l'agro-pastoralisme
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial



I. Structure global de l'exploitation

1) Surface

**Surface totale de l'exploitation :
130ha**



■ Cultures fourragère / prairies permanentes : 50ha

■ Céréales : 0ha

■ Parcours : 55ha

■ Surface d'estive : 25ha

2) Troupeaux

Le seul troupeau de ce type d'exploitation est celui de chevaux d'endurance. Généralement 4 races sont présentes sur ces exploitations : arabe, demi-sang arabe, ibérique et lusitanien. En moyenne il est constitué de 45 chevaux. L'UGB total du troupeau est donc de ??.

3) Structure humaine

La main d'œuvre permanente est juste de 1 exploitant. Occasionnellement de la main d'œuvre temporaire est présente, comme des stagiaires qui comptent pour 0,4 UMO. Quelques bénévoles peuvent aussi aidés sur l'exploitation, et comptent pour 0,5 UMO.

4) Autres activités

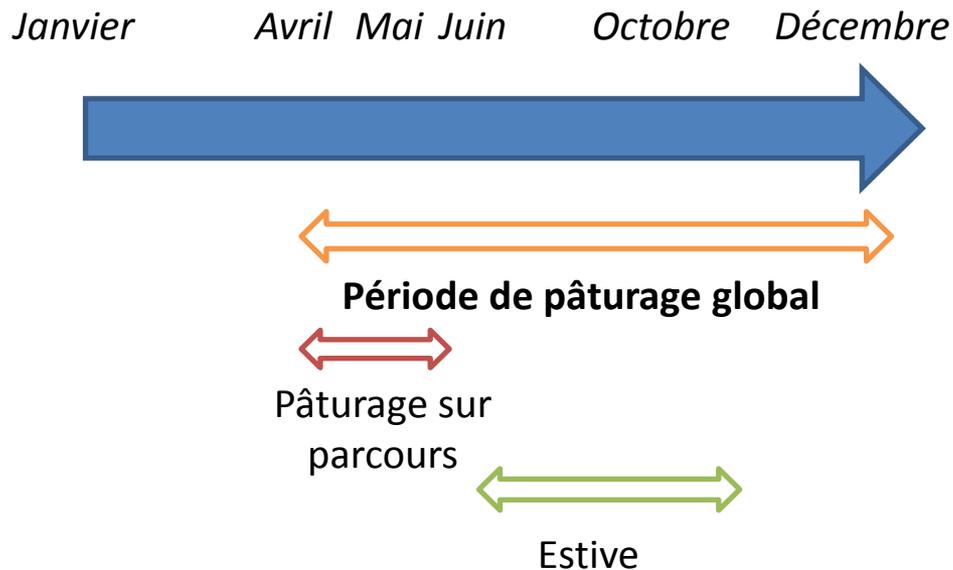
Ce système propose généralement de la pension de chevaux pour compléter les revenus.

II. Conduite de l'exploitation

1) Conduite du troupeau

Il y a environ 5 femelles mises à la reproduction. La période de mise bas s'étale de février à juin.

2) Pâturage



3) Commercialisation des produits de l'exploitation

Ces élevages vendent des chevaux de compétition pour les épreuves d'endurance.

III. Perspectives, enjeux et menaces

Elevage ovin allaitant (BMC) sur les causses méridionaux



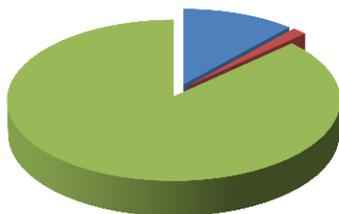
Les Causses & les Cévennes
paysage culturel de l'agro-pastoralisme
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial



I. Structure globale de l'exploitation

1) Surface

Surface totale de l'exploitation :
650 ha



■ Cultures fourragères / prairies permanentes : 55 ha

■ Céréales : 10 ha

■ Parcours : 565 ha

2) Troupeaux

Le troupeau d'ovin viande, de race Blanche du Massif Central compte entre 350 et 750 brebis dont 100 agnelles. L'UGB total du troupeau est donc de 70.

3) Structure humaine

La forme juridique associée à l'exploitation du troupeau est un GAEC familial ou un EARL. La main d'œuvre permanente est de 2 UMO. Le bénévolat familial se fait couramment dans ces exploitations. Occasionnellement de la main d'œuvre temporaire est appelé, en période de moissons ou pour la tonte. Ces exploitations appartiennent à une CUMA.

4) Bâtiments d'élevage

En général, la bergerie est en bois, et assez bien équipée.

5) Economie de l'exploitation

Le chiffre d'affaire des activités d'élevage est généralement de 58 000€. Les activités annexes telles que la vente des surplus de céréales apporte en moyenne 6 000€. Le montant des primes s'élèvent à 79 000€, dont 28 000€ de DPB, 25 000€ de ICHN et 15 000€ de MAE.

II. Conduite de l'exploitation

1) Conduite du troupeau

Il y a environ 550 femelles mises à la reproduction. Il existe deux stratégies de mise à la reproduction. Soit les périodes de mises bas sont saisonnées, avec deux périodes de mise bas en bergerie, une en janvier durant laquelle à lieu 75% des agnelages et une autre en avril au cours de laquelle 25% des agnelages ont lieu. Lorsque les mises bas sont dessaisonnées, 50% des agnelages ont lieu en mars, et l'autre moitié a lieu en septembre. Le taux de renouvellement du troupeau est de 20%. La productivité numérique est de 1,2.

2) Pâturage

La période de pâturage global est de mi mai jusqu'au premières neiges vers fin novembre, et se fait sur parcours clôturés ou en garde si le parcours n'est pas clôturé. Les agneaux pendant leurs première semaines ne sont pas sur parcours. Sur le circuit de pâturage on peut retrouver des légumineuse tel que la luzerne et le sainfoin en automne.

3) Alimentation en bâtiment

Ces exploitations sont généralement autosuffisante en foin. La quantité de foin distribuée par brebis par an est de 200 à 340kg, mais elles peuvent être également nourries avec 20kg de luzerne déshydratée achetée par brebis et par an. Au cours de l'année, 75kg de paille peuvent être distribués par brebis.

4) Entretien des surfaces

Le débroussaillage se fait par gyrobroyage en période hivernale complémentaire au pâturage tous les 3 ou 4 ans.

5) Commercialisation des produits de l'exploitation

Le produit principale vendu est la viande d'agneaux. Entre 25 et 100 agneaux légers sont vendus par an et 560 à 630 agneaux finis vendus sous label. Dans ce système, il existe une saisonnalité de la vente, la production est vendue en avril et mai et aussi en juillet et août. La valorisation des produits se fait grâce à la mise en place d'une IGP « Agneaux de Lozère Elovel ». Environ 60% des agneaux produits par les exploitation sont vendus sous cette IGP. Il existe également un Label rouge.

III. Perspectives, enjeux et menaces

Fiche système : Elevage..... dans (préciser localisation)

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

La typologie scientifique présente sur le site de l'UNESCO a été utilisée.

Causses méridionaux	<p><i>Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :</i></p> <p><i>Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.</i></p> <p><i>Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (Causse negre en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).</i></p>
Causses septentrionaux	<p><i>Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :</i></p> <p><i>Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>• le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.</i><i>• le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et</i>

	<p><i>l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>le causse du Massegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (devèzes), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.</i> <p><i>Le Causse Méjean (Mejan en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).</i></p>
Cévennes	<p><i>Le paysage cévenol se découpe en vallées profondes et étroites constituées de schistes. L'influence du climat méditerranéen en fait un territoire soumis à des conditions assez rudes (hiver rigoureux, été chauds, précipitations violentes à l'automne). L'altitude, variant de 250 à 1000m, a poussé les hommes à façonner le paysage en terrasses. Les châtaigneraies sont aussi un élément typique et remarquable du paysage.</i></p>
Mont Lozère	<p><i>Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.</i></p>

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	<i>Donne une idée de la présence de ces systèmes dans le paysage, et de l'accès au foncier</i>
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	<i>Indique si l'accès au foncier est important ou non</i>
Surfaces utilisées régulièrement - Cultures fourragères/prairies	<i>- Importance dans le paysage et pour se donner une idée si le système produit beaucoup de</i>

<p>permanentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Céréales - Parcours (préciser milieu ouvert ou bois) 	<p><i>fourrage ou non, et stock des fourrages pour l'hiver.</i></p> <p><i>- Indique si les systèmes sont dépendants ou non d'achats de céréales et concentrés. Possibilité de revenus supplémentaires</i></p> <p><i>- point le plus important dans le paysage. Si cette surface est important, pression plus légère sur ces paysages</i></p>
<p>Surface d'estive (individuelle ou collective)</p>	<p><i>Indicateur du maintien de l'estive dans le système et si elle est encore importante ou non</i></p>

2. Troupeaux

Nombre :

N°1 : Il faudra classer les troupeaux par ordre d'importance dans l'activité

<p>Races</p>	<p><i>Maintien des races de la région ou non (plus de productivité mais moins rustique). Distinguer une race allaitante d'une race laitière.</i></p>
<p>Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]</p> <p>UGB total du troupeau</p>	<p><i>Importance des troupeaux de ces systèmes.</i></p> <p><i>Taille moyenne d'un troupeau</i></p> <p><i>Ne concerne que les femelles reproductrices, plus les mâles. Les petits seront comptabilisés dans la rubrique vente</i></p>

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelle difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

<p>Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau</p>	<p><i>Indicateur sur l'état du système</i></p> <p><i>Mettre la forme majoritaire, quitte à rajouter une seconde colonne si la distinction n'est pas</i></p>
---	---

	<i>flagrante</i>
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	<i>Si le GAEC familial, la succession de l'exploitation est assurée plus facilement. Indication sur la pérennité du système</i>
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	<i>Indique le nombre de personnes que l'exploitation fait vivre (hors enfants)</i>
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	<i>Donne des informations sur le travail supplémentaire par rapport à la capacité de travail de l'exploitant</i>
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	<i>Indique si l'exploitant ou certains de ses salariés possèdent-ils un second emploi (type mécanicien, fonctionnaire etc, ...)</i>
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	<i>Indication sur la quantité de travail possible</i>
Appartenance à une CUMA	<i>Indique la volonté des exploitants de ce système à investir ou non dans le matériel agricole</i>
Adhésion à un système de remplacement	<i>Montre l'investissement personnel de l'exploitant dans son travail</i>
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	<i>Indique si le système est vieillissant ou non</i>
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	<i>Montre s'il y a un apport d'un autre salaire fixe</i>

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation 	<i>Indicateur de l'insertion dans le paysage et sur l'état du système (bâtiments neufs ou vétustes)</i>

- Surface	
-----------	--

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	<i>Diversification du travail et complément de revenu</i>
Importance dans le revenu	<i>Si l'importance est supérieure à celle de l'activité d'élevage, c'est donc cette activité qui maintient l'exploitation</i>
Temps de travail alloué	<i>Indication de l'investissement de l'exploitant sur cette activité</i>
Surface	<i>Montre l'importance dans le paysage de l'exploitation</i>
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	<i>Indique l'état du système</i>

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	<i>Les accompagnateurs de montagne intéressent particulièrement l'entente interdépartementale car ils sont les premiers témoins de l'évolution des paysages. Les fermes pratiquant l'agritourisme sont mieux tenues</i>
Importance dans le revenu	<i>Si l'importance est supérieure à celle de l'activité d'élevage, c'est donc l'agritourisme qui maintient l'exploitation</i>
Temps de travail alloué	<i>Indication de l'investissement de l'exploitant sur cette activité</i>
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	<i>Donne des informations sur l'état du système</i>

6. Economie de l'exploitation

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	<i>Important pour savoir si le système se porte bien et donc s'il est durable.</i>
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	<i>Montre l'importance de l'élevage dans le revenu</i>
Chiffre d'affaire des activités annexes	<i>Montre l'importance des activités annexes dans le revenu</i>
Montant des primes (subventions) Dont MAE : Dont DPB : Dont ICHN :	<i>Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes. Les MAE sont les subventions vis-à-vis du paysage</i>

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	<i>Reflète la taille du troupeau</i>
Périodes de mise bas	<i>Indique le pic du travail et s'il existe un décalage de la reproduction</i>
Productivité numérique	<i>Indication sur l'efficacité de l'exploitation. Reflète l'investissement de l'exploitant pendant les mises bas.</i>
Si élevage laitier, production de lait par brebis	<i>Production par brebis traite. Montre si l'élevage est intensif ou non.</i>
Taux de renouvellement	<i>Permet de mesurer l'âge moyen du troupeau</i>

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	<i>Le temps total pendant lequel les bêtes sont à l'extérieur</i>
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	<i>Indication du temps de travail alloué au pâturage.</i>
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	<i>Temps pendant lequel les bêtes sont sur parcours</i>
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	<i>Montre s'il existe une méthode pâturage particulière (par exemple soupade) Apport complémentaire d'aliments (par exemple châtaigneraie)</i>
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	<i>Les pâtures clôturées libèrent du temps à l'exploitant</i>
Si Gardiennage - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non)	<i>Reflète l'investissement de l'exploitant dans la garde de son troupeau. En effet un exploitant qui passe du temps à garder ses bêtes aura un regard plus critique sur l'évolution du paysage</i>
Transhumance (oui/non) - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...)	<i>Indication du maintien des traditions et sur l'éloignement à l'estive</i>
Estive (oui/non) - Période de l'année - durée	<i>Montre si le système impacte le paysage ou non</i>

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	<i>Indicateur du prélèvement sur parcours En matière sèche</i>
---	---

Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	<i>Montre si le système possède assez de terres au regard de sa pratique du pâturage</i>
---	--

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	<i>Reflète l'investissement de l'exploitant dans le maintien des paysages</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	<i>Gras, maigre, lait transformé, lait brut cf roquefort</i> <i>Indique sur quel marché le système est présent</i>
Saisonnalité (période de vente)	<i>Reflète la stratégie de l'exploitation</i>
Type de circuit	<i>Le circuit est long à partir du moment où il y a plus d'un intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	<i>AB, Label Rouge, IGP, AOP</i>

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

Age, succession, pérennité du système

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	<i>Donne des informations sur l'entretien, pourquoi les exploitants de ce système mettent en place ces stratégies, comment ils les mettent en place et quelles seront les conséquences</i>
--	--

Sources :

Fiche système : Elevage ovin allaitant (BMC) sur les causses méridionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Causse spécialisé, autonome et pastoral

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	644 ha (70ha de SAU) ; 660ha ; 430
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	60ha de prairie (avec légumineuses) et 45 ha de foin ; 54 ha de PP ; 54 ha

- Céréales	Entre 0 et 16ha ; 16 ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	Parcours : >350 ha (majoritairement landes) ; 600 ha (pelouse sèche calcaire ; landes à thym ou buis et genévriers parsemées ; bois et taillis de chêne blanc) ; 360 ha parcours individuel (majoritairement landes)
Surface d'estive (individuelle ou collective)	/

2. Troupeaux

Nombre : **1**

N°1 : **Ovin viande**

Races	Race « Blanche du Massif Central » ; id
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	550 brebis (entre 350 et 750 brebis) ; idem , dont 100 agnelles ; 600 brebis dont 100 agnelles + 12 béliers BMC
UGB total du troupeau	70 UGB 89 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelle difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	GAEC ou EARL, collectif de main d'œuvre familiale associé au sein de structure de type EARL ou GAEC
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	GAEC familial
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 UMO ; idem ; idem

Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	Bénévolat familial, le recourt au bénévolat familial est fréquent
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Recours à une entreprise pour la moisson et la tonte ; idem
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui, id
Souscription à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	Bergerie en bois, bien équipée
- Type (traditionnel ou non) / période de construction	Bergerie en bois
- Intégration paysagère	
- Utilisation	1200 m²
- Surface	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	céréales
Importance dans le revenu	7 %

Temps de travail alloué	
Surface	16 ha
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus (560 qx pour l'alimentation du troupeau), augmentation du prix du blé

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	Possibilité d'activité agritouristiques
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	64 340€ ; 72 500 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	58 100€ ; 62 200 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	6 240€ ; 10 300 €
Montant des primes (subventions)	79 300€ ; 78 900 €
Dont DPB :	27 687€ ; 27 693 €
Dont ICHN :	25 163€ ; 25 163 €
Dont MAE :	15 200€ ; 15 200 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	550 ; idem ; 606
Périodes de mise bas	2 périodes d'agnelage en bergerie ; idem 75% des agnelages en Janvier 25% en Avril 50% en mars et 50% en septembre – octobre Agnelage de rattrapage au printemps (avril-mai)
Productivité numérique	1,2 ; 1,26
Si élevage laitier, production de lait par femelle	0
Taux de renouvellement	17% idem

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	15 Mai → premières neiges
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Parcours clôturé ou en garde, idem
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	15 Mai → premières neiges Toute l'année en parcours, sauf agneaux pendant leurs premières semaines
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Oui, légumineuse (luzerne et sainfoin) en automne
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui
Si Gardiennage	Oui si parcours non cloturés
- Durée (nb de jours)	

- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	/
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	/
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	340kg de foin/brebis/an ; 200kg foin/brebis/an 20kg de luzerne déshydratée achetée/brebis/an 76kg de paille idem
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui ; oui à 98%

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	Girobroyeur
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	Tronçonneuse ; girobroyage (en période hivernale) complémentaire au pâturage tous les 3,4 ans (cf manu G)
- périodicité	Un entretien régulier est nécessaire, avec utilisation du gyrobroyeur et de la tronçonneuse pour éliminer genévriers, prunelliers, églantiers, pins noirs et pins sylvestres. Les pieds de buis peuvent être arrachés.

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Viande d'agneaux Agneaux légers : 25 Agneaux finis : 558 840 agneaux/an dont : 630 agneaux finis vendus en label Et 110 agneaux maigres (100 agnelles de renouvellement)
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Avril Mai Et Juillet/Août Avril à mai pour la bande d'hiver Juillet à aout pour celle de printemps
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	IGP « Agneaux de Lozère Elovel » (60% des agneaux vendus / exploitation) Label rouge

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (déduit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

OBERLIS, Elsa. Diagnostic de l'adaptation des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage aux contraintes climatiques en zone périméditerranéenne. Mémoire de fin d'études d'ingénieur : ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, 101 p.

Une exploitation « ovin viande » sur grands Causses d'altitude. Causses : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 5 p, fiche6_cas_ovins_viande_gds_causses_alti.

Références systèmes d'élevage Ovins viande [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambres d'Agriculture 11-30-48, Coopérative Ovine des Pyrénées – Orientales, OIER SUAMME, Institut de l'Élevage, 2012, 26 p, PUB IE : 00 13 56 004, [référence de Juillet 2013]. Disponible sur le World Wide Web:

http://www.gard.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA30/Internet_CA30/Documents_Internet_CA30/ELEVAGE/Cas_type_OV_LR_2012.pdf

Références systèmes d'élevage Ovins viande [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambre d'Agriculture 11-30-48, OIER SUAMME, Institut de l'Élevage, 2011, 26 p, PUB IE : 00 12 56 001, [référence de Juin 2012]. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Cas_type_OV_LR_2011.pdf

[Changing agro-pastoral systems and its applications on cultural landscape : a case study in the Causses an Cevennes](#) Mara Almeida

Fiche système : Elevage ovin allaitant (Lacaune) sur les causses méridionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	SAU : 40ha ; SFP : 40ha de prairies temporaires + 180ha de parcours
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement - Cultures fourragères/prairies permanentes	Prairies temporaires (40 ha) utilisées pour foin première coupe puis pour pâturage

- Céréales	Pas de céréales
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	180 ha de parcours dont 40 ha en milieu ouvert et 140 ha en milieu boisé voir très fermé
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1 conduit en deux lots différents

N°1 :

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	300 brebis
UGB total du troupeau	42 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	Exploit individuelle
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1.5 UMO
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	Un peu besoin de bénévoles
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation	

sociale, ...)	
Doubles actifs	Non
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui pour une partie du matériel
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Adhésion à un système de remplacement	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Bâtiment minimaliste puisque majorité du temps sur parcours ; stockage du foin sous bâche en extérieur.
--	---

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

Pas d'autres activités

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	Peut être associé à d'autres activités
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	

Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	Possibilité d'agritourisme
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	
Dont MAE :	
Dont DPB :	
Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	300
Périodes de mise bas	Printemps (fin mars ou fin mai)
Productivité numérique	1.2 agneau
Si élevage laitier, production de lait par femelle	
Taux de renouvellement	25%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	10 mois
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Pâturage en petits parcs avec changement toutes les semaines (rotation sur 25-35 jours)
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	8 mois : toute l'année sauf à l'automne (pendant la lutte) et au printemps (pendant l'agnelage)
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	Non

Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - Durée 	
---	--

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui, système basé sur l'alimentation grâce au parcours

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - Périodicité 	Oui
--	-----

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Agneau lourds de bergerie, 360 par an
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	De juillet à octobre (définie selon l'âge souhaité de vente, entre 70 et 110 jours)
Type de circuit <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	

Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Label Rouge
---	-------------

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (déduit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
---	--

Sources :

Réseaux d'Élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture. La gestion du pâturage en système spécialisé pastoral en zone grands Causses [en ligne]. Midi-Pyrénées : Institut de l'Élevage, Octobre 2010, 4 p.

[Changing agro-pastoral systems and its applications on cultural landscape : a case study in the Causses and Cevennes](#) Mara Almeida

Fiche système : Elevage mixte ovin laitier/bovin allaitant sur les causses méridionaux (Larzac)

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Grande structure sociétaire semi intensive

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	92 ha ; 650ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	74ha; 45ha

permanentes	
- Céréales	18 ha ; 55ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	550ha (parcours caussenards : pelouses, landes basses à hautes, bois)
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 2

N°1 : Ovin lait

Type	Ovin lait Roquefort ; idem
Races	Lacaune ; idem
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	450 brebis ; 400 brebis
UGB total du troupeau	

N°2 : Bovin viande

Races	Aubrac ; idem
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	22 vaches ; 14 vaches
UGB total du troupeau	

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelle difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
--	--

SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2,5 UMO (2 à temps plein et 1 temporaire) Idem (couple et famille)
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Oui pour les moissons
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	Bergerie, Etable, hangar de stockage
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	Vente de céréales
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	20ha ; 55 tonnes
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	

Dont MAE :	
------------	--

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

N°1 : ovin lait

Nombre de femelles mises à la reproduction	450 ; 350
Périodes de mise bas	Décembre → Janvier ; idem
Productivité numérique	1,45
Si élevage laitier, production de lait par femelle	265L ; 175L
Taux de renouvellement	26%

N°2 : bovin viande

Nombre de femelles mises à la reproduction	22 ; 14
Périodes de mise bas	Janvier → avril 15 décembre au 31 janvier pour les adultes 10 janvier au 15 février pour les antenaises
Productivité numérique	0,9
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	15%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Brebis : Avril → Novembre Vaches : toute l'année Brebis : avril → décembre
------------------------------------	--

Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Principalement sur parcours clôturés
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Vaches : tous les jours Brebis : tous les jours d'avril à décembre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	non
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui, vaches uniquement en parcs clôturés
Si Gardiennage - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non) - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...)	non
Estive (oui/non) - Période de l'année - durée	non

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	567kg/brebis 1300kg/vaches
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non achat de 23T de foin/an Oui à 100% (plus achat de 20T de luzerne pour compléter la ration)

4. Entretien des surfaces

<p>Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	<p>Non, entretien par le troupeau bovin qui vient compléter le travail des brebis</p>
---	---

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

<p>Type de produit, quantité vendue</p>	<p>Lait brut (850hL) ;700hl</p> <p>461 agneaux (14kg) ; 400 agneaux de lait</p> <p>95 brebis</p> <p>Viande de veau croisé charolais ;</p> <p>10 broutards de 360kg ; 12 veaux broutards Aubrac</p> <p>2 bœufs engraisés</p> <p>10 broutardes de 320kg</p> <p>3 vaches de réforme (520kg)</p>
<p>Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)</p>	<p>Livraison du lait du 15 Janvier au 8 août</p>
<p>Type de circuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	<p>Circuit long (lait : entreprises Roquefort et Fédou) ; idem (= Roquefort)</p>
<p>Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)</p>	<p>AOC Roquefort</p>

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

OBERLIS, Elsa. Diagnostic de l'adaptation des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage aux contraintes climatiques en zone périméditerranéenne. Mémoire de fin d'études d'ingénieur : ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, 101 p.

Système mixte ovin lait – bovin viande, rayon Roquefort, Lévézou [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2011, 4 p, CT OL ROQ 04. Disponible sur le World Wide Web : http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_04_Conjoncture_2011.pdf

Une exploitation « ovins lait – bovins allaitants » sur Causses méridionaux. Causses : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche9_cas_ovins_lait_bovins_causses_méd.

Fiche système : Elevage ovin laitier pastoral extensif sur les causses méridionaux

Nbre d'exploitations concernées :

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Structure moyenne semi extensive avec parcours

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	93 ha 396 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	74 ha

<p>permanentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Céréales - Parcours (préciser milieu ouvert ou bois) 	<p>22 ha (11 ha d'orge d'hiver et 11 ha de triticales)</p> <p>Parcours importants (pour l'alimentation) 300 ha</p>
<p>Surface d'estive (individuelle ou collective)</p>	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Ovins lait

<p>Races</p>	<p>Lacaune</p>
<p>Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]</p>	<p>467 – 450 brebis + 6 béliers</p>
<p>UGB total du troupeau</p>	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

<p>Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau</p>	
<p>SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation</p>	
<p>Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)</p>	<p>2 UMO exploitant</p>
<p>Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)</p>	
<p>Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation</p>	<p>0,25 UMO salarié ; appel à une entreprise pour</p>

sociale, ...)	pulvérisateurs et moissonneuse
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui (herse, broyeur de pierre...)
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
- Type (traditionnel ou non) / période de construction	Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc de traite
- Intégration paysagère	
- Utilisation	Hangar de stockage
- Surface	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	céréales
Importance dans le revenu	12%
Temps de travail alloué	40 jours
Surface	22 ha

Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus de production
---	-----------------------

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	110 339 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	97 539 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	12 800 €
Montant des primes (subventions)	32 746 €
Dont MAE :	7 600 €
Dont DPU :	8 360 €
Dont ICHN	10 738 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	450
Périodes de mise bas	Agnelage entre le 20 janvier et le 7 mars pour les adultes Entre le 20 février et le 31 mars pour les antenaises
Productivité numérique	1,39
Si élevage laitier, production de lait par femelle	190L 216 L/brebis/an
Taux de renouvellement	24 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	mi-mars à fin décembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Parcours
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Mi-juin à mi-décembre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Oui céréales immatures (vesce)
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	

- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	460 kg MS/brebis/an
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	autonomie : achat de 4 TMS de luzerne déshydratée

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	entretien
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Lait Brut 903 hl ; 850 hl 438 agneaux légers (14 kg de poids vif en fin d'allaitement)
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Début de traite au 20 février au 31 août (193 jours de livraison)
Type de circuit	Circuit long ➔ Vente aux entreprises Roquefort
- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)	

- Long (organisme de producteur et/ou privé)	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Roquefort

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
---	--

Sources :

OBERLIS, Elsa. Diagnostic de l'adaptation des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage aux contraintes climatiques en zone périméditerranéenne. Mémoire de fin d'études d'ingénieur : ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, 101 p.

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Sud [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juillet 2011, 8 p, CT OL ROQ 03 CAUSSES. Disponible sur le World Wide Web : http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Ovin_s_lait/CT_OL_ROQ_03_CAUSSES_vdef.pdf

Fiche système : Elevage ovin laitier intensif sur les causses méridionaux (Larzac)

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Petite structure intensive

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	500 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	Prairies : 65 ha 34 ha

<p>permanentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Céréales - Parcours (préciser milieu ouvert ou bois) 	<p>Céréales : 35 ha 13 ha (6 ha d'orge d'hiver, 6 ha de triticale et 1 ha d'orge de printemps) ; 5 ha de maïs ensilage sec</p> <p>Parcours : 400 ha</p>
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : ovin lait

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	300 350 + 5 béliers
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 UMO exploitants
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	

Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Appel à une entreprise pour la moisson et l'ensilage
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui, Tracteur, semoir à maïs, charrue...
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Bâtiment aménagé, block de traite et hangar de stockage

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	céréales
Importance dans le revenu	11 %
Temps de travail alloué	

Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus producteur, haut prix des céréales

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	126 466 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	92 966 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	13 500 €
Montant des primes (subventions)	28 830 €
Dont MAE :	988 €
Dont DPB :	12 089 €
Dont ICHN :	8 589 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	300 350
Périodes de mise bas	Janv – Fév – Mars ; 15/10 au 30/11 pour les adultes 10/12 au 10/01 pour les antenaises
Productivité numérique	1,58
Si élevage laitier, production de lait par femelle	260L (intensif) 302 L/an/brebis
Taux de renouvellement	29 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril → Décembre Mars à octobre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Parcours de Juin à Décembre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	

Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	205 T MS/brebis/an
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui ; idem

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Lait brut : 792 hl 950 hl 397 Vente des agneaux à 1 mois (14kg de poids vif)
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Du 20/11 au 15/07 : 238 jours de livraison

Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	Circuit long ➔ Aux entreprises Roquefort
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	AOC

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

OBERLIS, Elsa. Diagnostic de l'adaptation des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage aux contraintes climatiques en zone périméditerranéenne. Mémoire de fin d'études d'ingénieur : ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, 101 p.

[Cas type OL ROQ-02 système spécialisé ovin lait, rayon de roquefort ségala réseaux d'élevage pour le conseil et le prospective](#)

Fiche système : Elevage ovin laitier intensif en traite précoce sur les causses méridionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Structure moyenne intensive en traite très précoce

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	60 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	49 ha ; 3 ha de culture dérobée en ray gras

permanentes	sur le maïs
- Céréales	11 ha (8 ha de céréales : orge d'hiver ; 3 ha de maïs ensilage sec)
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 :

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) <i>[fourchette]</i>	460 brebis + 7 béliers
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	3 exploitants polyvalent dont 2 à temps plein et un à mi-temps
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation	Appel à une entreprise pour la moisson,

sociale, ...)	pulvérisateur et ensilleuses
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	2,5 UMO
Appartenance à une CUMA	Oui, tracteur , faucheuse, charrue, etc...
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc de traite + hangar de stockage

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	Céréales
Importance dans le revenu	4 %
Temps de travail alloué	16 jours

Surface	8 ha
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	167 861 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	161 141 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	6200 €
Montant des primes (subventions)	36 556 €
Dont MAE :	20 ha x 76 € = 1520
Dont DPB :	14 289 €
Dont ICHN :	11 264 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	460
Périodes de mise bas	Début août (lutte en contresaison) Du 01/08 pour les adultes Du 25/09 au 10/10 pour les antenaises
Productivité numérique	1,47
Si élevage laitier, production de lait par femelle	342 L/brebis/an
Taux de renouvellement	28 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril à novembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	/
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	

Transhumance (oui/non) - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...)	/
Estive (oui/non) - Période de l'année - durée	/

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	684 kg MS (dont ensilage maïs et herbe)
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non 21 T MS de fourrage(luzerne déshydratée)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité	
---	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	1374 hl de lait : 505 agneaux 115 brebis de réformes
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Début de traite au 1 ^{er} septembre au 31 mai (270)

	<p>jours de livraison)</p> <p>01/07 au 15/11 : livraison hors cadre interprofessionnel</p>
<p>Type de circuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	
<p>Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 927 hl produit et valorisé en AOP Roquefort - 447 hl valorisé hors cadre interprofessionnel

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

<p>Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages</p>	
---	--

Sources :

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Segala [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2012, 6 p, CT OL ROQ 06. Disponible sur le World Wide Web : http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_06_Conjoncture_2011_01.pdf

Fiche système : Elevage ovin laitier en agriculture biologique sur les causses méridionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Structure moyenne en agriculture biologique, système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causse nord

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	SAU : 134 ha 83 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	

permanentes	109ha 65 ha
- Céréales	18ha (9 ha de céréales d'hiver et 9 ha d'avoine)
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	35ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 :Ovin lait

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	423 brebis 430 brebis + 14 béliers
UGB total du troupeau	66 UGB

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	46% GAEC 26% EARL 28% individuel
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2,4 UTH deux associés polyvalents
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Entreprise pour la moisson

Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui (tracteur, charrue, faucheuse...)
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Bergerie fonctionnelle + hangar de stockage

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	13% font de la transformation de produit céréales
Importance dans le revenu	7 %
Temps de travail alloué	1,6 jour/an/ha soit 30j/an
Surface	18 ha

Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus de 45T, prix des céréales élevé
--	---

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	11% agrotourisme
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	188 450€	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	Produits lait : 104 117€ idem Produits viande : 22 426€	
Chiffre d'affaire des activités annexes	Céréales : 13 140€	
Montant des primes (subventions)	39 537€	
Dont MAE :	2 600€	
Dont DPB :	15 795€	
Dont ICHN :	14 842€	
	6300€	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	430
Périodes de mise bas	Octobre → Janvier en majorité majoritairement entre le 15 novembre et le 31 décembre pour les adultes entre le 1 ^{er} janvier et le 28 février pour les antenaises
Productivité numérique	1,22
Si élevage laitier, production de lait par femelle	257L/brebis/an 240L/brebis/an
Taux de renouvellement	30 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Mi-mars à début novembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Mi-mars à début novembre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Oui 9 ha de cultures dérobées pâturées à l'automne et au printemps pour éviter les sols nus en hiver (navettes, graminées, mélange de céréales)
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	

- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	/
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	/
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	168 kg MS/ brebis/ an
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non achat de paille, 16 T de luzerne déshydratée

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	400 350 agneaux (non en bio) léger (13 kg de poids vif) 870 hl Lait
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Lait : 15 Décembre + 229jours (fin Juillet)

Type de circuit <ul style="list-style-type: none">- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)- Long (organisme de producteur et/ou privé)	Confédération Roquefort
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	52% AOP Roquefort

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

BTSA Productions Animales, Promotion 2009-2011. Elevages ovins lait en agriculture biologique (ou en projet en Aveyron [en ligne]. Aveyron : Lycée Agricole de Rodez La Roque, 2010, 63 p. Rapport d'enquêtes réalisées auprès de 82 agriculteurs aveyronnais. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.aveyron-bio.fr/fr/produisez-bio/documents/Rapport-ovin-lait-bio-2010.pdf>

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Nord [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Novembre 2013, 6 p, CT OL ROQ 08. Disponible sur le World Wide Web : http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/CT_OL_ROQ_08_Conjoncture_2012.pdf

Fiche système : Elevage ovin laitier semi-intensif sur les causses méridionaux (Larzac)

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Grande structure semi-intensive

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	260ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	130ha

permanentes	
- Céréales	36 ha (18 ha d'orge d'hiver et 18 ha de triticale)
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	100ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : [Troupeau ovin lait](#)

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	621 + 9 béliers
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	3 UMO
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation	Appel à une entreprise pour moissonneuse et

sociale, ...)	pulvérisateur
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui (herse, broyeur et aligneur de pierre)
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
- Type (traditionnel ou non) / période de construction	Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc de traite
- Intégration paysagère	
- Utilisation	Hangar de stockage
- Surface	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	

Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions) Dont MAE : Dont DPB : Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	700
Périodes de mise bas	15 Janvier → 10 Février pour les adultes 1 ^{er} et 20 février pour les antenaises
Productivité numérique	1,42
Si élevage laitier, production de lait par femelle	220L
Taux de renouvellement	29%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Mars → Décembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Avril → Juillet + Septembre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
<ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non)	

<ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	520kg/femelle
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	oui

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Lait brut (1 480 hl) 682 agneaux 168 brebis de réformes
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Livraison du lait de 15 Février à 31 Août
Type de circuit	Vente circuit long

<ul style="list-style-type: none">- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	→ Aux entreprises Roquefort
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

OBERLIS, Elsa. Diagnostic de l'adaptation des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage aux contraintes climatiques en zone périméditerranéenne. Mémoire de fin d'études d'ingénieur : ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, 101 p.

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Sud [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2012, 4 p, CT OL ROQ 05. Disponible sur le World Wide Web : http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/CT_OL_ROQ_05_Descriptif.pdf

Fiche système : Elevage ovin laitier semi-intensif en traite tardive sur les causses méridionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Structure moyenne semi-intensive en traite tardive

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses méridionaux regroupe le Causse du Larzac et le Causse Noir :

Le Causse Larzac est le plus vaste et le plus méridional de tous les causses. Il matérialise une fraction Sud du Massif central et se situe principalement dans le département de l'Aveyron. Son altitude est comprise entre 600 mètres et 900 mètres environ. Ses limites naturelles sont souvent nettes et sont représentées par des cours d'eau qui contribuent à son érosion. Il s'étend au Nord-Est bordé par la rivière Dourbie qui le sépare du causse Noir, puis est, au Nord-Ouest, bordé par la rivière Tarn qui le sépare du Causse Rouge. À l'ouest, il atteint la dépression de Roquefort.

Le Causse noir ou Montagne noire qui s'étend sur 200 km², est le plus petit des Grands Causses français. Il jouxte le massif cristallin des Cévennes à l'est et surplombe la ville de Millau à l'ouest. Les paysages de pelouses sèches façonnés par l'élevage sont favorables à une faune et une flore d'exception. Autrefois, le Causse noir (*Causse negre* en occitan) était recouvert d'une forêt dense de pin sylvestre. Depuis le Moyen Âge, l'activité humaine a considérablement réduit la surface des forêts (alimentation des fours des potiers et des fours à chaux, charbon de bois, étalement des mines...).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	89 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	75 ha

permanentes	14 ha (7 ha d'orge d'hiver et 7 ha de triticales)
- Céréales	/
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 :

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) <i>[fourchette]</i>	530 + 8 béliers
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	3 exploitants polyvalents dont deux pleins temps et un mi-temps
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation	Appel à une entreprise pour la moisson,

sociale, ...)	l'ensileuse et le pulvérisateur
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	2,5 UMO
Appartenance à une CUMA	Oui (tracteur, presse, charrue etc...)
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc de traite + hangar de stockage

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	céréales
Importance dans le revenu	5 % du produit d'exploitation
Temps de travail alloué	2 jours/ ha soit 28 jours

Surface	14 ha
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus de production

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	176 432 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	167 612 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	8 820 €
Montant des primes (subventions)	45 552 €
Dont MAE :	20 ha x 76 € = 1 520 €
Dont DPB :	18 116 €
Dont ICHN :	14 712 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	530
Périodes de mise bas	05/02 au 10/03 pour les adultes 01/04 au 30/04 pour les antenaises
Productivité numérique	1,35
Si élevage laitier, production de lait par femelle	321 L/brebis traite/an
Taux de renouvellement	30 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril à novembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	/
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	/

<ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	/

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	590 kg MS/ brebis/an (ensilage herbe complété par des foin de luzerne et de prairie temporaire)
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	1 507 hl de lait 517 agneaux 133 brebis de réforme
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Du 05/03 au 15/11 (256 jours)

Type de circuit <ul style="list-style-type: none">- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)- Long (organisme de producteur et/ou privé)	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	<ul style="list-style-type: none">- 1327 hl valorisé dans le cadre de l'interprofession de l'AOP Roquefort- 180 hl produit hors cadre

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (déduit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Nord [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2012, 6 p, CT OL ROQ 07. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_07_Conjoncture_2011.pdf

Fiche système : Elevage bovin allaitant (naisseur alourdisseur) sur les causses septentrionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Masegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	100ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	/
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	12ha

- Céréales	0ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	88ha (dont sous-bois)
Surface d'estive (individuelle ou collective)	/

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Bovin allaitant

Type	Naisseur alourdisseur
Races	Aubrac
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	54 vaches allaitantes 71,5 UGB
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	individuelle
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1,5 (conjoint)
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation	

sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	51 à 60 ans : 30,90 % 41 à 50 ans : 36,30 %
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	
--	--

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	

Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	47 048€
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	47 048€
Chiffre d'affaire des activités annexes	0€
Montant des primes (subventions)	37 043€
Dont MAE :	14 507€
Dont DPB :	
Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	
Périodes de mise bas	Décembre → Mai
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation 	

- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	Pendant l'hivernage Enrubannage 1 ^{ère} coupe 2,4kg de MS/jour 3,8 kg de MS/jour de foin de 1 ^{ère} coupe 5,3 kg de MS/jour de foin
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	NON Achats de concentrés (455T/an)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Broutards légers de 9 mois Broutards lourds de 10 à 12 mois
---	--

	Vaches de réforme engraisées Femelles vendues à 9 – 10 mois
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	Développement circuit court Circuit long : coopératives (UNICOR, BEVIMAC ...) Structures privées (BIGARD, ARCADIE...) Exportation en Italie des broutards lourds
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Label rouge (vaches de réforme) Label bœuf fermier d'Aubrac (vaches de réforme)

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Chambres d'Agriculture - EDE - Institut de l'Élevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d'Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_AUBRAC_2010_01.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage bovin laitier en agriculture biologique sur les causses septentrionaux

Nbre d'exploitations concernées : 2

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Masegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	79ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	14ha

- Céréales	5ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	60ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	/

2. Troupeaux

Nombre :

N°1 :

Type	
Races	Montbéliardes (insémination Charolais)
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	33 UGB : 46
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1,1
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	

Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	
--	--

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	

Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	
Dont MAE :	
Dont DPB :	
Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	
Périodes de mise bas	Août → Mars
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	5175 L/vache laitière/an
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation 	

- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Yaourt « Duo Lozère » (45% de la prod) Fromages
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit	
- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)	
- Long (organisme de producteur et/ou	

privé)	Organismes groupes laitiers (3A, LACTALIS, SODIAAL) Coopératives de producteurs (RISSOAN, CHAPERT, FROMAGERIE DU RANDON)
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	AOC « Bleu des Causses » AOC « Bleu d’Auvergne »

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l’avenir de ce système d’élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l’angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d’élevage

2. Par rapport à l’environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d’Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du réseau des chambres d’agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d’élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d’agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Chambres d’Agriculture - EDE - Institut de l’Elevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d’élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d’Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_AUBRAC_2010_01.pdf

Fiche système : Elevage bovin laitier sur les causses septentrionaux

Nbre d'exploitations concernées : 2

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Masegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	79ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	14ha

- Céréales	5ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	60ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	/

2. Troupeaux

Nombre :

N°1 :

Type	
Races	Montbéliardes (croisé en Charolais)
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	33 UGB : 46
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1,1
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	

Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	<p>En Lozère</p> <p>51 à 60 ans : 30,90 %</p> <p>41 à 50 ans : 36,30 %</p>
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

<p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	
---	--

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
---	--

Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions) Dont MAE : Dont DPB : Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	
Périodes de mise bas	Août → Mars
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	5175 L/vache laitière/an
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation 	

- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Yaourt « Duo Lozère » (45% de la production) Fromages
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit	
- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)	
- Long (organisme de producteur et/ou	

privé)	Organismes groupes laitiers (3A, LACTALIS, SODIAAL) Coopératives de producteurs (RISSOAN, CHAPERT, FROMAGERIE DU RANDON)
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	AOC « Bleu des Causses » AOC « Bleu d’Auvergne »

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l’avenir de ce système d’élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l’angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d’élevage

2. Par rapport à l’environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d’Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du réseau des chambres d’agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d’élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d’agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Chambres d’Agriculture - EDE - Institut de l’Elevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d’élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d’Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_AUBRAC_2010_01.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d’étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage caprin laitier sur les causses septentrionaux (Méjean)

Nbre d'exploitations concernées : 93 éleveurs (12 troupeaux) / 3 sur le Causse Méjean

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Massegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	40 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	10ha

permanentes	
- Céréales	5ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	25ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : caprin lait

Type	Fromager spécialisé
Races	Alpine et Saanen
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	110 (+3boucs)
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 (Conjoints)
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	

Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	<p>En Lozère :</p> <p>51 à 60 ans : 57,10 %</p> <p>41 à 50 ans : 28,60 %</p>
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

<p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	
---	--

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
---	--

Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, <u>accompagnateur en montagne</u>, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions) Dont MAE :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	105
Périodes de mise bas	Une en Février Une en Novembre
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	860L/femelle/an
Taux de renouvellement	0,30

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Mars → Nov
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	230j/an
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non)	Oui (parfois salarié)
Transhumance (oui/non)	

<ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non 33% de foin acheté

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Fromage de chèvre Pélardon Chevreaux
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	

<p>Type de circuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	<p>Chevreaux</p> <p>Vente directe sur les marchés régionaux</p> <p>Coopérative CAPRIDOC (chevreaux vendus pour être engraisés et exportés en Italie et Espagne)</p> <p>Grossiste</p>
<p>Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)</p>	<p>AOC Pélardon</p>

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

<p>Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages</p>	
---	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage chevaux d'endurance sur les causses septentrionaux (Méjean)

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Masegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	126
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	48

- Céréales	0
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	55 80ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	25

2. Troupeaux

Nombre : 2

N°1 : Equin

Races	Arabe Demi-sang arabe Ibérique Lusitanien
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	46 23, 5juments, 3 poulains sevrés, 12 poulains du sevrage à 3 ans, 6 chevaux de 4 ans et plus
UGB total du troupeau	16,9

N°2 : Equin

Races	Quelconques, chevaux en pension
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	11
UGB total du troupeau	8 UGB

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	Individuelle
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre	

d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1 exploitant
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	Bénévole (0,5 UMO),
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	stagiaire (0,4 UMO)
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	<p>1 bâtiment de stockage des fourrages</p> <p>Hébergement stagiaire (caravane, mobil home)</p> <p>200 m²</p>
--	--

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	64 776 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	29 900 € pour endurance 28 320 € pour les pensions
Chiffre d'affaire des activités annexes	580 € (primes)

Montant des primes (subventions)	5 976 €
Dont MAE :	5 776 €
Dont DPB :	200 €
Dont ICHN :	/

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	5
Périodes de mise bas	Février à juin
Productivité numérique	0,75
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	0,1

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Toute l'année
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Toute l'année
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Non
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui
Si Gardiennage	Non

<ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	<p>Oui, pour le troupeau endurance</p> <p>Début juin à fin octobre</p> <p>5 mois</p>

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	8 kg de foin
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	0,98

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Chevaux de compétition
---	------------------------

	<p>1 jument vide</p> <p>1 cheval de 5 ans</p> <p>1 cheval de 5 ans tous les deux ans</p> <p>1 cheval de 6 à 9 ans</p>
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Après valorisation en compétition
Type de circuit <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	/

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (déduit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

La stabilité économique de ce système repose sur la complémentarité de ces deux ateliers.

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Fiche système : Elevage ovin allaitant sur les causses septentrionaux

Nbre d'exploitations concernées : 90 (18 sur le Causse Méjean)

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Causse spécialisé, autonome et pastoral sédentaire non transhumant, extensif

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Massegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	460 ha ; idem ; 430
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	Production et consommation de fourrages : 60

<p>permanentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Céréales - Parcours (préciser milieu ouvert ou bois) 	<p>ha de prairies ; 40 ha de prairies de fauches ; 54</p> <p>16 ha Production et consommation de céréales ; 20ha de céréales fourragères autoconsommées ; 16 ha</p> <p>Parcours : 390ha (300ha pelouses et landes, 90ha de bois) ; 400ha (pelouse sèche calcaire, landes à buis, genévriers parsemées de pins ou de plantation) ; 360 ha parcours individuel (majoritairement landes)</p>
<p>Surface d'estive (individuelle ou collective)</p>	<p>/</p>

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Ovin viande

<p>Races</p>	<p>Race « Blanche du Massif Central » ; idem ; id</p>
<p>Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]</p>	<p>[500 – 600] brebis ; idem dont 90 agnelles ; id + 12 béliers BMC</p>
<p>UGB total du troupeau</p>	<p>89 UGB ; idem mais plutôt 99 UGB ; 89 UGB</p>

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

<p>Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau</p>	<p>GAEC, collectif de main d'œuvre familiale associé au sein de structure de type EARL ou GAEC</p>
<p>SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation</p>	<p>2 exploitants à temps plein, familial</p>

Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 UMO, id, 2 exploitants à temps plein
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	Oui (famille, habitants du village), le recours au bénévolat familial est fréquent
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Entreprises (moisson + tonte), idem
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	oui
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	En Lozère : 51 à 60 ans : 52 % 41 à 50 ans : 32%
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
- Type (traditionnel ou non) / période de construction	Bergerie bois,
- Intégration paysagère	
- Utilisation	
- Surface	1200 m ² au total

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	céréales
Importance dans le revenu	7 %
Temps de travail alloué	
Surface	16 ha
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus (560 qx pour l'alimentation du troupeau), augmentation du prix du blé

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	Possibilité d'agritourisme
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	151 400 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	62 200 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	10 300 €
Montant des primes (subventions)	78 900 €
Dont MAE :	15 200 €
Dont DPB :	27 693 €

Dont ICHN :	25 163 €
-------------	----------

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	500 ; 550 ; 606
Périodes de mise bas	Janv – fév en bergerie ; idem Mise bas secondaire en août –septembre Agnelage de rattrapage au printemps (avril-mai)
Productivité numérique	1,1 ; 1,26
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	17 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril → Novembre Mai → décembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Parcours (pelouses et landes) Parcs clôturés Gardiennage très peu présent, pour des parcelles trop petites pour être pâturées ; lâcher-dirigé Prés (mai), Parcours clôturés (juin-décembre) ; alternance pelouse de Causses, landes claires e boisées pour août –septembre et nov-dec
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Juin → novembre

	<p>Juin → décembre</p> <p>15 mai à l'automne (premières neiges)</p>
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Pâturage des regains (soupade)
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui 300 à 350 ha de parcs clôturés ; oui ; oui
<p>Si Gardiennage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	Très peu présent
<p>Transhumance (oui/non)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	non
<p>Estive (oui/non)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	non

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	310kg de MS (70% de foin) + 20kg de luzerne déshydratée achetés
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui ; oui à 98% ; 340 kg foin/femelle 76 kg paille/femelle 340 kg foin/brebis/an

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	Oui
---	-----

<ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	<p>Girobroyage ; <u>girobroyage (en période hivernale) complémentaire au pâturage tous les 3 4 ans (cf <u>manu genevet</u>) ;</u></p> <p>Un entretien régulier est nécessaire, avec utilisation du girobroyeur et de la tronçonneuse pour éliminer genévriers, prunelliers, églantiers, pins noirs et pins sylvestres. Les pieds de buis peuvent être arrachés.</p>
--	---

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

<p>Type de produit, quantité vendue</p>	<p>Viande d'agneaux ;</p> <p>600 agneaux tous vendus en label</p> <p>Agneaux légers : 185</p> <p>Agneaux finis : 372</p> <p>Ou 760 agneaux lourds de bergerie</p>
<p>Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)</p>	<p>Avril à mai pour la bande d'hiver</p> <p>Juillet à aout pour celle de printemps</p> <p>Agnelage en hiver pour pouvoir couvrir les forts besoins des brebis (lactation) par du distribué</p>
<p>Type de circuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	<p>Groupement de producteurs (CEMAC-COBEVIAL, GEBRO, UNICOR)</p>
<p>Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)</p>	<p>IGP « Agneaux de Lozère » (60% des agneaux vendus/exploitation) (AgneauxELOVEL pour le marché parisien)</p> <p>Agneaux labélisés rouge</p>

	Agneaux « bio »
--	-----------------

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

OBERLIS, Elsa. Diagnostic de l'adaptation des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage aux contraintes climatiques en zone périméditerranéenne. Mémoire de fin d'études d'ingénieur : ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, 101 p.

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Une exploitation « ovin viande » sur grands Causses d'altitude. Causses : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 5 p, fiche6_cas_ovins_viande_gds_causses_alti.

Cas type OV_LR_Lacaune_ou_BMC_ou_transhumant référence système d'élevage ovin viande languedoc roussillon

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

ALMEIDA, Mara. Changing agro-pastoral systems and its implications on cultural landscape: a case study in the Causses and Cévennes. Thesis Master of Science : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 2014, 64 p.

Fiche système : Elevage ovin laitier en valorisation Fédou sur les causses septentrionaux (Causse Méjean)

Nbre d'exploitations concernées : 6 fermes vendant exclusivement à Fédou, 10 fermes vendant 1 mois à Fédou et le reste à Roquefort, 2 ferme vendant 3 mois à Fédou et le reste à Roquefort ; 11 producteurs

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Masegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	396ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	68ha de prairies

permanentes	
- Céréales	28ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	300ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : ovin lait

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	450 brebis
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 éleveurs à temps plein
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	0,25 emplois saisonniers

Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	<p>En Lozère :</p> <p>51 à 60 ans : 46%</p> <p>41 à 50 ans 32,40 %</p>
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

<p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	
---	--

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	

Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	
--	--

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions) Dont MAE : Dont DPB : Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	450
Périodes de mise bas	Fin janvier
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	1L/brebis/jour
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Mi-Juin à mi-décembre, 200 jours minimum, 120 pour les agnelages d'été
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Pas d'utilisation des parcours mais des prairies temporaires
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	oui
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	Parcours en état de fermeture si absence d'un autre troupeau (ovin ou bovin viande)
--	---

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Lait 550 agneaux légers
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Lait : 20 février → 31 août
Type de circuit <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	Laiteries (LOU PASSOU BIO, BERGERIE DE LOZERE) ⇔ 14 producteurs SARL Fédou (15 exploitations)
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

LAMPLE Bastien, MAUROUARD Bénédicte, SION Jean-François. La valorisation des pratiques pastorales au travers du produit. Rapport de projet tutoré, Licence Pro Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux : SupAgro Florac, 2015. 102 p.

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013, 92 p.

Fiche système : Elevage ovin laitier intensif en traite précoce sur les causses septentrionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Structure moyenne intensive en traite très précoce

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Massegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	60 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	49 ha ; 3 ha de culture dérobée en ray gras

permanentes	sur le maïs
- Céréales	11 ha (8 ha de céréales : orge d'hiver ; 3 ha de maïs ensilage sec)
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 :

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) <i>[fourchette]</i>	460 brebis + 7 béliers
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	3 exploitants polyvalents dont 2 à temps plein et un à mi-temps
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation	Appel à une entreprise pour la moisson,

sociale, ...)	pulvérisateur et ensileuses
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	2,5 UMO
Appartenance à une CUMA	Oui, tracteur, faucheuse, charrue, etc...
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	En Lozère : 51 à 60 ans : 46% 41 à 50 ans : 32,40%
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc de traite + hangar de stockage

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	Céréales
Importance dans le revenu	4 %

Temps de travail alloué	16 jours
Surface	8 ha
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	167 861 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	161 141 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	6200 €
Montant des primes (subventions)	36 556 €
Dont MAE :	20 ha x 76 € = 1 520 €
Dont DPB :	14 289 €
Dont ICHN :	11 264 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	460
Périodes de mise bas	Début août (lutte en contresaison) Du 01/08 pour les adultes Du 25/09 au 10/10 pour les antenaises
Productivité numérique	1,47
Si élevage laitier, production de lait par femelle	342 L/brebis/an
Taux de renouvellement	28 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril à novembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	/
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	

Transhumance (oui/non) - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...)	/
Estive (oui/non) - Période de l'année - durée	/

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	684 kg MS (dont ensilage maïs et herbe)
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non 21 T MS de fourrage (luzerne déshydratée)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité	
---	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	1374 hl de lait : 505 agneaux 115 brebis de réformes
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Début de traite au 1 ^{er} septembre au 31 mai (270)

	<p>jours de livraison)</p> <p>01/07 au 15/11 : livraison hors cadre interprofessionnel</p>
<p>Type de circuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	
<p>Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 927 hl produit et valorisé en AOP Roquefort - 447 hl valorisé hors cadre interprofessionnel

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

<p>Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages</p>	
---	--

Sources :

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Ségala [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2012, 6 p, CT OL ROQ 06. Disponible sur le World Wide Web : http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_06_Conjoncture_2011_01.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage ovin laitier en agriculture biologique et valorisation Roquefort sur les causses septentrionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Structure moyenne en agriculture biologique

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Massegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	83 ha SAU
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	65 ha

permanentes	18ha (9 ha de céréales d'hiver et 9 ha d'avoine)
- Céréales	
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	35ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : ovin lait

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	430 brebis + 14 béliers
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 UMO, deux associés polyvalents
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Entreprise pour la moisson

Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui, (tracteur, charrue, faucheuse...)
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	En Lozère : 51 à 60 ans : 46 % 41 à 50 ans : 32,4 %
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Bergerie fonctionnelle + hangar de stockage

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	céréales
Importance dans le revenu	7 %
Temps de travail alloué	1,6 jour/an/ha soit 30j/an
Surface	18 ha

Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus de 45T, prix des céréales élevé
---	---

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	139 683€ 188 450€
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	Produits lait : 104 117€ idem Produits viande : 22 426€
Chiffre d'affaire des activités annexes	Céréales : 13 140€
Montant des primes (subventions)	39 537€
Dont MAE :	2 600€
Dont DPU :	15 795€
Dont ICHN :	14 842€
Dont soutien à l'agriculture biologique	6300€

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	450
Périodes de mise bas	mi-Novembre, majoritairement entre le 15 novembre et le 31 décembre pour les adultes entre le 1 ^{er} janvier et le 28 février pour les antenaises
Productivité numérique	1,22
Si élevage laitier, production de lait par femelle	240L/brebis/ans
Taux de renouvellement	30 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	mi-Mars à Novembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Mi-Juin → mi-décembre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Oui 9 ha de cultures dérobées pâturées à l'automne et au printemps pour éviter les sols nus en hiver (navettes, graminées, mélange de céréales)
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	oui
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	

- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	/
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	/
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	466kg de MS/brebis
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non achat de paille, 16 T de luzerne déshydratée

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	870 hl Lait 357 agneaux à 13kg vif 359 100 brebis de réforme
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Lait : 15 Décembre + 229jours (fin Juillet)

Type de circuit <ul style="list-style-type: none">- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)- Long (organisme de producteur et/ou privé)	Laiteries (LOU PASSOU BIO (2 producteurs), BERGERIE DE LOZERE (12 producteurs)) ⇔ 14 producteurs Roquefort
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	AOP Roquefort

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Système ovin laitier en agriculture biologique sur les causses septentrionaux

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Nord [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Novembre 2013, 6 p, CT OL ROQ 08. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/CT_OL_ROQ_08_Conjoncture_2012.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage ovin laitier en valorisation Roquefort sur les causses septentrionaux (Causse Méjean)

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Structure moyenne semi extensive avec parcours

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Massegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	396ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	68ha de prairies (55 ha de luzerne/dactyle, 13

permanentes	ha de prairies naturelles)
- Céréales	28ha (22 ha de céréales, 6 ha de céréales immatures : vesce-avoine)
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	300ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : ovin lait

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) <i>[fourchette]</i>	450 brebis
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 éleveurs à temps plein
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation	0,25 UTH salarié saisonnier ; appel à une

sociale, ...)	entreprise pour pulvérisateur et moissonneuses
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui (herse, broyeur de pierre...)
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	En Lozère : 51 à 60 ans : 46 % 41 à 50 ans : 32,40 %
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
- Type (traditionnel ou non) / période de construction	Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc de traite
- Intégration paysagère	
- Utilisation	Hangar de stockage
- Surface	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	Céréales
Importance dans le revenu	12 %

Temps de travail alloué	40 jours
Surface	22 ha
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus de production

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	110 339 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	97 539 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	12 800 €
Montant des primes (subventions)	32 746 €
Dont MAE :	7 600 €
Dont DPB :	8 360 €
Dont ICHN :	10 738 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	450
Périodes de mise bas	Fin janvier, mise bas d'hiver (20/01 au 7/03) Mise bas fin février pour les antenaises (20/02 à 31/03)
Productivité numérique	1,2 1,39
Si élevage laitier, production de lait par femelle	1L/brebis/jour (démarre la lactation à 2L/brebis/jour) 216 L/brebis/an
Taux de renouvellement	24 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Mi-Juin → mi-décembre mi-mars à mi-décembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Parcs clôturés, gardiennage
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	mi-juillet à fin octobre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Pâturage des regains de SFP en septembre (Soupade) + céréales immatures
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui, pour alléger le gardiennage pendant les périodes d'agnelage et de traite
Si Gardiennage	Oui
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	

- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Autonome en foin et céréales ; achat de luzerne déshydratée pour compléter les brebis en début de gestation (4 T MS)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	Entretien difficile car parcours ruiniformes
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	850 hl lait
	550 agneaux légers à 14 kg de poids vif

Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Lait : 20 février → 31 août (193 jours, cahier des charges Roquefort) Plusieurs producteurs ont décalé la traite afin de pallier la baisse de production sur la période du 15 octobre au 15 novembre, où la collecte de lait est faible
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	Roquefort
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	AOP Roquefort

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web :

Système ovin laitier en valorisation Roquefort sur les causses septentrionaux

<http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Sud [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juillet 2011, 8 p, CT OL ROQ 03 CAUSSES. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_03_CAUSSES_vdef.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage ovin laitier semi-intensif en traite tardive sur les causses septentrionaux

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Structure moyenne semi-intensive en traite tardive

Rapide description des unités paysagères :

Le secteur causses septentrionaux regroupe le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean :

Le causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse Boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Massegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (*devèzes*), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m.

Le Causse Méjean (*Mejan* en occitan) est un vaste plateau calcaire français faisant partie des Grands Causses. C'est le plus haut des plateaux caussenards avec une altitude variant de 800 m à 1 247 m au mont Gargo. Sur le Méjean, les pelouses et les landes à buis et à genévrier, parfois morcelées de plantations de pin noir, couvrent la partie orientale du plateau : le Causse nu. Les vastes espaces vallonnés couverts de pelouses sèches ne sont pas sans évoquer un paysage steppique, presque désertique. La partie ouest est plus boisée (pin sylvestre).

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	89 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies	

permanentes	75 ha
- Céréales	14 ha (7 ha d'orge d'hiver et 7 ha de triticales)
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	/
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 :

Races	Lacaune
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) <i>[fourchette]</i>	530 + 8 béliers
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	3 exploitants polyvalents dont deux pleins temps et un mi-temps
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation	Appel à une entreprise pour la moisson,

sociale, ...)	l'ensileuse et le pulvérisateur
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	2,5 UMO
Appartenance à une CUMA	Oui (tracteur, presse, charrue etc...)
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	En Lozère : 51 à 60 ans : 46% 41 à 50 ans : 32,40 %
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc de traite + hangar de stockage

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	céréales
Importance dans le revenu	5 % du produit d'exploitation

Temps de travail alloué	2 jours/ ha soit 28 jours
Surface	14 ha
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus de production

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	176 432 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	167 612 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	8 820 €
Montant des primes (subventions)	45 552 €
Dont MAE :	20 ha x 76 € = 1 520 €
Dont DPB :	18 116 €
Dont ICHN :	14 712 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	530
Périodes de mise bas	05/02 au 10/03 pour les adultes 01/04 au 30/04 pour les antenaises
Productivité numérique	1,35
Si élevage laitier, production de lait par femelle	321 L/brebis traite/an
Taux de renouvellement	30 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril à novembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	/
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	
- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	/

<ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	/

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	590 kg MS/ brebis/an (ensilage herbe complété par des foin de luzerne et de prairie temporaire)
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	1 507 hl de lait 517 agneaux 133 brebis de réforme
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Du 05/03 au 15/11 (256 jours)

Type de circuit <ul style="list-style-type: none">- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)- Long (organisme de producteur et/ou privé)	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	<ul style="list-style-type: none">- 1327 hl valorisé dans le cadre de l'interprofession de l'AOP Roquefort- 180 hl produit hors cadre

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Système spécialisé ovin lait, rayon de Roquefort, Causses Nord [en ligne]. Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture, CNBL, Juin 2012, 6 p, CT OL ROQ 07. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.aveyron.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca12/Aveyron/References/Cas_types/Ovins_lait/CT_OL_ROQ_07_Conjoncture_2011.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage caprin laitier dans les Cévennes

Nbre d'exploitations concernées : 5

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le paysage cévenol se découpe en vallées profondes et étroites constituées de schistes. L'influence du climat méditerranéen en fait un territoire soumis à des conditions assez rudes (hiver rigoureux, été chauds, précipitations violentes à l'automne). L'altitude, variant de 250 à 1000m, a poussé les hommes à façonner le paysage en terrasses. Les châtaigneraies sont aussi un élément typique et remarquable du paysage.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	76 ha 250 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	Pâturage sur des parcours voisins avec (ou parfois sans...) accord des propriétaires
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	16 ha 0,5 ha 0ha 30ha pelouses embroussaillées 30/210 ha boisés (chataigneraies + chenaies) 40 ha landes à gânet, bruyère et callures
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 :

Races	Alpine ou Saanen
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) <i>[fourchette]</i>	Maximum 70 chèvre par actif-130 chèvres 125 105 chèvres laitières dont 20 chevrettes
UGB total du troupeau	21 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelle difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1,5 UMO (couple), 1 UMO
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	Bénévolat familial pour la mise bas
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	Au niveau de la cellule familiale, une activité extérieure peut compléter le revenu de l'exploitation
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui (épandage, travail du sol)

Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Traditionnel retapé, dans un ancien bâtiment ou sous un tunnel d'élevage pour les installations plus récentes + hangar attenant (200 m ²)

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	Pour certains éleveurs production Oignon doux des Cévennes, IGP, coopérative Origines Cévennes
Importance dans le revenu	1-1,5 €/kg_ production environ 50t
Temps de travail alloué	25 jours par mois pendant 7 mois
Surface	7000 m ² de terrasses irriguées
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Apport de revenu sur le temps économisé sur la fabrication et commercialisation des fromages

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	72 349 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	72 349 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	/
Montant des primes (subventions)	15 816 €
Dont MAE :	2 405 €
Dont DPB :	3 952 €
Dont ICHN :	9 059€

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	136 dont 34 chevrettes
Périodes de mise bas	Novembre pour les adultes et Décembre pour les chevrettes

Productivité numérique	1,2
Si élevage laitier, production de lait par femelle	650L/chèvre/an 660 L/chèvre/an
Taux de renouvellement	25 %

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril → Octobre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Gardiennage dans certaines exploitation en fonction du parcellaire et de la présence de surface non pâturée
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Mai → Octobre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Châtaigneraies
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	Oui
- Durée (nb de jours)	Moitié des jours de l'année
- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	/
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	/
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	Châtaigne, rameaux et foin 512 kg/chèvres
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	L'alimentation des troupeaux plus grands est progressivement assurée en partie par des aliments produits hors du territoire. foin de Crau, parfois du foin de montagne et des céréales complétés par du foin de luzerne et des tourteaux

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité	le brûlis ou la coupe de bois exigent des accords spécifiques plus difficiles à obtenir pour les prés qui ne leurs appartiennent pas. Un pré ne peut être ni irrigué, ni fauché, ni parfois même pâturé sans bail ou accord oral avec son propriétaire.
---	---

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Lait de chèvre 812hl/an 152 chevreaux de 8j 28 chèvres de réforme
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Toute l'année
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou	Coopérative de Moissac

privé)	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Pour transformation en AOP pèlardon

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
---	--

Sources :

Références systèmes d'élevage Caprins [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambres d'Agriculture de Lozère, Syndicat de Contrôle de Performance Gard-Hérault, Institut de l'Élevage, OIER SUAMME, 2011, 14 p, ISBN : 978-2-36343-375-6 PUB IE : 00 13 56 001, [référence de Mars 2013]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Cas_type_caprins_LR_2011.pdf

AUBRON, Claire. Dynamique agraire dans les vallées cévenoles, Résistances spécialisées face à la déprise. Cévennes : projet de recherche MOUVE, Octobre 2011, 34 p.

Cas-type « caprins laitiers » AOC Pèlardon, crêtes et vallées cévenoles. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 5 p, fiche5_cas_laitiers_from_AOC_cévennes

Fiche système : Elevage caprin laitier avec transformation fromagère dans les Cévennes

Nbre d'exploitations concernées :

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le paysage cévenol se découpe en vallées profondes et étroites constituées de schistes. L'influence du climat méditerranéen en fait un territoire soumis à des conditions assez rudes (hiver rigoureux, été chauds, précipitations violentes à l'automne). L'altitude, variant de 250 à 1000m, a poussé les hommes à façonner le paysage en terrasses. Les châtaigneraies sont aussi un élément typique et remarquable du paysage.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	90,8 ha – 34ha – 60 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	Pâturage sur des parcours voisins avec (ou parfois sans...) accord des propriétaires
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	1,8 ha 4ha de Prairies naturelles 0 ha 89 ha – 30ha de parcours
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Caprin lait

Type	Caprin fromager avec vente circuit court dans le Languedoc Roussillon
Races	Alpine plus rarement Saanen
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	Entre 60 et 90 chèvres maximum 40 chèvres par actifs effectif moyen de 65 chèvres
UGB total du troupeau	UGB : 20

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	Individuel
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 UTH couple
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	oui
Adhésion à un système de remplacement	

Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	Hameaux isolé et retapés
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées)	
--	--

avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	72 683€ 73 979 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	72 683€
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	12 908€ 15 739 €
Dont MAE :	2159€
Dont DPB :	1360€
Dont ICHN :	8510€

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	72 dont 17 chevrettes
Périodes de mise bas	Début d'hiver (Janv Fév)
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	600 L/chèvre/an

Taux de renouvellement	
-------------------------------	--

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril à septembre-octobre (180 jours par an)
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Gardiennage sur parcours
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Juin → Octobre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Châtaigneraie
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	180 jours minimums
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	non
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	non

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	756kg de foin /an
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non Achat foin : 55T/troupeau/an (de Crau et Luzerne)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité	Gyrobroyage, le brûlis ou la coupe de bois exigent des accords spécifiques plus difficiles à obtenir pour les prés qui ne leurs appartiennent pas. Un pré ne peut être ni irrigué, ni fauché, ni parfois même pâturé sans bail ou accord oral avec son propriétaire.
---	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Fromage de chèvre fermier 77 chevreaux de 8j
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Gros pic estival (tourisme)
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	Circuit court (vente directe) Marché deux fois par semaine + boutiques paysannes
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

AMIOTTE Clarisse, GOMES CIUFFA Samuel, HORACIO Amanda, KOEHLIN Harmony, LEROY Maxime, MENDES PERES Francine, MOREIRA ALVES Rodrigo, ROLLAND Clémentine, VAZ ALVES Marcelo. Etude de l'interaction entre élevage et attributs du bien sur le territoire Unesco des Causses et des Cévennes. Rapport des élèves de l'option EleMidi, 2014, 58 p.

AUBRON, Claire. Dynamique agraire dans les vallées cévenoles, Résistances spécialisées face à la déprise. Cévennes : projet de recherche MOUVE, Octobre 2011, 34 p.

Références systèmes d'élevage Caprins [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambres d'Agriculture de Lozère, Syndicat de Contrôle de Performance Gard-Hérault, Institut de l'Elevage, OIER SUAMME, 2011, 14 p, ISBN : 978-2-36343-375-6 PUB IE : 00 13 56 001, [référence de Mars 2013]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Cas_type_caprins_LR_2011.pdf

Fiche système : Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon dans les Cévennes

Nbre d'exploitations concernées :

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le paysage cévenol se découpe en vallées profondes et étroites constituées de schistes. L'influence du climat méditerranéen en fait un territoire soumis à des conditions assez rudes (hiver rigoureux, été chauds, précipitations violentes à l'automne). L'altitude, variant de 250 à 1000m, a poussé les hommes à façonner le paysage en terrasses. Les châtaigneraies sont aussi un élément typique et remarquable du paysage.

I. Structure globale de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	90,8 ha – 34ha-60 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	Pâturage sur des parcours voisins avec (ou parfois sans...) accord des propriétaires
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	1,8 ha 4ha de Prairies naturelles 0 ha 89 ha – 30ha de parcours Au moins 0,2ha/chèvre
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Caprin lait

Races	Alpine, Saanen, Rove et leur croisement
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	Entre 60 et 90 chèvres dont 10 chevrettes maximum 40 chèvres par actif
UGB total du troupeau	UGB : 20

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	Individuel
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 UTH couple , 1,5 UTH
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	oui
Adhésion à un système de remplacement	

Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	Hameaux isolé et retapés
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Claustration permanente interdite

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées)	
--	--

avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	72 683€ 73 979€
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	72 683€ 73 979€
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	12 908€ 15 739 €
Dont MAE :	2159€
Dont DPU :	1360€
Dont ICHN :	8510€

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	72
Périodes de mise bas	Début d'hiver (Janv Fév)
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	1000L/chèvre/an pour les plus productives

	(pâture moins) 500 à 650 L/chèvre/an
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Avril à septembre-octobre 210 jours par an Dont 180j/an à plus de 800m d'altitude Claustration permanente interdite
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Gardiennage sur parcours ou en parc
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Juin → Octobre
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Châtaigneraie
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	180 jours minimums au moins 220 jours
- Période de l'année	2 à 5h par jour
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	non
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	non
- Période de l'année	
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	756kg de foin /an Distribution de foin et de concentrés est autorisée en quantité limitée
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non, 0,88 Achat foin : 55T/troupeau/an (de Crau et Luzerne) 10 T

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité	Gyrobroyage le brûlis ou la coupe de bois exigent des accords spécifiques plus difficiles à obtenir pour les prés qui ne leurs appartiennent pas. Un pré ne peut être ni irrigué, ni fauché, ni parfois même pâturé sans bail ou accord oral avec son propriétaire.
--	---

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Fromage de chèvre 77 chevreaux de 8j
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Gros pic estival (tourisme)
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	Circuit court (vente directe) Marché deux fois par semaine + boutiques paysannes
Type de démarcation (valorisation)	AOC Pélardon

(marques ou SICO)	
-------------------	--

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

AMIOTTE Clarisse, GOMES CIUFFA Samuel, HORACIO Amanda, KOEHLIN Harmony, LEROY Maxime, MENDES PERES Francine, MOREIRA ALVES Rodrigo, ROLLAND Clémentine, VAZ ALVES Marcelo. Etude de l'interaction entre élevage et attributs du bien sur le territoire Unesco des Causses et des Cévennes. Rapport des élèves de l'option EleMidi, 2014, 58 p.

AUBRON, Claire. Dynamique agraire dans les vallées cévenoles, Résistances spécialisées face à la déprise. Cévennes : projet de recherche MOUVE, Octobre 2011, 34 p.

Références systèmes d'élevage Caprins [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambres d'Agriculture de Lozère, Syndicat de Contrôle de Performance Gard-Hérault, Institut de l'Élevage, OIER SUAMME, 2011, 14 p, ISBN : 978-2-36343-375-6 PUB IE : 00 13 56 001, [référence de Mars 2013]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Cas_type_caprins_LR_2011.pdf

Fiche produit Pélardon [en ligne]. **Institut National de l'Origine et de la Qualité**, 2005 [référence du 28 Avril 2015]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.inao.gouv.fr/produit/3303>

Cas-type « caprins laitiers » AOC Pélardon, crêtes et vallées cévenoles. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 5 p, [fiche5_cas_laitiers_from_AOC_cévennes](#)

Fiche système : Elevage mixte ovin allaitant - caprin dans les Cévennes

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le paysage cévenol se découpe en vallées profondes et étroites constituées de schistes. L'influence du climat méditerranéen en fait un territoire soumis à des conditions assez rudes (hiver rigoureux, été chauds, précipitations violentes à l'automne). L'altitude, variant de 250 à 1000m, a poussé les hommes à façonner le paysage en terrasses. Les châtaigneraies sont aussi un élément typique et remarquable du paysage.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	285 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	4ha de prairie
- Céréales	
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	246 ha de parcours (20% landes 80% bois)
Surface d'estive (individuelle ou collective)	35 ha d'estives (Mont Aigoual – Mont Lozère)

2. Troupeaux

Nombre : 2

N°1 : Ovin viande

Type	
Races	Raïole
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	160 brebis (dont 32 agnelles/an) UGB : 163 (3 béliers)
UGB total du troupeau	

N°2 : Caprin laitier

Type	
Races	
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	1 ou 2 chèvres pour faire du fromage destiné à l'autoconsommation
UGB total du troupeau	

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1 seul actif
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	

Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Matériel de fauche d'occasion dont motofaucheuse 1 bergerie
--	---

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	

Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	
Dont MAE :	
Dont DPB :	
Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	160 brebis
Périodes de mise bas	Février Mars (en bergerie)
Productivité numérique	1
Si élevage laitier, production de lait par femelle	
Taux de renouvellement	20%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	mi-Avril → fin Janv
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Parcours (terrasses, bois, châtaigneraies) d'Avril à mi-Mai Landes en altitude de mi-Mai à mi-Juin Estives de mi-Juin à mi-Septembre Prés en bas de vallée de mi-Sep à mi-Oct Parcours de mi-Oct à fin Janv
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	D'Avril à mi-Mai Et de Mi-Oct à fin Janv
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	Oui (local et en transhumance)
- Durée (nb de jours)	

- Période de l'année	
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	Oui
- Période de l'année	10 juin → 15 Septembre
- durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non (achats importants)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	Oui
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	Brûlage dirigé des Landes et des Bois
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	120 Agneaux lourds
	26 brebis de réforme

Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	Vente directe dans une boutique paysanne et/ou pour l'Aïd
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
---	--

Sources :

Une estive collective ovine sur les hautes crêtes granitiques de Mont Lozère. Cévennes : service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche_estive1.

Fiche système : Elevage ovin allaitant dans les vallées cévenoles

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Ovin spécialisé cévenol, pastoral et transhumant et non autonome

Rapide description des unités paysagères :

Le paysage cévenol se découpe en vallées profondes et étroites constituées de schistes. L'influence du climat méditerranéen en fait un territoire soumis à des conditions assez rudes (hiver rigoureux, été chauds, précipitations violentes à l'automne). L'altitude, variant de 250 à 1000m, a poussé les hommes à façonner le paysage en terrasses. Les châtaigneraies sont aussi un élément typique et remarquable du paysage.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	~ 500 ha 258 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	Estives collectives, Pâturage sur des parcours voisins avec (ou parfois sans...) accord des propriétaires, accès avec accord sur des parcours d'exploitants cessant leur activité
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	20 ha de prairies 8 ha en fond de vallée
- Céréales	3 ha de céréales 0 ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	480 ha de parcours (landes) (milieux ouverts) Bois (châtaigneraie + chênaies) 200 ha de bois (châtaigniers, chênes vert ou blanc) 50 ha de landes plus ou moins embroussaillées
Surface d'estive (individuelle ou collective)	Estive collective gérée par un groupement

	pastoral
--	----------

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Ovin viande

Races	Raïole, Tarasconnaise, Caussearde des garrigues, Rouge du Roussillon parfois BMC
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	300 à 400 brebis maximum 200 brebis par actifs + 8 béliers
UGB total du troupeau	UGB : 55 ; 57 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	Individuel (dans 70% des cas) GAEC (25% des cas) EARL (5% des cas)
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	/
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 UTH ; 1 UMO
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	Voisins pour les gros travaux (tonte, préparation à la transhumance)
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Bergers salariés pour l'estive
Doubles actifs	

Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Non ; oui mais uniquement pour curage des bergeries
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	Conjoint travaille à l'extérieur

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	<p>Bergerie en bois, hangar bois ou serre tunnels</p> <p>500 à 600 m² pour la bergerie</p> <p>200 m² pour le hangar</p>

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	

Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	
--	--

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	Oui (visites de la ferme ou gîte ou chambre d'hôte ou camping)
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	25 100€ 25 200 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	24 537€ 25 200 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	/
Montant des primes (subventions)	40 400€ 40 100€
Dont DPB :	13 300€ 13 306 €
Dont ICHN :	12 581€ 12 581 €
Dont MAE :	7600€ 7600 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	350 416
Périodes de mise bas	Automne (90% des mises bas en Septembre/Octobre) afin de profiter des repousses automnale à la descente d'estive pour l'allaitement. 10% en Mars
Productivité numérique	1
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	17%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Toute l'année
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Gardiennage quasi quotidien pendant 4 à 6h (sauf jours de pluie)
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Toute l'année sauf l'été
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Pâturage principalement dans les bois : Châtaigneraie chênaies
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui, oui un ou deux parcs clôturés pour soulager l'éleveur de la lourde contrainte du gardiennage toute l'année
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	Gardiennage quasi quotidien (sauf jour de pluie) 4 à 6 h/j
- Période de l'année	

- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	Oui (Mont Aigoual, Mont Lozère) de 90j
- Distance estive-cœur d'exploitation	Valleraugue-Mont Aigoual, pâtures parfois assez éloignées
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	A pied ou en camion, idem
Estive (oui/non)	Oui
- Période de l'année	Période estivale
- durée	4 mois ; 90 jours

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	190 kg de foin/an
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Achat foin : 19 T/troupeau/an (50% du foin est acheté)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	Oui
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	Par gyrobroyage, le brûlis ou la coupe de bois exigent des accords spécifiques plus difficiles à obtenir pour les prés qui ne leurs appartiennent pas. Un pré ne peut être ni irrigué, ni fauché, ni parfois même pâturé sans bail ou accord oral avec son propriétaire.
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	317 Agneaux léger (15 kg) 16-18 kg vif
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Mise sur le marché avant l'arrivée des agneaux de Roquefort Aïd pour les agneaux nés au printemps et engraisés sur l'estive
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	Circuit long (org de producteurs) engraisés en Aveyron, GEBRO, UNICOR, COBEVIAL, export vers Espagne ou atelier d'engraissement collectifs OU Circuit long associé à Circuit court (vente aux bouchers, à des restaurateurs, à des épiciers) Abattoirs du Vigan ou d'Alès puis vente en morceaux sous vide aux particuliers et boutiques paysannes OU Vente directe boucherie musulmane de Montpellier pour l'Aïd
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

1/3 des éleveurs vont partir à la retraite prochainement (parfois aucune reprise prévue)

1/3 ont un projet lié au bât agricole (agrandissement, fabrication d'un hangar)

Problème du sanglier → destruction des cultures

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	Utilisation des ponts moutonniers et des drailles pour la transhumance Utilisation des lavognes et des bouissières pour l'abreuvement et le bien-être des animaux Utilisation des terrasses avec le développement de l'AOC oignon doux des Cévennes Cultures de céréales et cultures fourragères dans les dolines pour l'alimentation des troupeaux l'hiver
--	--

Sources :

AMIOTTE Clarisse, GOMES CIUFFA Samuel, HORACIO Amanda, KOEHLIN Harmony, LEROY Maxime, MENDES PERES Francine, MOREIRA ALVES Rodrigo, ROLLAND Clémentine, VAZ ALVES Marcelo. Etude de l'interaction entre élevage et attributs du bien sur le territoire Unesco des Causses et des Cévennes. Rapport des élèves de l'option EleMidi, 2014, 58 p.

AUBRON, Claire. Dynamique agraire dans les vallées cévenoles, Résistances spécialisées face à la déprise. Cévennes : projet de recherche MOUVE, Octobre 2011, 34 p.

Références systèmes d'élevage Ovins viande [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambre d'Agriculture 11-30-48, OIER SUAMME, Institut de l'Élevage, 2011, 26 p, PUB IE : 00 12 56 001, [référence de Juin 2012]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.lozere.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA48/Internet_CA48/gerer-mon-exploitation/Cas_type_OV_LR_2011.pdf

Références systèmes d'élevage Ovins viande [en ligne]. Languedoc Roussillon : Chambres d'Agriculture 11-30-48, Coopérative Ovine des Pyrénées – Orientales, OIER SUAMME, Institut de l'Élevage, 2012, 26 p, PUB IE : 00 13 56 004, [référence de Juillet 2013]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.gard.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CA30/Internet_CA30/Documents_Internet_CA30/ELEVAGE/Cas_type_OV_LR_2012.pdf

Fiche système : Elevage ovin allaitant – oignon doux dans les Cévennes

Nbre d'exploitations concernées : Moins de 60

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le paysage cévenol se découpe en vallées profondes et étroites constituées de schistes. L'influence du climat méditerranéen en fait un territoire soumis à des conditions assez rudes (hiver rigoureux, été chauds, précipitations violentes à l'automne). L'altitude, variant de 250 à 1000m, a poussé les hommes à façonner le paysage en terrasses. Les châtaigneraies sont aussi un élément typique et remarquable du paysage.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	445 ha 325 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	Pâturage sur des parcours voisins avec (ou parfois sans...) accord des propriétaires, parcours d'agriculteur cessant leur activité
Surfaces utilisées régulièrement - Cultures fourragères/prairies permanentes - Céréales - Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	4ha de prairie 15 ha de pré et prairie dont 5ha fauchés 375,5ha de parcours (20% de landes et 80% de bois) 310 ha dont 50% en châtaigneraies
Surface d'estive (individuelle ou collective)	65 ha d'estives (Mont Aigoual – Mont Lozère) 115 ha d'estive collective sur le Mont Aigoual

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Ovin viande

Races	Tarasconnaise ou Raïole
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	300 brebis (dont 60 agnelles/an), maximum 200 brebis par actif
UGB total du troupeau	UGB : 306 (6béliers)

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	GAEC
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	GAEC familial, association père-fils
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2actifs
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	Entraide familiale suffisante n'est possible que sur des petites surfaces (moins de 3000m ²) pour plantation et arrachage des oignons
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Journaliers souvent en situation économique difficile (bénéficiaires du revenu de solidarité active, retraités avec petites pensions, etc...) pour la plantation et l'arrachage des oignons
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	

Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	Matériel de fauche d'occasion dont une motofaucheuse 2 bergeries Bâtiment de stockage pour les oignons
--	--

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	Oignon doux (35T d'oignons doux des Cévennes AOP)
Importance dans le revenu	permet de dégager un revenu supplémentaire équivalent à la conduite d'un troupeau de 200 brebis
Temps de travail alloué	1 exploitant à temps plein + aide du père hors des horaires de pâturage
Surface	2200m ² à 17 000m ² 4200 m ²
Raison du démarrage de cette autre activité	Installation du fils, permet de pérenniser

(apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	l'élevage ovin
---	----------------

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	Possibilité d'agritourisme
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions) Dont MAE : Dont DPB : Dont ICHN :	Environ 200ha engagés en contrats agro-environnementaux (MAE)

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	300
Périodes de mise bas	Mise bas principale du 1 ^{er} Septembre à la mi- Octobre (agnelage de rattrapage pour <50 brebis en Février)
Productivité numérique	1
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	20%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Mi-October → fin Août
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Parcours (terrassiers, Bois, Châtaigneraies) de la mi-Oct à mi-Mai Terrasses cultivées (oignons) de Nov à fin Mars Landes en Altitude de mi-Mai à mi-Juin Estives de mi-Juin à fin Août
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Parcours (terrassiers, Bois, Châtaigneraies) de la mi-Oct à mi-Mai
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Oignons (0,5ha) terrasses cultivées
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	Oui (par un des éleveurs de la coop ou du groupement pastoral)

<ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	(local et en transhumance)
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	Oui
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	Oui (sur le Mont Aigoual ou le Mont Lozère) vers 1400m d'altitude Mi-Juin → 1 ^{er} Septembre

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non : achats importants de foin (20 Tonnes) et de concentrés Indice d'autonomie fourragère : 93%

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	Oui Brûlage dirigé des Landes et des Bois Le brûlis ou la coupe de bois exigent des accords spécifiques plus difficiles à obtenir pour les prés qui ne leur appartiennent pas. Un pré ne peut être ni irrigué, ni fauché, ni parfois même pâturé sans bail ou accord oral avec son propriétaire.
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

<p>Type de produit, quantité vendue</p>	<p>- 210 Agneaux légers (15kg vif entre 45 et 60 jours d'âge) nourris au lait maternel et complémentés avec du foin 220 à 250 agneaux</p> <p>- 30 agneaux pour vente directe ou Aïd</p> <p>- 48 brebis de réforme</p> <p>oignons</p>
<p>Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)</p>	<p>- Vente d'un maximum d'agneaux avant le 15 Novembre (arrivée des agneaux de roquefort qui fait chuter le prix des agneaux légers)</p> <p>- agneaux de printemps gardés pour être engraisés et vendus pour l'Aïd</p>
<p>Type de circuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	<p>Court en vente directe pour les agneaux de printemps</p> <p>Long pour la maj</p> <p>Coopérative origine cévenne pour les oignons</p>
<p>Type de démarcation (valorisation)</p> <p>(marques ou SICO)</p>	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédduit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

NOËL, Lucie. Mobiliser des ressources locales, quel travail ? Approche diachronique en élevage ovin dans deux zones méditerranéennes françaises. Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du diplôme d'agronome approfondie : UMR SELMET, INRA Montpellier, 2013, 118 p.

Une exploitation « ovin viande transhumant - oignon doux » en crêtes et vallées cévenoles. Cévennes: service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture, 2010, 4 p, fiche1_cas_ovins_oignons.

AUBRON, Claire. Dynamique agraire dans les vallées cévenoles, Résistances spécialisées face à la déprise. Cévennes : projet de recherche MOUVE, Octobre 2011, 34 p.

ALMEIDA, Mara. Changing agro-pastoral systems and its implications on cultural landscape: a case study in the Causses and Cévennes. Thesis Master of Science : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 2014, 64 p.

Fiche système : Elevage mixte bovin allaitant - équin sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	160 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	En échange de l'entretien, les éleveurs, ont accès à d'autres parcelles appartenant à des propriétaires voisins
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	80 ha SFP
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 2

N°1 : Bovin

Races	Aubrac (Salers)
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	64 vaches allaitantes + 3 taureaux
UGB total du troupeau	66 UGB

N°2 : Equin

Races	Trait comtois ou breton
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	16 chevaux, 10 poulinières + 1 étalon
UGB total du troupeau	16 UGB

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2,2 UMO
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Oui (Epandeur, broyeur)

Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	En Lozère : 51 à 60 ans : 30,90% 41 à 50 ans : 35,30%
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
- Type (traditionnel ou non) / période de construction	Vaches : Stabulation libre et entravée avec évacuateur
- Intégration paysagère	
- Utilisation	Génisse : aménagement étable ancienne
- Surface	Hangar à matériel

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	101 032 € Bovin viande : 54 192 € Chevaux : 6 950 € (dont 2 650 € d'aide équine)
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	101 032 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	0 €
Montant des primes (subventions)	32 940 €
Dont MAE :	76 €/ha x 90 ha = 6 840 €
Dont DPB :	17 100 €
Dont ICHN :	8 500 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Troupeau N°1

Nombre de femelles mises à la reproduction	64 dont 8 primipares
Périodes de mise bas	15 février
Productivité numérique	0.93
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	14%

Troupeau N°2

Nombre de femelles mises à la reproduction	8 poulinières mises à la reproduction / an 10 juments Comtoises saillies
Périodes de mise bas	Avril à Août/ Mars à juin
Productivité numérique	0.8
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	13%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Toute l'année en pâturage intégral pour les chevaux Mai à Novembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	

<ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	<p>10 à 12 kg/MS/an/jument : distribution de janvier à mars</p> <p>12 kg/MS/an/vache allaitante</p>
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui en foin, non en paille : achat de 26 T

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	<p>Les chevaux valorisent les petites parcelles de moins bonne qualité qui ne seraient pas utilisées par les bovins</p>
--	---

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Viande équine : 7 poulain maigre 8-10 mois pour l'export, 1 jument de réforme Poulains débourrés à des centres équestres 8 vaches de réforme 48 broutards dont 12 purs et 36 croisés charolais
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozere. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Chambre d'Agriculture de la Lozere, Organisme Inter-Etablissement du Reseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caracterisation des systemes d'elevage et de leur vulnerabilite à la predation [en ligne]. Causses Mejean et Mont Lozere : Chambre d'agriculture de Lozere (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Elevage de juments Trait Comtoises avec des vaches allaitantes Salers [en ligne]. Auvergne, Limousin : REFErences – Reseau Economique de la Filiere Equine, Octobre 2013, 8 p, OESC Cas type Trait Comtois et vaches Salers. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2015/07/OESC-Cas-type-Trait-Comtois-et-vaches-Salers.pdf>

Fiche système : Elevage bovin allaitant (naisseur alourdisseur) sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	100ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	/
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	12ha
- Céréales	0ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	88ha (dont sous-bois)
Surface d'estive (individuelle ou collective)	/

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Bovin allaitant

Type	Naisseur alourdisseur
Races	Aubrac
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	54 vaches allaitantes + 2 taureaux
UGB total du troupeau	71,5 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	individuelle
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1,5 (conjoint)
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Recourt à une CUMA et copropriété pour le matériel utilisé moins fréquemment (Charrue, broyeur, vibroculteur)
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes</i>)	En Lozère :

de transmission)	51 à 60 ans : 30,90% 41 à 50 ans : 35,30%
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
- Type (traditionnel ou non) / période de construction	Stabulation libre à logette : 370 m ²
- Intégration paysagère	Stabulation libre paillée : 180 m ²
- Utilisation	Hangar à fourrage : 360 m ²
- Surface	Hangar à matériel : 120 m ²

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	47 048€
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	47 048€
Chiffre d'affaire des activités annexes	0€
Montant des primes (subventions)	37 043€
Dont MAE :	14 507€
Dont DPB :	7917 €
Dont ICHN :	14 169 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	62
Périodes de mise bas	Décembre → Mai

Productivité numérique	0.93
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	18%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	1 ^{er} mai au 1 ^{er} novembre; troupeau hiverné pendant 160 jours
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	Pendant l'hivernage Enrubannage 1 ^{ère} coupe 2,4kg de MS/jour 3,8 kg de MS/jour de foin de 1 ^{ère} coupe 5,3 kg de MS/jour de foin
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	NON Achats de concentrés (455T/an)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
---	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Broutards légers de 9 mois Broutards lourds de 10 à 12 mois Vaches de réformes engraisées Femelles vendues à 9 – 10 mois
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Broutard : février, octobre et décembre Broutarde : octobre, décembre et janvier
Type de circuit	<ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) Développement circuit court

- Long (organisme de producteur et/ou privé)	Circuit long : coopératives (UNICOR, BEVIMAC ...) Structures privées (BIGARD, ARCADIE...) Exportation en Italie des brouards lourds
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Label bœuf fermier d'Aubrac (vaches de réforme)

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Chambres d'Agriculture - EDE - Institut de l'Élevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d'Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web :

Système bovin allaitant (naisseur alourdisseur) sur le Mont Lozère

http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_AUBRAC_2010_01.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage bovin allaitant (naisseur + génisses de boucherie) sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	145 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	20ha
- Céréales	0ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	125ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	0ha

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Bovin viande

Type	
Races	Aubrac
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	70 vaches allaitantes
UGB total du troupeau	110 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	EARL (voir GAEC)
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	En Lozère : 51 à 60 ans : 30,90%

	41 à 50 ans : 35,30%
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
---	--

Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	71 710€
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	71 710€
Chiffre d'affaire des activités annexes	0€
Montant des primes (subventions)	37 291€
Dont MAE :	15 842€
Dont DPB :	
Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	80
Périodes de mise bas	Décembre → Mai
Productivité numérique	0,9
Si élevage laitier, production de lait par femelle	
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	200jours/an
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	4kg de MS enrubannage 1 ^{ère} coupe / vache
---	--

	2kg de MS de foin de 1 ^{ère} coupe / vache 4,5kg de foin / vache
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non Achat de 350 kg/concentrés/animal/an

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
---	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Broutards Broutardes Génisses Vaches de réforme
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Broutards : Octobre → Février Broutardes : Octobre/Novembre Génisses : Avril → Septembre
Type de circuit <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	Développement circuit court Circuit long : coopératives (UNICOR, BEVIMAC ...) Structures privées (BIGARD, ARCADIE...)

	Exportation en Italie des broutards lourds
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Label rouge bœuf fermier d'Aubrac (vaches de réforme) Fleur d'Aubrac (Génisses)

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Chambres d'Agriculture - EDE - Institut de l'Élevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d'Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_AUBRAC_2010__01.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage bovin allaitant (race pure et reproducteurs) sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	200 ha (SAU 100 à 200ha)
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	52 ha de PP 20 à 80ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	48 ha

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Bovin allaitant

Type	Bovin viande Reproducteur
Races	Aubrac
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	80 à 160 vaches
UGB total du troupeau	185 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelle difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	GAEC
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2,8 UMO
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	En Lozère : 51 à 60 ans : 30,90%

	41 à 50 ans : 35,30%
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	Ancienne étable
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
---	--

Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	113 197€
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	113 197€
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	
Dont MAE :	15 217€
Dont ICHN :	16 632€
Dont DPU :	48 860€

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	
Périodes de mise bas	Vêlages de Janvier à Mai
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par brebis	
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	<p>Oui</p> <p>1^{er} Juin au 1^{er} Novembre</p>

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	Foin : 11kg de MS par jour
---	----------------------------

Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	
--	--

4. *Entretien des surfaces*

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
--	--

5. *Commercialisation des produits de l'exploitation*

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Génisses de 2 ans et 3 ans prêtes à vêler Mâles reproducteurs d'environ 15 mois
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambres d'Agriculture - EDE - Institut de l'Élevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d'Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_types_allaitants_A_UBRAC_2010__01.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage bovin laitier en agriculture biologique sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre :

N°1 :

Type	
Races	
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	En Lozère : 51 à 60 ans : 30,90%

	41 à 50 ans : 35,30%
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
---	--

Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions) Dont MAE : Dont DPB : Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	
Périodes de mise bas	
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
---	--

Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	
--	--

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité	
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage bovin laitier sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées : 99

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	79ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	14ha
- Céréales	5ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	60ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	/

2. Troupeaux

Nombre :

N°1 :

Type	
-------------	--

Races	Montbéliardes (croisées en Charolais)
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	33
UGB total du troupeau	UGB : 46

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1,1
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	<p>En Lozère :</p> <p>51 à 60 ans : 30,90%</p> <p>41 à 50 ans : 35,30%</p>

Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	
--	--

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	

Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions) Dont MAE : Dont DPB : Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	
Périodes de mise bas	Août → Mars
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	5175 L/vache laitière/an
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	

4. Entretien des surfaces

<p>Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	
---	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Yaourt « Duo Lozère » (45% de la production) Fromages
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
<p>Type de circuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé) 	<p>Organismes groupes laitiers (3A, LACTALIS, SODIAAL)</p> <p>Coopératives de producteurs (RISSOAN, CHAPERT, FROMAGERIE DU RANDON)</p>
<p>Type de démarcation (valorisation)</p> <p>(marques ou SICO)</p>	<p>AOC « Bleu des Causses »</p> <p>AOC « Bleu d'Auvergne »</p>

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Chambres d'Agriculture - EDE - Institut de l'Élevage. Références systèmes Bovins viande des réseaux d'élevage Cantal, Lozère, Aveyron et Haute-Loire [en ligne]. Auvergne, Lozère, Aveyron : Chambre d'Agriculture, 2010, [référence de Mai 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.cantal.chambagri.fr/fileadmin/documents/Internet/Etudes_Reference/pdf/2011/Cas_ty pes_allaitants_AUBRAC_2010_01.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage caprin laitier avec transformation fromage fermier sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées :

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	40 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	10ha
- Céréales	5ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	25ha
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre :1

N°1 : caprin lait

Type	Fromager spécialisé
Races	Alpine et Saanen
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	110 (+3boucs)
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelle difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 (Conjoints)
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	En Lozère : 51 à 60 ans : 57,1 %

	41 à 50 ans : 28,60 %
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
---	--

Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	
Dont MAE :	
Dont DPB :	
Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	105
Périodes de mise bas	Une en Février Une en Novembre
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	860L/femelle/an

Taux de renouvellement	0,30
-------------------------------	------

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Mars → novembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	230j/an
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	Oui (parfois salarié)
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non 33% de foin acheté

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	
<ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Fromage de chèvre Chevreaux
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit	<ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) Chevreaux Vente directe sur les marchés régionaux - Long (organisme de producteur et/ou privé) Coopérative CAPRIDOC (chevreaux vendus pour être engraisés et exportés en Italie et Espagne) Grossiste
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage caprin laitier en valorisation Pélardon sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées : 23

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure globale de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	40 ha 60ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	10ha + 2ha de prairie cultivée 5ha 25ha 48 ha (pelouse sur arme siliceuse, landes à genêt, callunes et bruyères. Chênaies sur les versants sud) 0,2ha/chèvre
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre :1

N°1 : caprin lait

Races	Alpine et Saanen, Rove et leur croisement
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	110-120 chèvres laitières dont 30 à 35 chevrettes (+3boucs)
UGB total du troupeau	

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	2 (Conjoints)
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	1,5 UMO
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	En Lozère : 51 à 60 ans : 57,1%

	41 à 50 ans : 28,6 %
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	Claustration permanente interdite
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
---	--

Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions)	
Dont MAE :	
Dont DPB :	
Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	105
Périodes de mise bas	Une en Février Une en Novembre
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	860L/femelle/an 720 L/chèvre/an

Taux de renouvellement	0,30
-------------------------------	------

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Mars → Nov 210j/an dont 180 à plus de 800m
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	230j/an
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	Châtaigneraie
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	Oui (parfois salarié)
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Non, 0,51 33% de foin acheté (64 T)

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	
<ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Fromage de chèvre Pélardon Chevreaux
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	
Type de circuit	<ul style="list-style-type: none"> - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) Chevreaux Vente directe sur les marchés régionaux Vente du lait à des coopératives locales pour transformation en Pélardon - Long (organisme de producteur et/ou privé) Coopérative CAPRIDOC (chevreaux vendus pour être engraisés et exportés en Italie et Espagne) Grossiste
Type de démarcation (valorisation)	AOC Pélardon

(marques ou SICO)	
-------------------	--

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
---	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

Fiche produit Pélardon [en ligne]. **Institut National de l'Origine et de la Qualité**, 2005 [référence du 28 Avril 2015]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.inao.gouv.fr/produit/3303>

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage ovin allaitant sédentaire sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées : 35

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	520 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	20 ha de vieux prés + 7 ha 3ha de céréales 160 ha de Bois (chênes et résineux) – 330 ha de landes
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Ovin viande

Races	Blanche du Massif Central
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	400 brebis
UGB total du troupeau	60 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	1,2 UTH (conjoint à temps partiel)
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	Peut faire appel à une entreprise pour la tonte et la moisson
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	
Appartenance à une CUMA	Possible (tonte et moisson)
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (raisonner en termes de transmission)	En Lozère : 51 à 60 ans : 52% 41 à 50 ans : 32 %

Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	Conjoint à temps partiel principalement au printemps (agnelage et garde)
--	--

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
- Type (traditionnel ou non) / période de construction	Bergerie ancienne + une plus récente + hangar
- Intégration paysagère	Brebis vide ; brebis pendant agnelage ; stockage fourrage
- Utilisation	
- Surface	200 m ² ; 400 m ² ; 300 m ²

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	céréales
Importance dans le revenu	2%
Temps de travail alloué	
Surface	3 ha
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	Surplus

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
---	--

Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	26 700 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	25 200 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	1 500 €
Montant des primes (subventions)	41 800 €
Dont MAE :	7 600 €
Dont DPB :	15 500 €
Dont ICHN :	10 900 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	270 femelles ; 65 agnelles de plus de 12 mois ; 65 agnelles de plus de 6 mois
Périodes de mise bas	Agnelage début mai
Productivité numérique	0,87
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/

Taux de renouvellement	19 %
-------------------------------	------

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	1 ^{er} mai → début octobre ; toute l'année sauf en mai (bergerie exclusive pour agnelage puis remise à l'herbe progressive)
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	Gardiennage serré au lâcher-dirigé sur les parcours d'été grâce à des clôtures mobiles+ grands parcs
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	toute l'année sauf en mai (bergerie exclusive pour agnelage puis remise à l'herbe progressive)
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui, les pâtures de bonnes qualités (prairies naturelles et vieux prés sont clôturés avec des clôtures fixes (grillage)
Si Gardiennage - Durée (nb de jours) - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non)	Limité Sur les parcours l'été : lâchers dirigés
Transhumance (oui/non) - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...)	Certains éleveurs suffisamment autonomes pratiquent de petites transhumances pour se dégager du temps
Estive (oui/non) - Période de l'année - durée	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	190 kg/brebis/an
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Autonomie fourragère mais achat de céréales

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	Oui
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	Girobroyage
- périodicité	Annuel (pour assurer la ressource en herbe printanière)

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	350 agneaux lourds ou finis
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Ventes centrées de la mi-juin à la mi-Août : agnelage calé sur la pousse de l'herbe
Type de circuit	
- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)	Court : Boucherie
- Long (organisme de producteur et/ou privé)	Long : Exportation
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Agneaux bio (cahier des charges contraignant) Agneau ELOVEL (Elevage ovin extensif de Lozère) Agneau de parcours

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédduit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

PréAlpes, ovin spécialisé, sédentaire, plus pastoral [en ligne]. Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes : Réseaux d'élevage, Institut de l'Élevage, Chambres D'Agriculture, Maison Régionale de l'élevage, 2009/2010, 8 p, PreaSPE_3_2009_2010, [référence d'Août 2011]. Disponible sur le World Wide Web : http://www.reconquete-ovine.fr/IMG/pdf/PreaSPE_3_2009_2010.pdf

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Fiche système : Elevage ovin allaitant transhumant sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Ovin spécialisé cévenol, pastoral toute l'année et transhumant

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	258
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	Estives collectives
Surfaces utilisées régulièrement <ul style="list-style-type: none">- Cultures fourragères/prairies permanentes- Céréales- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	8ha de PP / 250 ha de parcours (200ha de Bois – 50ha de landes)
Surface d'estive (individuelle ou collective)	Collectives

2. Troupeaux

Nombre : 1

N°1 : Ovin allaitant

Races	Raïole Tarasconnaise Rouge du Roussillon Caussearde des Garrigues Blanche du Massif Central
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	380 brebis
UGB total du troupeau	57 UGB

N°2

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	Individuelle
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	
Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	

Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	En Lozère : 51 à 60 ans : 52 % 41 à 50 ans : 32%
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface	Absence de bâtiments
---	----------------------

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de	

la famille, ...)	
------------------	--

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	
Chiffre d'affaire des activités annexes	
Montant des primes (subventions) Dont MAE : Dont DPB : Dont ICHN :	

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Nombre de femelles mises à la reproduction	
Périodes de mise bas	Septembre - Octobre
Productivité numérique	
Si élevage laitier, production de lait par femelle	
Taux de renouvellement	

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	Mi-septembre → Mai
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	Oui pour quelques parcs, difficulté de clôturer à cause des fortes pentes et de la végétation dense non mécanisable
Si Gardiennage	oui
- Durée (nb de jours)	365 j/an
- Période de l'année	Toute l'année
- Bêtes rentrées le soir (oui/non)	
Transhumance (oui/non)	
- Distance estive-cœur d'exploitation	
- Moyen de transport (à pied, camion, ...)	
Estive (oui/non)	Oui
- Période de l'année	Juin → mi-septembre

- durée	90 jours
---------	----------

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Oui

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non)	Oui gardiennage sur parcours embroussaillés + débroussaillage complémentaire
- Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...)	
- périodicité	

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	Agneaux légers et agneaux lourds de bergerie
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Agneaux légers de Novembre à Janvier Agneaux lourds de Mai à mi-Août
Type de circuit	
- Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...)	
- Long (organisme de producteur et/ou privé)	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Agneaux bio (cahier des charges contraignant) Agneau ELOVEL (Elevage ovin extensif de Lozère)

	Agneau de parcours
--	--------------------

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Chambre d'Agriculture de la Lozère, Organisme Inter-Etablissement du Réseau des chambres d'agriculture « SUAMME », avec le soutien du CERPAM. Caractérisation des systèmes d'élevage et de leur vulnérabilité à la prédation [en ligne]. Causses Méjean et Mont Lozère : Chambre d'agriculture de Lozère (Mende), 2012, 104 p. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.lozere.gouv.fr/content/download/8445/53558/file/vulnerabilite-2012-Mejean-Mont-Lozere.pdf>

FOURCADE, Christophe. Etat des lieux et proposition de mesures visant à maintenir les paysages agro-pastoraux de la zone UNESCO Lozère. Projet de fin d'étude, Licence Professionnelle en Gestion Agricole des Espaces Naturels et Ruraux : SupAgro Florac, 2013. 92 p.

Annexe 47 du rapport.

Fiche système : Mixte bovin laitier – bovin allaitant sur le Mont Lozère

Nbre d'exploitations concernées :...

Remarque : pour chaque thème, préciser la tendance majoritaire du système d'élevage et les variations autour de cette tendance

Système mixte de grande dimension

Rapide description des unités paysagères :

Le mont Lozère est un massif granitique et schisteux culminant à 1699m d'altitude. Le climat typiquement montagnard a façonné un paysage de pelouses d'altitude et de landes parsemées de boules de granite.

I. Structure global de l'exploitation

1. Surface

Cette rubrique renseigne sur l'emprise spatiale de l'exploitation et sur le type de paysage sur lequel elle peut potentiellement agir. Permet de calculer des indicateurs tels que les rapports entre surface hors exploitation et surface d'exploitation ou celui surface fourragère et de parcours.

Surface totale de l'exploitation	112 ha
Surface utilisée hors exploitation (terrains collectifs, voisins, ONF, ...)	
Surfaces utilisées régulièrement	
- Cultures fourragères/prairies permanentes	108 ha
- Céréales	5 ha
- Parcours (préciser milieu ouvert ou bois)	
Surface d'estive (individuelle ou collective)	

2. Troupeaux

Nombre : 2

N°1 : Vache laitière

Races	Montbéliarde
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	49 vaches laitières
UGB total du troupeau	72 UGB

N°2 : Vache allaitante

Races	Aubrac
Cheptel (nombre de tête/catégorie d'animaux) [fourchette]	40 vaches allaitantes + 2 taureaux
UGB total du troupeau	55 UGB

Etc...

3. Structure humaine

Permet de prédire d'éventuelles difficultés lors des transmissions (nombre d'associés ; forme juridique ; appartenance à une CUMA). La situation familiale sert également à connaître la dépendance financière de la famille vis-à-vis de l'exploitation.

Forme juridique associée à l'exploitation du troupeau	GAEC
SI GAEC, GAEC familial ou non ? Nombre d'associés présents sur l'exploitation	GAEC familial 2 exploitants = 2 UMO
Main d'œuvre permanente (conjoint collaborateur, salarié, ...)	0,1 UMO salarié
Main d'œuvre bénévole (voisins, famille (parents retraités), ...)	
Main d'œuvre temporaire (stagiaire, prestation sociale, ...)	

Doubles actifs	
Nombre de travailleur total dont main d'œuvre permanente et temporaire	2,1 UMO
Appartenance à une CUMA	
Adhésion à un système de remplacement	
Age du chef d'exploitation (<i>raisonner en termes de transmission</i>)	
Situation familiale (préciser si le conjoint travaille à l'extérieur)	

4. Bâtiments d'élevage

Cette partie va chercher à savoir s'il y a un effort de fait pour limiter les impacts négatifs sur le paysage ; mais également de prédire la performance du système via l'adéquation entre les bâtiments utilisés, les besoins du système et le niveau d'entretien requis. Pourra être étudié en termes de dépense publique.

Bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> - Type (traditionnel ou non) / période de construction - Intégration paysagère - Utilisation - Surface 	

5. Autres activités

Permet d'informer sur la capacité de l'élevage de faire vivre son exploitant et sur la confiance qu'a celui-ci en l'avenir

a. Autres activités agricoles

Nature de l'activité/ Produit de vente	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	

Raison du démarrage de cette autre activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	
---	--

b. Agritourisme

Nature de l'activité (accueil à la ferme, gîte, accompagnateur en montagne, randonnées avec ânes, ...)	
Importance dans le revenu	
Temps de travail alloué	
Surface	
Raison du démarrage de cette activité (apport de revenu, installation d'un membre de la famille, ...)	

6. Economie de l'exploitation

Permet d'étudier la dépendance de l'exploitant aux différentes primes.

Chiffre d'Affaire (total des ventes de l'exploitation)	179 538 €
Chiffre d'affaire des activités d'élevage	179 538 €
Chiffre d'affaire des activités annexes	0 €
Montant des primes (subventions)	56 940 €
Dont MAE :	5 082 €
Dont DPB :	35 990 €
Dont ICHN :	15 868 €

II. Conduite de l'exploitation

1. Conduite du troupeau

Ces indicateurs permettent d'étudier l'intensification de l'exploitation et la productivité rapportée à l'animal

Troupeau n°1 : vaches laitières

Nombre de femelles mises à la reproduction	49
Périodes de mise bas	Automne
Productivité numérique	0,93
Si élevage laitier, production de lait par femelle	6 400L/an/vache
Taux de renouvellement	29%

Troupeau n°2 : vaches allaitante

Nombre de femelles mises à la reproduction	43
Périodes de mise bas	Décembre à avril
Productivité numérique	0.92
Si élevage laitier, production de lait par femelle	/
Taux de renouvellement	19%

2. Pâturage

Quels peuvent être les impacts de l'élevage sur le paysage.

Période de pâturage globale	Du 25 avril au 25 décembre
Méthode de pâturage (gardiennage, parcours, lâchers dirigés, ...)	
Période de l'année sur parcours et/ou nb de jours de parcours sur cette période	
Présence de culture sur le circuit de pâturage (si oui, type de culture)	
Utilisation de pâture clôturée ? (oui /non)	
Si Gardiennage	
- Durée (nb de jours)	

<ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - Bêtes rentrées le soir (oui/non) 	
Transhumance (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Distance estive-cœur d'exploitation - Moyen de transport (à pied, camion, ...) 	
Estive (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Période de l'année - durée 	

3. Alimentation en bâtiment

Permet de quantifier l'utilisation réelle du milieu, l'apport du pâturage. Donne une idée de l'autonomie fourragère, et de l'équilibre entre pratiques et impact sur le paysage. La quantité de fourrage distribué par femelle permet de mesurer la pression de l'animal sur le parcours.

Quantité de fourrage distribué par femelle	2,6 TMS/vache laitière/an
Autonomie fourragère? Si non, quels achats ?	Autonomie fourragère

4. Entretien des surfaces

Pratique du débroussaillage sur les parcours (oui/non) <ul style="list-style-type: none"> - Méthode (écobuage, mécanique, coupe de bois...) - périodicité 	Le troupeau allaitant permet de valoriser les parcelles inaccessibles au troupeau laitier (éloignement ou pente)
--	--

5. Commercialisation des produits de l'exploitation

Etudier la solidité des débouchés et donc la pérennité du système

Type de produit, quantité vendue	300 000 L de lait 7 réformes dont 4 finis
---	--

	12 broutards purs Aubrac 24 broutards croisés charolais
Saisonnalité (période de vente) (stratégie ?)	Lait : toute l'année Broutard alourdis dessaisonnés : Septembre à Janvier
Type de circuit - Court (boucher, vente à la ferme, marchés, AMAP...) - Long (organisme de producteur et/ou privé)	
Type de démarcation (valorisation) (marques ou SICO)	Réformes valorisées en label rouge Bœuf Fermier d'Aubrac

III. Perspectives, enjeux et menaces

Partie relativement ouverte dans laquelle on va chercher à mettre en évidence le ressenti par rapport à l'avenir de ce système d'élevage (tient compte de la prédation)

⇒ *Paragraphe synthétique attendu (dédit des parties précédentes sous l'angle de la gestion du paysage)*

1. Par rapport à la pérennité du système d'élevage

2. Par rapport à l'environnement

Stratégie des exploitants pour éviter la fermeture des paysages	
--	--

Sources :

Références systèmes Bovins Lait [en ligne]. Auvergne et Lozère : Chambre d'Agriculture 15-43-48-63, OIER SUAMME, Institut de l'Elevage, 2011, 75 p, AB3_2011.ods, [référence du 21 Mai 2012]. Disponible sur le World Wide Web :

http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/fileadmin/Pub/CRALR/Internet_CRALR/OIER/PASTORALISME_ELEVAGE/REFERENCES/Cas_types_BOVINS_LAIT_MONTAGNE__2011.pdf

Annexe 48 Table de conversion des UGB alimentaires annuelles pour le calcul de l'indicateur A 10 – Valorisation de l'espace

Le calcul des UGB pour chaque catégorie de cheptel se fait en multipliant les effectifs de la catégorie par le coefficient indiqué au prorata du temps de présence sur une année.

Exemple : 100% pour une génisse de renouvellement de 1 à 2 ans passant l'année sur l'exploitation et 25% pour un lot de poulets de chair élevé 90 j

Bovins race laitière			
	Coef UGB	Nb Animaux	UGB
Vaches laitières	1,00		0,00
Génisses - 1 an	0,30		0,00
Génisses 1 à 2 ans	0,60		0,00
Génisses + 2 ans	0,80		0,00
Génisses -1 an vêlage précoce	0,30		0,00
Génisses 1-2ans vêlage précoce	0,75		0,00
Taureaux reproducteurs	1,00		0,00
Boeufs -1 an	0,30		0,00
Boeufs 1-2 ans	0,60		0,00
Boeufs + 2 ans	0,80		0,00
Jeunes bovins -1 an	0,30		0,00
Jeunes bovins 1-2 ans	0,75		0,00
Total		0,00	0,00

Bovins race à viande			
	Coef UGB	Nb Animaux	UGB
Vaches allaitantes	0,85		0,00
Vaches finition	1,10		0,00
Veaux femelles avant sevrage	0,20		0,00
Veaux sous la mère femelles	0,20		0,00
Veaux Aveyron	0,40		0,00
Veaux mâles avant sevrage	0,20		0,00
Génisses - 1 an	0,40		0,00
Génisses 1-2 ans	0,60		0,00
Génisses + 2 ans	0,80		0,00
Génisses 24-28 mois finition	0,90		0,00
Génisses 30-36 mois finition	0,95		0,00
Mâles - 1 an	0,45		0,00
Mâles 1-2 ans	0,60		0,00
Mâles 2-3 ans	0,80		0,00
Mâles + 3 ans	1,00		0,00
Taureaux reproducteurs	1,00		0,00
Taureaux finition	1,20		0,00
Boeufs -1 an	0,45		0,00
Boeufs 1-2 ans	0,60		0,00
Boeufs 2-3 ans	0,80		0,00
Boeufs + 3 ans	1,00		0,00
Boeufs 24-36 mois en finition	1,00		0,00
Total		0,00	0,00

Porcs, truies, lapines			
	Coef UGB	Nb Animaux	UGB
Truies mères (réforme exclue)	0,31000		0,00
jeunes truies de 50kg et plus destinées à la reproduction (cochettes)	0,14000		0,00
porcelet (yc post-sevrage)	0,05500		0,00
autres porcs (engraissement, verrats, réforme)	0,26000		0,00
lapines mères	0,11500		0,00
Total		0,00	0,00

Total UGB Elevage 0,00

sources :
- pour les bovins, ovins, caprins et équins, les coefficients UGB sont issus des tables de l'Institut de l'Elevage
- pour les autres espèces, les données sont issues des tables du SCEES (bureau des statistiques animales), 2007

Ovins viande			
	Coef UGB	Nb Animaux	UGB
Brebis	0,15		0,00
Agnelles - 6 mois	0,05		0,00
Agnelles 6 mois et +	0,07		0,00
Béliers - 6 mois	0,05		0,00
Béliers 6 mois et +	0,15		0,00
Mâle castré de +12 mois	0,15		0,00
Agneaux de boucherie	0,05		0,00
Total		0,00	0,00

Ovins lait			
Libellé de la catégorie	Coef UGB	Nb Animaux	UGB
Brebis	0,15		0,00
			0,00
Agnelles	0,03		0,00
Béliers	0,15		0,00
Total		0,00	0,00

Caprins			
	Coef UGB	Nb Animaux	UGB
Chèvres + Chevreaux	0,17		0,00
Chevrettes	0,09		0,00
Boucs	0,17		0,00
Chevreaux	0,09		0,00
Total		0,00	0,00

Equins			
	Coef UGB	Nb Animaux	UGB
Juments lourdes non suitée	0,79		0,00
Pouliches lourdes avt sevrage	0,57		0,00
Pouliches lourdes sevrées -1an	0,75		0,00
Pouliches lourdes 1 à 2 ans	0,90		0,00
Pouliches lourdes +2 ans	0,94		0,00
Poulains M lourds avt sevrage	0,57		0,00
Poulains M lourds sevrés -1 an	0,75		0,00
Poulains M lourds 1 à 2 ans	0,90		0,00
Etalons Lourds	1,02		0,00
Juments selle non suitées	0,66		0,00
Pouliches selle avt sevrage	0,48		0,00
Pouliches selle sevrées -1 an	0,54		0,00
Pouliches selle 1 à 2 ans	0,78		0,00
Pouliches selle + 2 ans	0,87		0,00
Poulain M selle avt sevrage	0,48		0,00
Poulains M selle sevrés -1an	0,54		0,00
Poulains M selle 1 à 2 ans	0,87		0,00
Etalons selle	0,83		0,00
Poulains jusqu'au sevrage	0,57		0,00
Total		0	0

Volailles				
	Coef UGB	Nbre animaux	temps de pré	UGB
poules pondeuses d'œufs de consommation	0,0096			0,00
poules pondeuses d'œufs à couvrir	0,0096			0,00
poulettes	0,0090			0,00
poulets de chair et coqs	0,0080			0,00
dindes et dindons	0,01			0,00
oies (à rôtir, à gaver)	0,02			0,00
canards à rôtir	0,0131			0,00
canards en gavage, à gaver	0,0152			0,00
pintades	0,0055			0,00
pigeons et cailles	0,0027			0,00
Total		0,00		0,00

Guide : Entretien compréhensif à mener auprès des exploitants agricoles du Bien UNESCO Causses & Cévennes

Objectifs :

- Obtenir les informations nécessaires au remplissage de la partie *Perspectives, enjeux et menaces* des fiches systèmes d'élevage
- Vérifier l'adéquation à la réalité des informations contenues dans les fiches

Contexte : il s'agit d'un entretien ouvert pour laisser l'exploitant s'exprimer sur sa vision personnelle de son exploitation. Le meneur d'entretien sera là pour orienter la conversation et s'assurer qu'aucun thème essentiel ne soit oublié.

Thèmes / questions à aborder :

Vérification des informations relatives à la structure globale de l'exploitation

- Comment est découpée la surface totale de votre exploitation ?
- Pouvez-vous nous parler des conditions dans lesquelles vous avez repris l'exploitation ?

Comprendre l'historique de l'élevage et l'influence que cela a eu sur le déterminant des activités.

- Pouvez-vous nous décrire les activités complémentaires de l'élevage présentes sur l'exploitation ?

Comprendre les raisons du démarrage de cette activité (économique, personnelle, historique...). Etre attentifs aux éventuels impacts sur le paysage.

- Combien de personnes travaillent sur l'exploitation ? Avez-vous des aides bénévoles ?

Comprendre les forces et faiblesses liées à la structure humaine de l'exploitation ainsi que l'impact de l'exploitation sur l'économie locale.

- De quels aides PAC bénéficiez-vous ? Quel est leur importance dans vos revenus ?

Sert à comprendre la dépendance du système aux aides public et informe donc sur la solidité de l'exploitation.

- *Observez les bâtiments : obtenir des informations visuelles sur l'intégration paysagère des bâtiments et sur leur modernité.*

Vérification des informations relatives à la conduite du troupeau

- Concernant le pâturage : quel type ? Quelles raisons ? Quels impacts sur paysages ?
L'impact paysagé es- il conscients/recherché ?

- Quel est le circuit de commercialisation utilisé pour valoriser les produits de l'exploitation ?

Obtention d'informations relatives aux perspectives, enjeux et menaces qui pèsent sur l'exploitation

- Etes-vous concernés par le problème du loup ? Quel est votre avis sur la question ?
- Comment envisagez-vous l'avenir ?

Comprendre les perspectives d'évolution et menaces sur la pérennité du système.